



LA TERRE

Vol. 71, n° 38
Longueuil

deux cahiers - 48 pages
semaine du 2 au 8 novembre 2000

DE CHEZ NOUS

Port payé à Montréal Courrier Poste Publication
Enregistrement No 07665 - Contrat No 534277

NK™ vous propose
une nouvelle
façon de penser.



Voir les détails en p. 36

Varenes aura son usine d'éthanol

Avec un investissement de
un million, l'usine de car-
burant voit enfin le jour.
Page 5

Une solution qui ne fait pas l'unanimité

Les agriculteurs et la MRC de
la Beauce s'opposent à pro-
pos du déboisement des ter-
res pour étendre le fumier.
Pages 46 et 47



Virage marquant

La vente du sirop d'érable passerait par la Fédération Page 5



PHOTO: DOMINIQUE GAUTHIER

Ce jeune élève, qui s'amuse avec des citrouilles au verger de Denis Charbonneau au Mont-Saint-Grégoire, ne sait pas que des Américains de son âge feront de même.

Nos citrouilles aux É-U

Pierre-Yvon Bégin

COLLABORATION SPÉCIALE

Les producteurs de citrouilles du Québec vivent un véritable conte de fées. Le marché de la citrouille qui atteint déjà près de 5 M\$, est en pleine expansion. Le légume-fruit est aujourd'hui exporté aux États-Unis, empruntant le réseau de distribution des arbres de Noël, de quoi faire rêver Cendrillon elle-même!

D'une production négligeable et très artisanale, la citrouille est devenue un marché fort intéressant qui permet d'allonger la saison de plusieurs entreprises. De 300 hectares environ en 1990, la superficie consacrée à la citrouille a pratiquement triplé en dix ans, pour atteindre aujourd'hui les 800 hectares.

« La demande est très forte aux États-Unis, explique Patrick Sullivan, conseiller en cultures maraîchères au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) à St-Hyacinthe. Après Noël, l'Halloween est la 2e fête commerciale en importance pour le chiffre d'affaires aux États-Unis et elle s'intègre à la période de la Thanksgiving. La citrouille profite aussi de la tendance du *cocooning* où l'on accorde de l'importance à la décoration de son chez-soi. »

Un hectare peut produire environ 5000 citrouilles qui seront vendues six ou sept cents la livre aux États-Unis. Si

VOIR CITROUILLE À LA PAGE 2



Michel Montigny
St-Pierre de Montmagny
Client : SCA de la Rivière du Sud

UNE FORCE

«Le Canamaïze est plus hâtif qu'un maïs conventionnel. Dans mon coin, je peux devancer le battage de 15 jours. L'an dernier, j'ai obtenu 2,5 tm/acre avec le Canamaïze à 20% d'humidité et un taux de protéine de 13,1%.»



DE LA NATURE CANAMAÏZE



PARTENAIRE
pour l'avenir

ÉVÉNEMENTS À VENIR

4 nov, midi trente, assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de lapins du Québec, au 4 Saisons (sortie 191 de la Transcanadienne), **Notre-Dame-du-Bon-Conseil**

8 nov, 9h30 à 16h, journée provinciale des naisseurs en production porcine, à l'Hôtel Universel, **Drummondville** (Inf : syndicats régionaux)

9 nov, 13h30, assemblée générale spéciale conjointe Fédération des producteurs maraîchers du Québec - Association des jardiniers maraîchers du Québec, à la Coop fédérée, 9001 boul. de l'Acadie, **Montréal** (à proximité du marché central). (Buffet servi à compter de 12h30)

9 au 12 nov, 5e Salon de la gastronomie, à la Place Bonaventure, **Montréal** (Inf : 514-846-0805 ou Internet : www.salongastronomie.com)

12 nov, 10 h, brunch du CRÉA du Bas-Saint-Laurent «Le transfert...à chacun son histoire!», à l'Abri Doré, 190 rue Martel, **Trois-Pistoles**

18 nov, 9h à 15h30, journée d'activités familiales «Le succès des transferts de ferme - Améliorer la communication» (visites de serre, ferme et conférence) organisée par le CRÉA de l'Outaouais (Information et réservation : Suzanne Laplante 819-457-4555 ou Pamella Gélinas 819-455-2289)

COURS DISPONIBLES

L'ITA de St-Hyacinthe offre aux producteurs et productrices agricoles divers perfectionnements débutant en novembre :

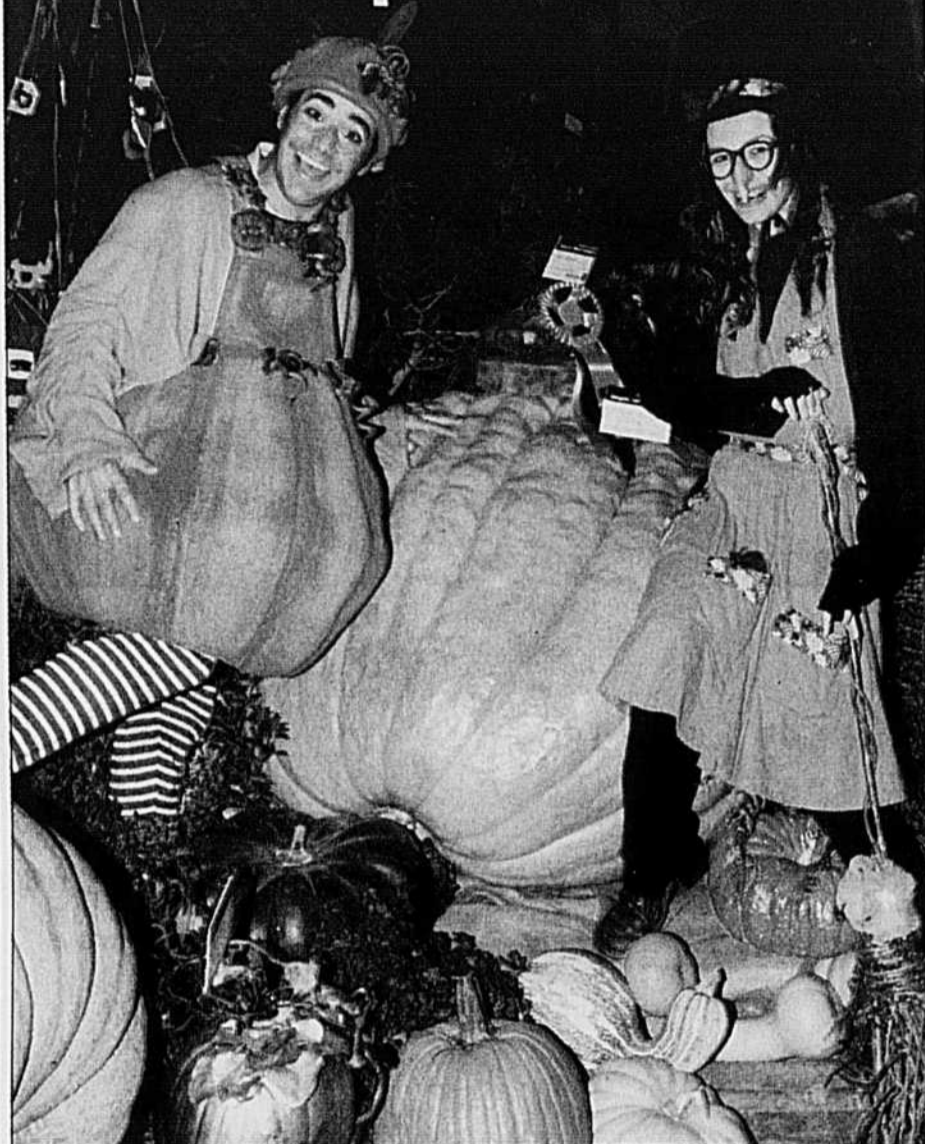
- 18 novembre : Initiation à la culture du bleuet en corymbe (7 hres)
- 20 et 27 novembre : Sortez gagnant...gagnant d'une négociation (12 hres) à Granby. Inf : Johanne St-Onge (450)778-6504 poste 201 ou 1-888-353-8482. Télécopieur : (450)778-4967

SOMMAIRE

International	4
Éditorial	6
Opinion rurale	7
Élevage	9
MAPAQ	13
Reportage	16
Classées	19
Économie	25
Carrières	26
Marché - Productions	29
Agrométéo	31
Chroniques	37
Upa d'est en ouest	39-41
Chez nous	42
Territoire	43

LA PLUS GROSSE CITROUILLE DU QUÉBEC

Cendrillon n'en revient pas!



SOURCE: JARDINS BOTANIQUES

Cendrillon n'en croirait pas ses yeux! Dans le cadre de la 15e édition du Grand bal des citrouilles présenté au Jardin botanique de Montréal entre le 6 et le 31 octobre, la plus grosse citrouille a atteint le poids astronomique de 321 kilos (707 livres). L'honneur revient à Mike Mac Donald, un producteur de la région de Sherbrooke, suivi en deuxième et troisième places par Richard Goodhue avec des courges de 272 kg (600 livres) et 217 kg (478 livres). Deux animateurs du Jardin botanique encadrent ici la citrouille victorieuse. L'histoire ne dit pas la proportion du futur carrosse!

Le mauvais temps a réduit le rendement

CITROUILLE

SUITE DE LA PAGE 1

le poids standard pour une citrouille décorative s'établit autour d'une vingtaine de livres, le producteur obtiendra de 1.20 \$ à 1.25 \$ par fruit, tandis que le prix de détail atteindra de 5 à 6 \$. Les producteurs québécois profitent évidemment de la faiblesse du dollar canadien pour développer leur marché. De plus, souligne Patrick Sullivan, le climat du Québec permet de limiter le nombre de pulvérisations de fongicides à deux, comparativement à sept ou huit épandages au sud de la frontière. Cette année, le temps maussade de l'été réduira les rendements à 20 % dans certaines régions, faute de maturité du fruit. Les récoltes américaines ont également souffert de la pluie, de sorte que le consommateur doit s'attendre à payer deux ou trois sous de plus la

livre. « Plus la production se développera, plus on devra la faire sérieusement », prévient Patrick Sullivan.

Si la décoration accapare la majeure partie de la production de citrouilles, la portion alimentaire est aussi en expansion. Au Québec, les Aliments Carrière transforment depuis cinq ans la citrouille en purée. L'usine de St-Denis-sur-Richelieu est la seule au Québec à produire une purée qui sera utilisée pour la fabrication de tartes ou de la sauce aux prunes. Oui, la citrouille est le principal élément pour la fabrication de la sauce aux prunes!

« Ce n'est pas un gros marché, affirme Michel Casgrain, directeur de l'usine. Cela nous permet d'être un peu plus efficaces en utilisant nos équipements pendant deux à trois semaines. » La production à l'usine de St-Denis, plus d'un millier de tonnes, est presque terminée ou devrait l'être au moment de la publication de cet

Mention spéciale pour Prudo et Casse-Cou

Marie-Josée Parent

COLLABORATION SPÉCIALE

L'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Québec a remis une mention spéciale au Syndicat des agricultrices de la région de Québec pour le projet « Prudo et Casse-Cou à la ferme » le 20 octobre dernier.

La distinction récompense une initiative qui vise la santé et le mieux-être de la population de la région de Québec comme prolongement du rôle de prévention de l'infirmière.

Une des deux instigatrices du projet, Francine Bergeron, a profité du colloque « Agricultrices : Présentes! » tenu à Drummondville le 21 octobre dernier pour annoncer la nouvelle à tout près de 200 agricultrices. L'autre instigatrice étant Chantal Doyon.

« Prudo et Casse-Cou à la ferme » est un diaporama destiné aux enfants de 0 à 14 ans. Il a été lancé en 1997. Présenté sous forme d'atelier, le diaporama, qui montre les aventures de Prudo, un castor prudent, et Casse-Cou, un lièvre imprudent, vise la prévention des accidents à la ferme.

Depuis le lancement, un nombre important d'enfants ont été sensibilisés, mais il est impossible d'en évaluer le nombre. « Il a été présenté dans pas mal toutes les écoles rurales de la région de Québec; maintenant il est disponible à la grandeur du Québec », explique Mme Bergeron.

article. Le fruit manque de maturité, explique M. Casgrain, et les gelées hâtives limitent le mûrissement.

Autocueillette

À Mont-St-Grégoire, le Verger Denis Charbonneau réussit à étirer la bonne saison avec la citrouille. L'entreprise a fait l'acquisition d'une nouvelle parcelle de terrain pour y produire environ 10 000 citrouilles.

Depuis trois ans, les champs sont même ouverts à l'autocueillette. « La réponse du public est très positive, dit Denis Charbonneau, gagnant de la médaille d'argent du Mérite agricole. L'autocueillette est devenue une activité familiale et les parents veulent montrer aux enfants comment ça pousse. Je reçois beaucoup de garderies et d'écoles de la Rive-Sud. Ça sort assez vite et ma crainte c'est de ne pouvoir me rendre jusqu'à l'Halloween. »

Pierre Paradis à l'Agriculture

Le leader de l'opposition officielle, Pierre Paradis, est le nouveau porte-parole des libéraux en matière d'Agriculture. Député de Brome-Missisquoi, il remplace Yvon Vallières qui



Pierre Paradis

occupait cette fonction depuis le 1er janvier 1999. Fait à noter, Sylvie Marier, attachée de presse de Pierre Paradis alors qu'il était ministre de l'Environnement, est maintenant directrice des communications à la Confédération de l'UPA.

Les péquistes n'auront qu'à bien se tenir ! M. Paradis agira aussi comme porte-parole à la Ruralité. Il aura sans doute de bonnes discussions avec la rédactrice de La Terre de chez nous, France Groulx, sa voisine à Bedford, en Montérégie.

En entrevue, M. Vallières a dit « garder les pieds dans le rural ». Issu d'une circonscription électorale à dominante agricole, il fera partie du comité des régions, présidé par Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure. Ce comité agira comme chien de garde du gouvernement Bouchard sur le développement régional et sur la ruralité.

Depuis son élection en 1981, M. Vallières a été président de la Commission de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre délégué à l'Agriculture et porte-parole de l'Agriculture. Il demeure à la présidence de la Commission sur l'aménagement du territoire. J.-C.G.

BRÈVE

Agriculture Canada appuie le Club des petits déjeuners

Agriculture et Agroalimentaire Canada s'est joint à la Coopérative fédérée de Québec pour appuyer les activités du Club des petits déjeuners du Québec. Cet organisme offre des déjeuners à des enfants de milieux défavorisés. Cette contribution permettra d'ajouter deux nouvelles écoles, une à Québec et une à Saint-Jean-sur-Richelieu, aux lieux d'intervention du Club. Né en 1994, le Club bénéficie de l'appui de plusieurs organismes. Il a servi, l'an dernier, grâce à quelque 900 bénévoles, près de un million de déjeuners, dans une cinquantaine d'écoles de Montréal. La motivation du Club est que le déjeunier, c'est l'ABC de la réussite. Il a d'ailleurs pu constater une amélioration de la performance scolaire des enfants qui bénéficient de ce repas. R. B.



PHOTO: ISABELLE BÉRUBÉ

Le prix de vente du poinsettia pourrait subir une majoration pouvant atteindre jusqu'à 1 \$ en magasin.

Les producteurs forcés d'augmenter leurs prix

Les consommateurs doivent s'attendre à payer davantage pour les plantes d'ornement. Confronté à une flambée des coûts de chauffage, un groupe de producteurs en serre vient de lancer un mot d'ordre afin de hausser de 10 % et plus le prix de vente des végétaux pour la prochaine saison.

Pierre-Yvon Bégin

Conséquence directe de cette augmentation, le prix de vente du poinsettia, une plante d'ornement dont la majeure partie de la production est écoulee en décembre, pourrait subir une majoration pouvant atteindre jusqu'à 1 \$ en magasin.

« S'il n'y a pas de changement, la situation financière des producteurs va se détériorer sans compter que cette situation ouvre la porte à la concurrence étrangère, notamment en provenance de l'Ontario », soutient Gilbert Gardner, directeur général de Hortiparc, un regroupement de producteurs. Interrogé par La Terre de chez nous, M. Gardner refuse de dire si des producteurs sont acculés à la faillite, précisant qu'il est difficile de tenir bien longtemps « lorsqu'on doit piger dans le vieux gagné ».

Dans une lettre adressée le 2 octobre dernier au ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, Rémy Trudel, le président d'Hortiparc, Alain Forget, exige une intervention immédiate du gouvernement du Québec afin d'adopter des mesures pour bloquer l'escalade du prix du carburant. Le pré-

sident mentionne entre autres que le litre de mazout à chauffage est passé de 16 à 48 cents entre janvier 99 et septembre 2000, une hausse de 300 % !

Le groupement déplore autant l'immobilisme de Québec que celui d'Ottawa. Le ministre des Finances, Paul Martin, n'a pas réduit les taxes sur le carburant, préférant « jouer une carte électorale », affirme Gilbert Gardner.

« Quand le prix du carburant augmente, ajoute-t-il, les gouvernements empochent une partie plus grande de profits. » Le Québec compte plus de 500 producteurs de végétaux d'ornement, concentrés principalement dans les régions de St-Rémi et de Laval. Le chiffre d'affaires de l'industrie dépasse 1,2 milliard et fournit du travail à 30 000 personnes. Relationniste de presse au bureau du ministre Rémy Trudel, Lyne Gagné indique que les discussions progressent rondement au



Rémy Trudel

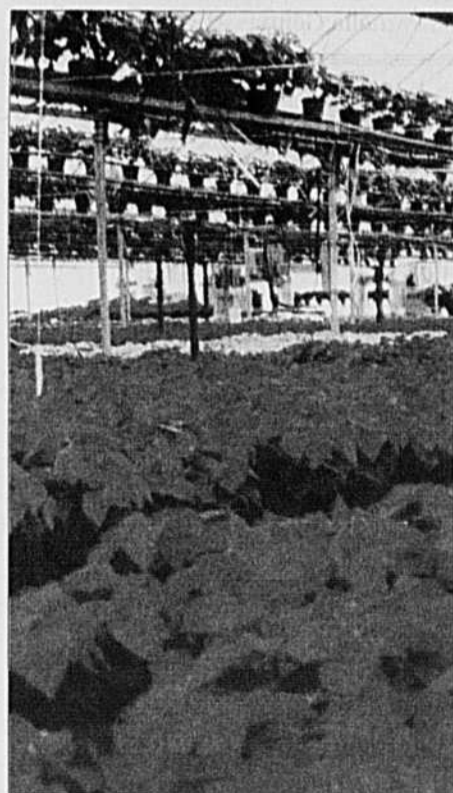


PHOTO: ISABELLE PARADIS

Le Québec compte plus de 500 producteurs de végétaux d'ornement.

comité spécial formé pour traiter de l'ensemble de la question. « On a identifié des pistes de solution et si on ne trouve rien, on va être pas mal nono », confie-t-elle à La Terre de chez nous.

Au Syndicat des producteurs en serre, France Dufort précise que la prochaine rencontre du comité est prévue pour le 6 novembre. Au nombre des solutions avancées, le gouvernement pourrait proposer un tarif préférentiel pour l'achat d'électricité.

FÉDÉRATION ACÉRICOLE

Pierre Lemieux reporté à la présidence

Un mois à peine après avoir claqué la porte de son syndicat de la Côte-du-Sud, le président sortant de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, Pierre Lemieux, a été réélu pour un huitième mandat et ce, sans opposition.

Loïc Hamon

Les délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération, qui s'est tenue à Saint-Georges de Beauce le mercredi 25 octobre, ont en effet accepté à la quasi-unanimité - les deux tiers auraient suffi - de modifier le matin même les règlements généraux pour rendre éligible le président sortant de la Fédération.

Jusqu'à-là, il fallait d'abord se faire élire à la présidence de son syndicat régional pour espérer se faire élire à la présidence de la Fédération.

Or, M. Lemieux ne s'était pas représenté à la présidence de son syndicat début octobre. Après les énormes pressions subies cette année - rappelons l'incendie suspect de sa cabane - il n'avait pas supporté de l'opposition dans son propre secteur de Cap-Saint-Ignace. La nouvelle de sa démission s'est cependant répandue comme une traînée de poudre et plusieurs, au sein de la Fédération, ont exercé des pressions pour qu'il revienne sur sa déci-

sion. Le Syndicat des producteurs acéricoles de Saint-Jean-Valleyfield, qui tenait son assemblée générale après celle de la Côte-du-Sud, a adopté la résolution de modification des règlements généraux qui devait permettre à M. Lemieux de se représenter à la tête de la Fédération.

Le principal intéressé attendait cependant de voir l'appui qu'il recevrait en assemblée générale de la Fédération pour prendre sa décision. M. Lemieux a été le seul candidat proposé et ce, dans neuf bulletins de présentation de candidature cosignés par dix délégués chacun.

Le président de l'UPA, Laurent Pelletier, qui avait été désigné pour présider les élections, a déclaré M. Lemieux élu vers 18h. Les délégués ont accepté le rapport d'élection à l'unanimité.

Le président du Syndicat des producteurs acéricoles de Saint-Hyacinthe, Oneil Beaudoin, n'a pas manqué de relever l'absence de candidat contre M. Lemieux. « Quelqu'un a visiblement cherché à te sortir mais il n'a même pas



PHOTO: L. HAMON

Le président de la Fédération des producteurs acéricoles, Pierre Lemieux, a accepté de signer les bulletins de présentation de candidature sous les applaudissements.

daigné amener de remplaçant. Sans la modification aux règlements, on se serait ramassé sans président juste à cause d'un secteur. Des producteurs vont avoir à faire du ménage... »

« On ne peut vivre avec de la rancœur »

C'est avec émotion que M. Lemieux a accepté de revenir à la tête de la Fédération une autre année. « J'aurais pu me sauver ce printemps après l'incendie de ma cabane à sucre, mais on a décidé, ma famille et moi, de continuer à travailler pour vous autres.

Nul n'est prophète dans son pays et qu'on ne pouvait pas vivre toute sa vie avec de la rancœur

« Je ne sais toujours pas pourquoi des gens ont fait ça. Comme je ne comprends pas pourquoi des gens de ma propre paroisse, qui ne m'ont jamais fait part de leur insatisfaction,

ont décidé de présenter personne contre moi.

« On m'a cependant fait comprendre, depuis, que nul n'est prophète dans son pays et qu'on ne pouvait pas vivre toute sa vie avec de la rancœur. » Reprenant sa fougue habituelle, M. Lemieux a promis de faire de son mieux pour rendre à terme le projet de règlement de vente que venait d'adopter l'assemblée. « On n'aura peut-être pas tous les résultats escomptés la première année mais au moins c'est une étape. J'ai toujours géré la Fédération comme un producteur agricole, en pensant à l'avenir. »

RECOURS COLLECTIF DANS LE SIROP

Règlement hors-cour en vue

Loïc Hamon

Lorsque les délégués de la Fédération des producteurs acéricoles ont voté en faveur d'un règlement hors-cour dans le recours collectif, à l'assemblée générale annuelle, le mercredi 25 octobre, à Saint-Georges de Beauce, on a cru entendre un grand ouf! parmi les 600 producteurs présents.

Le résultat du vote était prévisible. Lors des consultations menées à l'automne, une majorité de producteurs s'étaient prononcés pour en finir avec cette affaire qui a semé la zizanie dans leur rang. Rappelons qu'au printemps, la Cour supérieure a donné raison à Léo Doyon, un acériculteur de Saint-Clotilde-de-Beauce, qui avait intenté un recours collectif afin de récupérer le profit de la vente des surplus de sirop de 1990 et 1991. Ce sirop avait été cédé au Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable, RCPÉQ, alors que la Fédération des producteurs acéricoles était en faillite technique.

Le juge Martin a condamné les deux parties à rembourser conjointement l'équivalent de 12 M\$ environ en capital et intérêts à plus de 5 000 produc-

teurs. L'un ne peut donc régler sans l'autre. La résolution demande cependant à la Fédération de se retirer du Regroupement, si ce dernier refuse de régler. Le RCPÉQ devra aussi renoncer à poursuivre la Fédération.

La décision des deux organismes de loger appel a suscité beaucoup de mécontentements chez les producteurs concernés

La décision des deux organismes de loger appel a suscité beaucoup de mécontentements chez les producteurs concernés. Depuis quelques mois, les relations entre la Fédération et le Regroupement, un organisme de concertation où siègent les acheteurs de sirop, se sont aussi grandement détériorées depuis quelques mois.

Les négociations entourant la gestion de l'opération de retrait du surplus de 2000 avec le gouvernement ont notamment engendré des frictions. À l'occasion d'une autre résolu-



PHOTO: LOÏC HAMON

Au moins 600 producteurs acéricoles, incluant une centaine de délégués, ont assisté à l'assemblée générale de la Fédération des producteurs acéricoles, le mercredi 25 octobre, à Saint-Georges de Beauce.

tion, qui donne carrément le mandat à la Fédération de se retirer du RCPÉQ si elle le juge à propos, les dirigeants de la Fédération ont évoqué plusieurs autres problèmes d'intendance au sein de l'organisme.

La Fédération considère le RCPÉQ comme un simple « exécutant » chargé du classement, de l'inspection et de la

promotion du sirop d'érable. Au-delà de ces considérations, c'est l'adoption d'un règlement de vente et la reprise en main de la gestion des surplus par la Fédération, qui rendent moins essentiel le Regroupement aux yeux des producteurs, surtout dans le cadre d'un règlement destiné à ramener la paix entre eux.

LE RÈGLEMENT VOTÉ

Tout le sirop passera par la Fédération

Les 10 000 producteurs de sirop d'érable en vrac ont décidé de mettre leur production en commun et de confier à leur Fédération la mise en marché exclusive de leur produit.

Loïc Hamon

Les délégués de l'assemblée générale annuelle de la Fédération du mercredi 25 octobre, à Saint Georges de Beauce, ont voté, par une très large majorité, en faveur du règlement de vente nécessaire à ce changement. Celui-ci sera appliqué dès la saison 2001.

Il s'agit d'un changement important dans l'organisation de la mise en marché du sirop d'érable au Québec.

En vertu du plan conjoint des producteurs acéricoles, la Fédération négocie actuellement une convention de mise en marché annuelle avec les acheteurs mais les transactions de sirop se faisaient encore directement avec les acheteurs. Dorénavant, la Fédération des producteurs acéricoles jouera le rôle d'agent exclusif du sirop d'érable

en vrac au Québec auprès des acheteurs accrédités. Le règlement de vente prévoit également la constitution d'un pool de vente. Les producteurs mettront leur sirop en commun, se partageront les recettes et supporteront ensemble les surplus.

Baisse de revenus

Dans le système actuel, les prix varient inversement avec l'offre selon une échelle négociée en début de saison. Toutefois, les acheteurs n'achètent pas plus de sirop même si les prix baissent énormément.

D'où une baisse globale de revenus qui peut être importante en période de surproduction comme cette année. Avec un surplus de 22 millions de livres et un prix moyen pondéré de 1,54 \$ la livre, on évalue le manque à gagner pour

1999 pour l'ensemble des producteurs à 20 M \$. Dans le nouveau système, les producteurs négocieront les prix qu'ils souhaitent obtenir.

Le volume correspondant à la demande sera vendu à ces prix. Ce qui reste en surplus sera mis en réserve pour être vendu les années suivantes. Dans les négociations amorcées en septembre avec les acheteurs en vue du renouvellement de la convention de mise en marché, la Fédération demande un prix moyen pondéré de 1,88 \$ la livre. Pour une récolte supérieure de 10 % à la demande, qui se situe autour de 65 millions de livres, les producteurs recevront 90 % des revenus escomptés.

Des fils à attacher

Un règlement de vente ne règle pas entièrement le problème des surplus. Cette année, le MAPAQ a dû garantir un prêt d'urgence de 39 M\$ aux producteurs pour pouvoir retirer les énormes surplus de sirop du marché.

Le président de la Fédération, Pierre Lemieux, a indiqué à ce sujet que le

règlement de vente devra être « attaché » avec un programme de soutien des revenus. Des pourparlers ont été amorcés avec le MAPAQ dans le cadre de la réforme des outils financiers.

La Fédération souhaite maintenant pouvoir faire homologuer son règlement de vente par la Régie

Dans son allocution sur vidéo, le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel, a abordé la question en rappelant la mise sur pied prochaine de La Financière agricole.

Tout en admettant la nécessité d'une « solution à long terme », le ministre s'est aussi exprimé sur la nécessaire « cohésion » et « responsabilisation » des producteurs envers leur Fédération et la qualité de leur produit. La Fédération souhaite maintenant pouvoir faire homologuer son règlement de vente par la Régie des marchés agricoles le plus tôt possible de façon à pouvoir poursuivre les négociations avec les acheteurs au sujet de la convention de mise en marché 2001.

USINE D'ÉTHANOL DE VARENNES

La construction débutera avant la fin de l'année

VARENNES - Après sept ans d'efforts, le projet d'usine de production d'éthanol à base de maïs-grain a atteint la phase de la construction. Celle-ci s'étalera sur les 20 prochains mois. L'usine nécessitera un investissement de 100 M\$ environ et s'élèvera dans le parc industriel réservé aux industries chimiques de Varennes.

Rénald Bourgeois

Le début de la construction a été annoncé le 30 octobre en présence du vice-premier ministre et député du comté, M. Bernard Landry, de Robert E. Gallant, président de Alcools de commerce, promoteur du projet, de M. Germain Chabot, président de Pro-Éthanol, de Laurent Pellerin, président de l'UPA et de M. Claude Blanchet, président de la Société générale de financement.

Mission accomplie

M. Germain Chabot, président du groupe de quelque 700 producteurs de maïs qui se sont engagés à l'approvisionnement, a pu dire mission accomplie. Depuis neuf ans, des producteurs, au sein de la Fédération des producteurs de cultures commerciales d'abord, puis d'une compagnie privée, ont fait de nombreuses démarches pour réunir les conditions favorables à la réalisation du projet. Ils ont investi 2,5 M\$ dans le projet et signé une entente d'approvisionne-

ment de 12 ans pour les deux tiers du volume. Les producteurs de maïs souhaitaient profiter de ce débouché pour écouler une partie de leur maïs.

300 000 tonnes de maïs

La nouvelle usine utilisera un minimum de 300 000 tonnes de maïs, soit 10 % de la production québécoise ac-

L'investissement est stratégique puisqu'il permettra le développement d'entreprises connexes ou voisines

tuelle. L'usine produira 120 M de litres d'éthanol et créera 50 emplois. L'éthanol sera acquis par Petro Canada. Celle-ci l'ajoutera à son carburant dans une proportion qui peut atteindre 10 %. La taxe sur l'éthanol sera abaissée pour rendre le prix du



PHOTO: RÉNALD BOURGEOIS

MM. Germain Chabot, président de Pro-Éthanol, Laurent Pellerin, président de l'UPA, Robert E. Gallant, président de Alcools de commerce et Bernard Landry, vice-premier ministre.

carburant compétitif. Outre l'éthanol, l'usine produira quelque 100 000 tonnes de drèche de distillerie qui peut entrer dans la formulation des rations pour les bovins et remplacer le tourteau de soya. Elle produira également du gaz carbonique qui sert à gazéifier les boissons. La SGF, par le biais de sa filiale SGF chimie, investira 25 M\$ dans Les Alcools de commerce.

Pour la SGF, l'investissement est stratégique puisqu'il permettra le développement d'entreprises connexes ou voisines telles la minoterie de maïs, la production de butanol, de propylène glycol et de résines.

Choix environnemental

Les divers intervenants ont souligné que l'éthanol est plus sécuritaire pour l'environnement. D'abord, il permet

de remplacer un additif de l'essence dommageable pour l'environnement.

De plus, il s'agit d'une ressource renouvelable puisque produit à base de maïs. Au plan de la production agricole, les producteurs cherchent à réduire les impacts négatifs sur l'environnement en n'utilisant que les quantités nécessaires de fertilisants et de pesticides.

Ils se sont donné des règles à respecter sur une base volontaire. D'ailleurs, a-t-on également souligné, la production de maïs ne croîtra pas nécessairement puisque la production québécoise dépasse de 600 000 tonnes environ les besoins de l'industrie de l'alimentation animale.

Ce volume qu'on doit actuellement exporter suffira amplement à approvisionner l'usine.

ÉDITORIAL

Gardons le cap

Du chemin, en environnement, il y en a encore long à faire. Pas seulement en agriculture, dans de nombreux autres secteurs. Pour leur part, les producteurs et productrices agricoles ont fait beaucoup de millage ces dernières années dans ce domaine.



LAURENT PELLERIN
Président
général de l'UPA

Les progrès sont là pour le prouver. Toutefois, il y a encore énormément de pain sur la planche. C'est tout cela qu'on a pu voir, vendredi dernier, à Drummondville, durant la journée provinciale sur l'agroenvironnement. Rappelez-vous, au début des années 1990, la notion d'agroenvironnement faisait à peine ses premiers pas. Puis, petit à petit, les pièces du puzzle se sont ajoutées, le milieu s'est pris en mains. Pensons, pour nommer quelques exemples, à la stratégie phytosanitaire du MAPAQ (92), à la stratégie agroenvironnementale de l'UPA (94), au plan agroenvironnemental de la production porcine (97), à l'avènement des clubs agroenvironnementaux (97), au portrait agroenviron-

nemental des fermes (99). Le Phénix de l'environnement que les 20 000 fermes du portrait ont remporté le printemps dernier témoigne éloquemment que les premiers jalons sont posés.

Si nous avons toutes les raisons d'être fiers du travail accompli, il faut se garder de s'asseoir sur nos lauriers. Les attentes sont grandes envers nous. Qu'il s'agisse de l'État, de nos concitoyens ou de nous-mêmes, la barre est haute. Nous devons produire des résultats concrets. Il faudra réduire l'utilisation des intrants ayant une incidence sur l'environnement, améliorer la qualité de nos cours d'eau, augmenter le recours à la lutte intégrée, mettre en place des techniques améliorées de traitement des lisiers, etc. Pas besoin de faire compliqué : il faut des objectifs précis et réalistes, des moyens efficaces et des ressources appropriées. Si on attend beaucoup de nous, il faut également qu'on prenne la mesure de la

tâche colossale qui est la nôtre. Une telle entreprise, c'est du jamais vu, tant par le nombre de personnes qu'elle sollicite (45 000), que par les superficies qu'elle met en jeu ou la complexité reconnue du problème en cause. Une ferme, ce n'est pas non plus comme n'importe quelle «shop» : on y travaille sur du vivant, plantes ou animaux. Voilà pourquoi une sensibilité particulière s'impose. De la patience et des ressources aussi... «Pour les eaux usées des municipalités, ça a pris 20 ans et 7 milliards \$, de dire le Ministre de

L'important, c'est de viser une amélioration continue sur chaque ferme, dans chaque région, chaque production

l'Environnement, Paul Bégin. Pour l'agriculture, a-t-il poursuivi, ça va prendre du temps et aussi de l'argent.» Content de l'entendre, M. Bégin... Il faut maintenant passer à un grand plan de match provincial, fondé sur les données du portrait agroenvironnemental. Du concret qui débouche sur des résultats mesurables. L'important, c'est de viser une amélioration continue sur chaque ferme, dans chaque région, chaque production. Ce qui compte, c'est le résultat cumulatif de toutes ces actions comme pour le portrait agroenvironnemental. C'est un grand défi pour 45 000 personnes de passer à l'action toutes ensemble. Mais le syndicalisme agricole a l'habitude des grands défis. J'ai confiance : il suffit de garder le cap.

UNE CAMPAGNE CHAUDE POUR DUCEPPE



Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE

DE CHEZ NOUS
FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: L'Union des producteurs agricoles
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX (450) 670-4788

SITE WEB: www.tcn.upa.qc.ca

RÉDACTION: (450) 679-8483 poste 7578

Courrier électronique: tcn@tcn.upa.qc.ca

PUBLICITÉ: (450) 679-8483 poste 7275

Courrier électronique: pub@tcn.upa.qc.ca

ABONNEMENTS: (450) 679-8483 poste 7290

Courrier électronique: tirage@tcn.upa.qc.ca

ANNONCES CLASSÉES: (450) 679-7809

Courrier électronique:

petitesannonces@tcn.upa.qc.ca

DIRECTEUR: Hugues Belzile

RÉDACTRICE EN CHEF:

France Groulx

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES:

Victor Larivière

CHEF DE PUPÏTRE:

Marie-Paule Villeneuve

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION:

Carole Lalancette

RESPONSABLE DU TIRAGE: Micheline Courchesne

ADMINISTRATION: Jocelyne Gareau

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: Réal Loiseau

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:

Robert Bissonnette, Christian Guinard,

Sylvain Joubert, Sylvain Lalonde

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:

Jacques Long

Tél. Toronto (905) 335-5700 Fax (905) 335-5001

Courrier électronique: jloug@direct.com

IMPRESSION: Imprimerie Transmag



ABONNEMENT:

Québec 1 an: 38,25 \$ 2 ans: 65,85 \$ 3 ans: 91,16 \$

Abonnement hors Canada: 1 an: 100 \$ Taxe incluse

Chèque ou mandat à l'ordre de

La Terre de chez nous

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec - 1992

Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830

États-Unis deuxième classe payé Champlain N.Y.

Pas facile de continuer

J'ai 25 ans, j'ai terminé il y a deux ans mon DEC en GEEA, j'ai une cinquantaine de moutons, mais ce n'est pas toujours facile de continuer, pour grossir, malgré l'argent.

Suite aux lectures dans La Terre de chez nous, section «opinion rurale», sur la prime à l'établissement «L'impossibilité de l'obtention», nous entendons parler toujours de ceux qui ne peuvent pas avoir la prime, mais de ceux qui l'ont eue ou qui vont l'avoir, pouvons-nous avoir des renseignements? Quelles démarches? Combien d'années avant l'obtention? Combien d'argent investi? Après combien de demandes? Quelles preuves veulent-ils? Comment se préparer? À quoi s'attendre?

Nous entendons toujours dire que le gouvernement fait de la valorisation sur l'éducation en agriculture, les primes données (disons vite) à la suite des cours réussis : 20 000\$ DEP, 30 000\$ DEC. Pourquoi gaspiller de l'argent dans les annonces pour inciter les gens à aller à l'école? Pourquoi donner autant d'espoir? Pourquoi ne pas se rendre à l'évidence qu'ils veulent seulement faire parler les gens et n'aider personne? (...)

Puis il y a de plus en plus de gens instruits et qui veulent. Ils se donnent

la peine, malgré beaucoup d'obligations du gouvernement pour ceux qui veulent prendre la ferme familiale. Mais il y a moins de relève, ne demandez pas pourquoi... il faut pour un transfert de ferme familiale que les parents donnent leur chemise pour que leurs enfants puissent continuer.

Plusieurs ventes, encans, sont faits à cause d'un manque de relève. Une chose est sûre, c'est que les agriculteurs sont de plus en plus âgés. Où allons-nous?

Nous les jeunes montrons déjà notre vouloir et intérêt en allant étudier, c'est sûrement pas pour passer le temps et user notre linge! Nous voulons mettre bien plus que de l'acharnement, de la détermination, de la volonté de foncer et une partie de notre vie pour faire nos preuves, mais à 25 ans nous n'avons pas 100 000\$ dans les poches d'en arrière.

Ce que vous faites, cher gouvernement, c'est comme montrer à un enfant un bonbon et ne jamais lui permettre de le manger. Nous ne sommes plus des enfants et ça suffit de jouer avec nous comme ça. En espérant avoir un suivi avec cette lettre.

Mélanie Thibault
Magog

Des règles claires

À sujet des primes à l'établissement, j'aimerais que les montants versés à la prime à l'établissement soient publiés.

Autrement dit s'ils ont versé X milliers de dollars par année que ce soit publié. Et qu'on sache dans quels secteurs d'activité agricole ils ont versé les primes à l'établissement.

J'aimerais bien y avoir droit mais je travaille à temps plein à l'extérieur, donc je n'y ai pas droit. J'aimerais démarrer une entreprise agricole.

J'ai l'impression qu'il y a un peu de fausse publicité là-dedans, on ne fait pas les bonnes représentations, on promet des choses auxquelles on n'a pas droit.

Les règles devraient être claires, les montants devraient être dévoilés, il n'y a pas grand monde qui a droit à la prime.

Où sont écrites les règles appliquées par la Société de financement agricole c'est-à-dire qui leur a dicté les règles? Est-ce un décret gouvernemental ou un règlement ou leur propre

règle administrative, et si c'est le cas il y aurait lieu de demander au gouvernement ou à un ombudsman de se prononcer là-dessus parce que c'est inéquitable et injuste envers les citoyens.

Alain Tanguay
Dunham

N.D.L.R. : Le tableau dont vous parlez a été publié dans notre édition du 3 août dernier.

Votre opinion S.V.P.

Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Nous accordons la priorité aux questions traitées dans le journal et nous nous réservons le droit de couper les textes trop longs.

CAPACITÉ DE PROFITS



PUISSANCE GÉNÉTIQUE.

La technologie qui produit DES RÉSULTATS



www.pioneer.com/canada

Hybride de Pioneer® 39M27 2250 ut



Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 39M27	5	6 710	508	24,3	50,00 \$
DeKalb DK221		6 202		23,7	
Pioneer 39M27	8	6 603	464	23,5	47,50 \$
DeKalb DKC27-11		6 139		23,0	
Pioneer 39M27	9	6 503	445	23,5	45,00 \$
Hyland HL 2093		6 058		22,9	
Pioneer 39M27	48	6 754	452	23,4	47,50 \$
Tous les concurrents		6 302		23,5	

Hybride de Pioneer® 38P05 2850 ut

Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 38P05	11	8 616	608	24,4	55,00 \$
NK Brand N2555BT		8 008		23,3	
Pioneer 38P05	12	8 698	696	23,8	60,00 \$
NK Brand N27-M3		8 002		22,0	
Pioneer 38P05	21	8 434	345	23,5	35,00 \$
NK Brand N3030BT		8 090		23,4	
Pioneer 38P05	96	8 560	452	23,1	50,00 \$
Tous les concurrents		8 108		23,9	

Résultats de parcelles pour le Canada au 24 octobre 2000. Les revenus par hectare sont calculés à 108,00 \$ la tonne moins les frais de séchage de 0,78 \$ par point d'humidité au-dessus de 15%.

(1)Hybride de maïs de marque Pioneer® avec le gène YieldGard(a). (a)Marque déposée de Monsanto Company, utilisée sous sa licence.(1)Hybride de maïs de marque Pioneer® avec le gène YieldGard(a). (a)Marque déposée de Monsanto Company, utilisée sous sa licence.

Hybride de Pioneer® 38P05 2850 unités thermiques

Solide tolérance de la sécheresse. Bonne agronomie avec des racines et des tiges dans la moyenne. Résistance naturelle modérée à la pyrale du maïs. Bon poids à l'hectolitre. Excellente résistance au charbon de tête. Évitez de semer là où la cercosporiose ou l'antracnose sont sources d'inquiétude.

Hybride de Pioneer® 38W36 2775 ut



Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 38W36	9	8 535	796	27,7	60,00 \$
NK Brand N2555BT		7 738		24,7	
Pioneer 38W36	5	8 366	658	27,6	35,00 \$
NK Brand N27-M3		7 007		23,0	
Pioneer 38W36	6	8 692	188	24,3	0,00 \$
NK Brand N3030BT		8 503		21,5	
Pioneer 38W36	47	8 472	615	26,5	52,50 \$
Tous les concurrents		7 858		24,9	

Hybride de Pioneer® 37H24 2950 ut

Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 37H24	8	9 118	332	25,2	32,50 \$
Dekalb DK440		8 786		25,1	
Pioneer 37H24	3	9 626	583	23,8	67,50 \$
Direct seeds D53		9 043		25,7	
Pioneer 37H24	10	9 325	414	23,9	27,50 \$
NK Brand N3030BT		8 911		22,0	
Pioneer 37H24	62	9 312	746	24,9	75,00 \$
Tous les concurrents		8 566		24,9	



PRODUITS DE MARQUE
PIONEER.

Choix
2001

Choisissez à partir du plus grand nombre de choix.

Nouveaux programmes de crédit et autres options, y compris

Vrai Choix MS

Allez voir « Services » à www.pioneer.com/canada ou voyez votre professionnel des ventes Pioneer au sujet des détails.

Les éleveurs de porcs disent oui à La Financière

Jean-Charles Gagné

SAINTE-FOY – L'assemblée générale spéciale des éleveurs de porcs du Québec a voté à l'unanimité en faveur de la réforme de la sécurité du revenu et de la création de La Financière agricole, le 20 octobre. Les délégués ont toutefois signalé leur méfiance et leurs nombreuses inquiétudes au président de l'UPA, Laurent Pellerin, sur place pour défendre ce dossier.

Entre autres inquiétudes, les délégués ont évoqué le niveau de la contribution de La Financière au compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) et les plafonds autorisés sur les dépôts.

Cotisation plus élevée

Selon l'économiste de l'UPA, Yvon Proulx, les éleveurs de porcs bénéficieraient de la même couverture que celle actuellement offerte par l'assurance stabilisation. Le coût de production servirait à établir les compensations qui proviendraient à la fois de dépôts dans un compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) et d'une assurance stabilisation complémentaire.

Les éleveurs devraient cependant assumer une cotisation plus élevée que celle qui a cours.

En effet, Québec paierait la moitié de la cotisation au CSRA au lieu des deux tiers comme c'est le cas en assurance stabilisation. En pratique, cela coûterait aux éleveurs 0,87 \$ de plus par porc et 11 \$ de plus par truie. « À l'échelle provinciale, les éleveurs devront assumer entre 8 M\$ et 10 M\$ de plus, a noté Jean Duquette, de l'Estrie. Or, les éleveurs en ont assez des coupures. »

« L'UPA défend toujours une couverture nette équivalente, a rappelé M. Pellerin. Si le Conseil du Trésor reste sur sa position de financer le CSRA à 50 %, il faudra réajuster le revenu stabilisé pour obtenir cette couverture équivalente. Le salaire de l'ouvrier spécialisé pourrait par exemple servir à cette opération. »

Plafonds

Deux scénarios circulent quant aux plafonds autorisés au CSRA. Dans un cas, le plafond serait établi à partir de la dimension de la réserve. Dans l'autre cas, le plafond serait calculé sur les ventes nettes admissibles, mais la contribution de La Financière diminuerait à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Cette dernière avenue aurait l'avantage de favoriser les fermes porcines familiales, dit-on.

La Financière verserait par exemple une pleine contrepartie au dépôt d'une ferme sur le premier demi-million de dollars de ventes nettes.

Elle retrancherait un point de pourcentage pour les 250 000 \$ de ventes

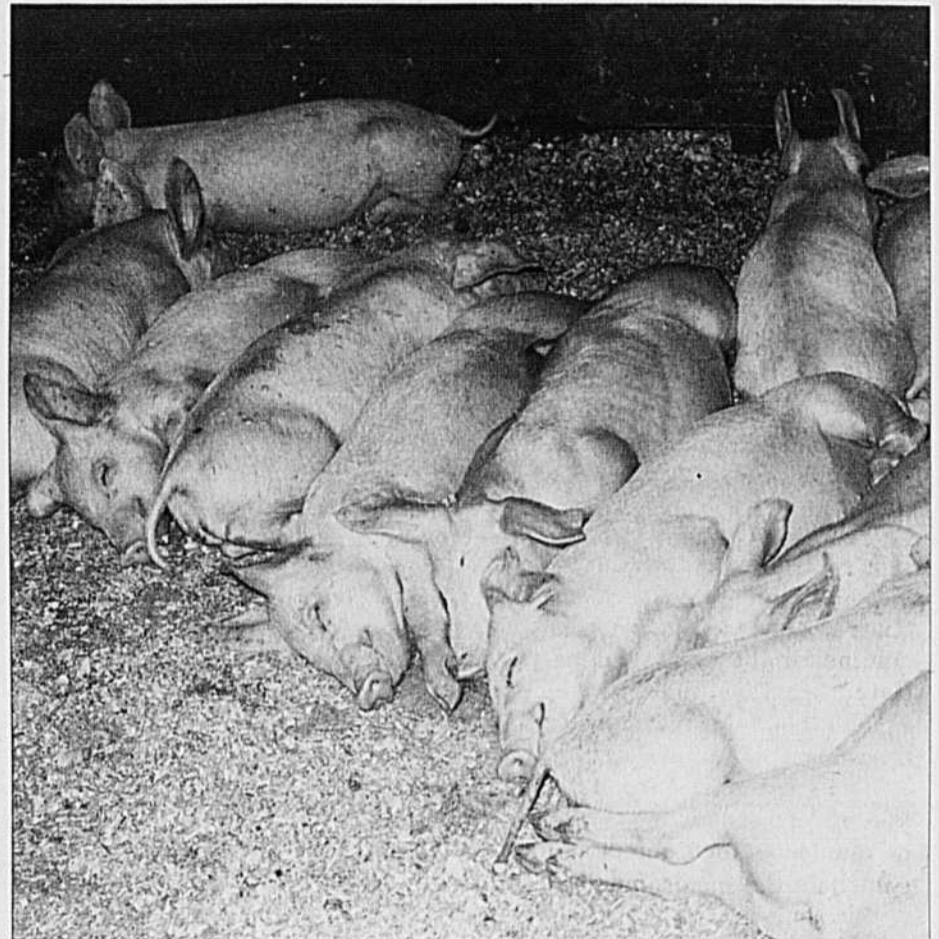


PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les fermes porcines bénéficieraient de la même couverture que celle offerte par l'assurance stabilisation

suivantes, et ainsi de suite. Au total, la contrepartie de La Financière n'équivaldrait plus à la moitié de la cotisation au CSRA.

Certains notent que les fermes porcines au chiffre d'affaires plus élevé, dont les intégrateurs, paieraient plus de cotisation pour une couverture équivalente. On ne sait pour l'instant combien de fermes indépendantes se trouvent dans la même situation. La sécurité de revenu des éleveurs profite

aussi aux transformateurs qui bénéficient ainsi d'une sécurité d'approvisionnement, a noté Bruno Vigneault, éleveur à Plessisville. « Des multinationales font actuellement des profits indécents, a-t-il ajouté. »

« Ne pourraient-elles pas assumer une partie de la sécurité de revenu des éleveurs ? » a-t-il demandé. « C'est toutefois rêver de penser qu'on va aller jouer dans les profits de ces multinationales », a dit M. Pellerin.

Et l'intégration ?

SAINTE-FOY- Quel serait l'impact du nouveau régime de sécurité de revenu sur la production porcine sous intégration ? Il ne s'agit pas d'une question oiseuse quand on considère que la production à forfait touche environ 45 % des porcs du Québec.

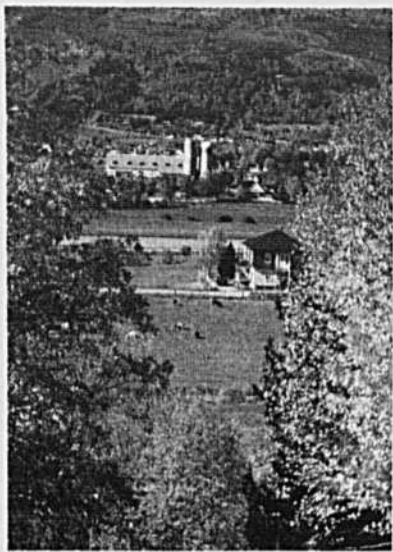
Ce qui est clair, c'est que les producteurs de porcs à forfait ne peuvent avoir de compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA), dans le modèle de sécurité de revenu envisagé. Le CSRA repose en effet sur les ventes nettes admissibles.

Or, les producteurs à forfait n'effectuent pas de ventes parce que les porcs ne leur appartiennent pas. Dans le régime actuel, ces producteurs n'ont pas droit aux compensations de l'assurance stabilisation.

Une hypothèse envisage de reconnaître le forfait versé par l'intégrateur à titre de revenu comme une vente nette admissible. Cette approche semble toutefois difficile à défendre. Car le programme de sécurité de revenu sert à assurer un risque et c'est l'intégrateur qui prend ce risque. Il n'y a pas de solution finale et les discussions se poursuivent.

Par ailleurs, l'hypothèse d'une contribution dégressive de La Financière au CSRA, au-delà de 500 000 \$ de ventes nettes, semble toucher directement les intégrateurs.

Dans ce scénario, les fermes porcines aux revenus plus élevés assumeraient plus que la moitié des dépôts autorisés au CSRA, pour une couverture équivalente. J.-C.G.



Pour mettre l'agriculture « sur la map »

Jean-Charles Gagné

Le président de l'UPA, Laurent Pellerin, a avancé de nombreux arguments pour inciter les éleveurs de porcs à ratifier la création de La Financière agricole.

« La Financière va représenter un levier économique important pour l'agriculture en autant que les agriculteurs en gardent le contrôle. »

« Elle permettrait de donner un poids majeur à l'agroalimentaire sur la place publique. » M. Pellerin a fait le parallèle avec le Fonds de solidarité de la FTQ, qui jouit d'une visibilité énorme alors qu'il consent des prêts de 200 M\$ par an. « Or, La Financière consentirait 800 M\$ de prêts par an », a-t-il dit.

Pour le président de l'UPA, il s'agit « d'une opportunité à saisir ». Il ne pense pas qu'une proposition similaire émerge dans un avenir rapproché. Au début des négociations, Québec voulait tout simplement abandonner l'assurance stabilisation et consentir un budget de 99 M\$ couvrant toutes les productions pour l'an 2000 seulement, a noté M. Pellerin.

« La proposition sur la table garantit 300 M\$ par an durant sept ans à la sécurité de revenu. Les surplus d'opération demeurent à La Financière et peuvent servir au développement de l'agriculture. »

C'est ce qui pourrait arriver si les agriculteurs vont chercher encore plus d'argent sur le marché ou à la suite d'une amélioration des coûts de production. Il a rappelé que les éleveurs de porcs allaient chercher 94 % de leurs revenus sur le marché, 88 % dans le cas des porcelets.

Sans entrer dans les détails, M. Pellerin a rappelé que les dépôts à La Financière vont constituer des actifs des éleveurs qui pourraient servir de garanties.

Ces dépôts seraient par ailleurs déductibles d'impôt et des intérêts compétitifs seraient versés aux agriculteurs.

PORCS TRAITÉS AU CARBADOX

Une saga judiciaire s'annonce

Jean-Charles Gagné

Le branle-bas autour des 125 porcs qui auraient consommé de la moulée contenant du carbadox, et abattus sans respecter le délai prescrit, n'est pas terminé. Après l'avis public du 25 septembre, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a exigé le rappel du matériel d'équarrissage et des moulées susceptibles d'en contenir. Si bien que la facture de cette opération s'élève maintenant à plusieurs millions de dollars. Par ailleurs, les mises en demeure ont commencé à pleuvoir et les batailles de compagnies d'assurance devant les tribunaux s'annoncent longues et fort coûteuses.

Erreur sur la personne ?

L'erreur humaine à la base de tout ce processus ne reviendrait pas à l'éleveur de porcs du Bas-Saint-Laurent qui a expédié ses 125 porcs, comme on l'a cru au départ. Cet éleveur a avisé le vétérinaire en poste à l'abattoir Saint-Alexandre, mais il n'aurait pas commis d'erreur. Ce serait la meunerie qui aurait fait un faux pas en prenant mal la commande de moulée. Si bien que de la moulée contenant des médicaments se serait retrouvée dans le silo attitré aux porcs de finition. C'est du moins ce qu'on a appris lors de l'assemblée spéciale de la Fédération des producteurs de porcs, tenue à Sainte-Foy, le 20 octobre.

On ajoutait que les 125 porcs en question n'avaient peut-être même pas consommé de moulée médicamentée au carbadox. Il restait en effet quatre tonnes de moulée appropriée dans le silo avant que les porcs n'entament celle contenant l'antibiotique. « Un scénario dont l'Agence n'a jamais entendu parler », a dit le Dr Michel Landry, en entrevue, le 27 octobre. Après enquête, l'Agence maintient que c'est une erreur d'administration de l'antibiotique à la ferme qui est à l'origine du processus.

Rappel de moulées

Le Dr Landry a confirmé le rappel sur les moulées préparées à partir de farines de viande provenant des déchets d'Abattoir Saint-Alexandre du 18 et 19 septembre. Toutes les farines de viande (52 tonnes) et les aliments déjà préparés (700 tonnes) ont été rapatriés. « L'Agence voulait ainsi éviter tout risque d'un retour de l'antibiotique dans la chaîne alimentaire même s'il s'agissait de carbadox métabolisé, à très petites doses », a précisé le Dr Landry. Avec cette mesure, l'Agence n'a pas jugé pertinent de rappeler les poulets de chair du Québec qui auraient pu consommer de telles moulées ainsi que les œufs de consommation.

Par ailleurs, toute la viande qui faisait l'objet d'un rappel a été

récupérée, a dit le Dr Landry. Dans la plupart des cas, elle a été enfouie sous supervision de l'Agence.

Qui va payer ?

Les mises en demeure se multiplient dans ce dossier. L'Abattoir Saint-Alexandre reçoit des factures de ses clients pour les frais de transformation de la viande de porc rappelée et pour les frais d'enfouissement encourus. Selon son président, Jacques Poitras, l'Abattoir Saint-Alexandre commence à avoir de « fortes pressions de ses clients ». Chose certaine, « mes assureurs ne paieront pas ça parce que l'erreur ne relève pas de ma responsabilité », a précisé M. Poitras, le 26 octobre.

M. Poitras a rappelé qu'il était une « victime » dans cette affaire. Il s'at-

tendait à plus de support de la Fédération des producteurs de porcs et de l'éleveur en cause. « La collaboration n'est pas forte. Ils ne répondent pas à nos lettres ni à nos appels. Le producteur ne m'a même pas fourni le nom de son assureur. »

Les avocats d'Abattoir Saint-Alexandre ont adressé une mise en demeure à la Fédération et à l'éleveur du Bas-Saint-Laurent, les tenant responsables des dommages subis. Si ce n'est déjà fait, la meunerie devrait à son tour être mise en cause. « L'Agence n'est pas visée par une mise en demeure, a dit le Dr Landry. L'Agence n'a aucune responsabilité sur les pertes encourues par qui que ce soit. » Chose certaine, il risque de s'écouler quelques années avant de voir le dénouement de cette affaire.

La Fédération évalue la possibilité d'un fonctionnement différent avec l'Agence. Il est probable que la Fédération tente de faire accepter par l'Agence des processus de gestion précis pour les cas qui sortent des règles normales. D'après la Fédération, une telle approche est déjà en vigueur dans le domaine des œufs.

On croit que cette avenue permettrait d'accélérer la vitesse de réaction et de sortir d'une approche au cas par cas. Il s'agirait d'un complément aux normes HACCP sur la salubrité en cours d'implantation sur les fermes porcines. Peut-être éviterait-on ainsi les « mesures de guerre » utilisées par l'Agence pour régler un cas où 95 % de la viande était déjà récupérée, a-t-on entendu, lors de l'assemblée spéciale du 20 octobre.

LES FAITS

No 69

Q. Que puis-je faire pour protéger mon maïs à la fois contre les pyrales et les mauvaises herbes?

R. Semez des hybrides YieldGard de NK™.

Pourquoi choisir entre le Bt et la tolérance aux herbicides? En semant des hybrides YieldGard Bt de NK, vous profitez d'une protection contre les ravages de la pyrale du maïs pendant toute la saison et vous bénéficiez des avantages liés à la tolérance à l'herbicide Liberty.

Seuls les hybrides YieldGard NK sont dotés du gène YieldGard Bt-11 qui procure à la fois la protection Bt contre les pyrales du maïs et la tolérance à l'herbicide Liberty qui assure un désherbage efficace.

Liberty, un herbicide à large spectre et à action rapide, se distingue par son mode d'action tout à fait unique et sa grande fenêtre d'application, des qualités qui en font un produit des plus sécuritaires pour la culture.

Profitez des avantages supplémentaires des hybrides YieldGard de NK :

- Protection intégrée contre la pyrale du maïs et contrôle d'un large spectre de graminées et de mauvaises herbes à feuilles larges.
- Vaste gamme de 10 hybrides YieldGard NK adaptés à de nombreuses zones de maturité.
- Du nouveau cette année : les étiquettes rouges. Ces étiquettes sont conçues pour vous aider à conserver votre semence Bt-11 à l'écart des autres hybrides Bt ou du maïs non Bt.
- Nous sommes tous responsables de l'utilisation judicieuse de cette technologie. Préservez l'efficacité du gène Bt en semant un refuge sur votre ferme.



NK. Une nouvelle façon de penser.™

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui! Ou composez le 1 888 300-0147. www.nkcanada.com

NK et Une nouvelle façon de penser sont des marques de commerce de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc. Le logo NK est une marque déposée de Novartis AG, utilisée sous licence par Novartis Seeds Inc. YieldGard est une marque de commerce de Monsanto Company, utilisée sous licence par Novartis Seeds Inc. Liberty et Liberty Link sont des marques déposées du Groupe Aventis.

ANTIBIOTIQUES DANS LES ÉLEVAGES

Le débat fait rage aux États-Unis

Le Food and Drug Administration des États-Unis vient d'annoncer son intention de bannir l'utilisation de deux antibiotiques pour la volaille.

France Groulx

C'est la première fois qu'un interdit est imposé en vertu du risque que pourrait comporter pour les humains l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages. À moyen et long terme, cette décision risque d'avoir des répercussions importantes pour les éleveurs des deux côtés de la frontière.

Les deux antibiotiques visés font partie de la classe des fluoroquinolones. Ils avaient été approuvés pour traiter la volaille et les bovins au milieu des

années 90. Chez la volaille, ce type d'antibiotique peut-être utilisé dans l'eau pour les problèmes respiratoires causés par la bactérie E.Coli. Chez les humains, les médecins les prescrivent pour venir à bout d'affections sévères des intestins.

Des bactéries dures à cuire

Depuis quelques années, la communauté médicale note une perte d'efficacité du traitement due au développement de bactéries résistantes aux fluoroquinolones. L'Organisation mondiale de la santé fait pression depuis plusieurs années sur les autorités gouvernementales américaines afin d'interdire les antibiotiques dans les élevages. Malgré l'absence de preuves scientifiques formelles, on croit que la résistance aux antibiotiques chez les humains pourrait être attribuée à leur surutilisation chez les animaux d'élevage. Les deux antibiotiques visés sont le Baytril de Bayer et le SaraFlox par Abbott. La compagnie Abbott fait diligence en retirant le produit sur-le-



PHOTO: TCN

Si le Baytril devient prohibé aux États-Unis, il pourrait le devenir au Canada.

champ, alors que Bayer songe à livrer bataille. Le cas échéant, de longs mois pourraient s'écouler avant qu'une décision finale ne soit prise.

Les opposants affirment que cette décision ouvre une brèche dans toute la question de la résistance aux antibiotiques et risque d'avoir un impact significatif sur les élevages et sur l'innocuité alimentaire de la volaille.

Une question de santé et d'innocuité

Si le Baytril devient prohibé aux États-Unis, à moyen terme il pourrait le devenir aussi au Canada. Dans de

pareilles circonstances, Santé Canada a tendance à faire écho aux autorités américaines afin d'éviter de perturber le commerce entre les deux pays. Le Baytril peut servir en solution pour le trempage des œufs d'incubation. Il sert à contrôler le mycoplasme, une épidémie fait d'ailleurs rage dans plusieurs États américains. Cette affection est responsable de mortalité chez les poussins et chez les poules reproductrices.

Selon Louise Mercier, vétérinaire spécialiste dans le secteur de la volaille, le Baytril est aussi utilisé exceptionnellement dans les cas d'infection de type E. Coli, là où d'autres antibiotiques ne fonctionnent pas. Chez la volaille, ce type d'infection se manifeste par la présence de pus dans les sacs aériens et d'arthrite. L'interdiction de cet outil, en quelque sorte de dernier recours, risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur la santé des élevages et par conséquent sur la salubrité des viandes.

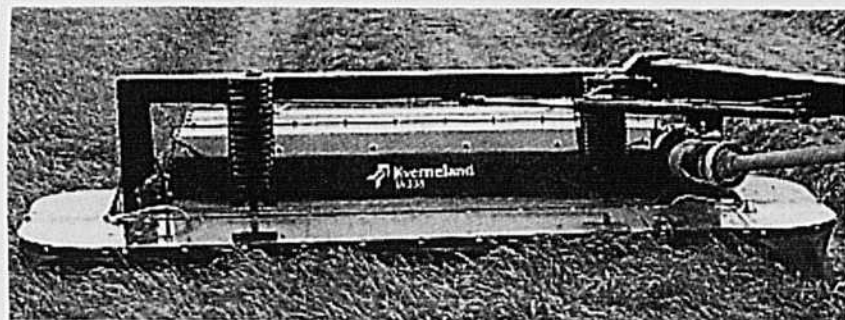
Pour la vétérinaire Mercier, l'interdiction progressive de certains antibiotiques pourrait compliquer passablement le traitement des troupeaux. « À mon avis, l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques chez les humains est grandement due à leur mauvaise utilisation. Combien de gens vont jusqu'au bout de leur prescription? Et combien de médecins prennent le temps de faire un prélèvement laboratoire avant de prescrire?

Kverneland

offre un

BONI \$PECIAL

«Pré-saison» payable à l'acheteur d'outils neufs de fenaison
KVERNELAND-TAARUP & ENROBEUSES KVERNELAND



- FIABILITÉ
- PERFORMANCE
- ROBUSTESSE
- DURABILITÉ



Exemples d'application du BONI, pour achat et règlement selon les mois suivants:

	Oct. 2000	Nov. 2000	Déc. 2000
• Faucheuses-conditionneuses (selon modèle)	1025 @ 1900 \$	900 @ 1700 \$	800 @ 1500 \$
• Enrobeuses (selon modèle)	550 @ 2900 \$	500 @ 2600 \$	430 @ 2250 \$
• Râteaux andaineurs	425 @ 1025 \$	390 @ 900 \$	340 @ 800 \$
• Faucheuses à disques	420 \$	375 \$	325 \$

IMPORTANT: Offre limitée aux inventaires disponibles seulement. Voyez votre concessionnaire d'outils de fenaison KVERNELAND sans tarder pour réaliser une excellente affaire

Kverneland inc., Drummondville (QC) - Tél.: (819) 477-2055

UN NOM RENOMMÉ. UN PRODUIT ROBUSTE.

Mod. 136: \$299.95 (REG. 349.95)

Mod. 340: \$369.95 (REG. 475.95)

Mod. 345: \$419.95 (REG. 525.95)

Mod. 350: \$539.95 (REG. 655.95)

Mod. 55: \$559.95 (REG. 679.95)

Mod. 257: \$599.95 (REG. 709.95)

Husqvarna

www.husqvarna.com

1 (800) HUSKY62

LAIT D'EXPORTATION

Agropur peut continuer d'acheter directement

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec ne modifiera pas sa décision sur le lait d'exportation : Agropur pourra donc continuer à prendre livraison du lait de ses sociétaires. La Fédération des producteurs de lait a vivement réagi et pourrait sortir l'artillerie lourde : s'il le faut, elle ira jusqu'à organiser un référendum et modifier son plan conjoint.

André Belzile

Le 28 juillet 2000, la Régie avait décidé qu'il y aurait deux canaux pour la mise en marché du lait d'exportation. Elle créait un babillard public où tous les producteurs ont accès. Et elle permettait aux coops de mettre en marché le lait d'exportation de leurs sociétaires. Le 10 août, la Fédération lui demandait de reconsidérer sa décision. La Régie a entendu les parties le 8 septembre et, après huit semaines de réflexion, décidé de laisser les choses telles qu'elles sont.

Dans sa décision datée du 27 octobre, la Régie écarte du revers de la main la plupart des arguments présentés par la Fédération et l'UPA. Elle ne s'attarde qu'à un seul, soit qu'elle a attribué des pouvoirs d'agent de vente aux coops en contravention avec la loi sur la mise en marché des produits agricoles. Mais elle conclut qu'elle n'a que modifié le plan conjoint, comme la loi lui permet, sans attribuer de pouvoirs à personne.

Elle maintient donc sa décision du mois de juillet. Le paysage laitier québécois s'est modifié depuis ce temps. Lactel a accepté de vendre ses actifs à Agropur et devrait disparaître complètement dans les mois qui viennent. De sorte que la décision ne s'applique maintenant qu'à Agropur qui est le seul transformateur québécois à avoir un accès direct au lait de certains producteurs, soit ses sociétaires.

Un référendum

Pas besoin d'être devin pour savoir que la Fédération réagirait fortement. « Pourquoi avoir attendu si longtemps pour ne rien changer ? se demande le président de la Fédération, Jean Grégoire. Ils auraient pu rendre cette décision sur-le-champ, en septembre. » À part les considérations juridiques, il croit que le mécanisme imposé par la Régie ne mènera à rien de bon. « Ce n'est pas en divisant l'offre en deux canaux qu'on réussira à percer sur les marchés et offrir des prix attractifs aux producteurs. Plusieurs ne seront pas intéressés à produire. »

Mais ce qui choque le plus la Fédération c'est que la Régie s'arroge le droit de modifier le plan conjoint en allant à l'encontre de la volonté des producteurs. « Ce n'est pas démocratique. »

Trois options s'offrent maintenant à elle. Dans un premier temps, la machine politique a été mise en branle. Les députés et les ministres seront saisis d'une demande pour que le gouvernement modifie unilatéralement la décision de la Régie, comme le permet la

loi. La tournée des députés est déjà commencée. La Fédération peut aussi utiliser la voie judiciaire. Elle a trente jours pour s'adresser à la Cour supérieure pour qu'elle casse cette décision.

Et s'il le faut, la Fédération pourrait demander une modification à son plan conjoint pour intégrer le lait d'exportation. « On n'avait pas prévu de parler de cette question à notre assemblée semi-annuelle du mois de novembre. Mais on ne pourra pas y échapper. » La Fédération n'écarte pas la possibilité d'organiser un référendum pour connaître l'avis de l'ensemble des producteurs de lait sur cette modification, en cas de besoin.

Entre-temps, la partie de bras de fer avec Agropur s'intensifiera. Des sociétaires de la plus grande coopérative québécoise font circuler une pétition :

ils demandent à Agropur de laisser à ses membres le choix d'offrir leur lait sur le babillard public. Pour l'instant, Agropur a demandé à ses sociétaires de respecter leur contrat d'adhésion à la coop qui stipule qu'ils doivent livrer leur lait à leur coop. Sans quoi, les membres pourraient être passibles d'exclusion.

La pétition demande de plus qu'Agropur utilise le babillard public de sorte qu'il n'y aurait qu'un canal pour le lait d'exportation. « Pour l'instant, comme Fédération, nous ne nous sommes pas mêlés de cette question. Maintenant, on va s'en occuper. »



Chez Pride, la priorité va à la semence!



Pride est la propriété de semenciers ayant réussi à créer, avec plus de succès que tout autre sélectionneur dans le monde entier, du matériel génétique qui convient parfaitement aux normes de maturité exigées par le producteur de maïs québécois.

ÉQUIPE 2550 UTM

Hybrides semi-précoces au poids spécifique exceptionnel qui occupent une large place dans cette maturité

K115

2500 UTM

Hybride de référence pour sa maturité
Poids spécifique exceptionnel
Excellente vigueur de départ
Tiges et racines robustes
Très bon état sanitaire

K118

2550 UTM

Très bon rendement
Hybride à port dressé
Excellent poids spécifique
Très bonne qualité de grain



K118LL 2550 UTM

K130Bt

2575 UTM

Hybride dont la génétique de base est semblable au K115, plus la protection contre la pyrale du maïs par le gène NatureGard™ NGBT1
Poids spécifique très élevé
Fortes tiges, bon enracinement



ÉQUIPE 2700 UTM

Équipe structurée de maturité moyenne adaptée aux grandes régions du Québec

K177

2650 UTM

Potentiel de rendement très élevé
Bonne tolérance à la sécheresse et très bon état sanitaire
Très bonne qualité de grain
Grande facilité de récolte

K196

2700 UTM

Hybride de référence pour sa maturité
Potentiel de rendement élevé
Grain d'excellente qualité
Excellents résultats en ensilage
Bonne souplesse d'adaptation

K280

Nouveau
2800 UTM

Potentiel de rendement très élevé
Levée rapide et excellente vigueur
Excellent poids spécifique
Remarquable état sanitaire
Dessiccation rapide

Gagnez jusqu'à 2000 \$ pour un acre de maïs en 2001.

Contactez votre agent Pride

Semences Pride www.prideseed.com



TREMBLANTE DU MOUTON

Régler une fois pour toutes

André Belzile

LA POCATIÈRE - Les producteurs agricoles de la Côte-du-Sud veulent qu'on fasse au plus vite des changements à la loi sur le droit de produire, selon le modèle négocié au printemps dernier par l'UPA et les MRC. Ils veulent aussi qu'on rétablisse l'équité entre les producteurs ovins dont les troupeaux ont été frappés par la tremblante. Ce sont là deux des sujets qui ont retenu l'attention des quelque 125 délégués qui ont participé au congrès

de la Fédération régionale de l'UPA de la Côte-du-Sud à La Pocatière le 25 octobre dernier.

La loi 23

Même si on n'y retrouve pas une concentration très importante d'entreprises porcines, la Côte-du-Sud a connu sa part de problèmes avec les municipalités sur les questions d'environnement et de zonage. Les délégués se sont donc déclarés très déçus que l'entente négoc-



CONGRÈS 2000

ciée entre l'UPA et la Fédération des municipalités du Québec n'ait pas encore été concrétisée dans une série de modifications à la loi 23.

Ils accusent le gouvernement québécois de manquer de volonté politique dans ce dossier. D'ailleurs, selon Christian Lacasse, le premier vice-président de l'UPA, le ministre Trudel devra annoncer des bonnes nouvelles là-dessus au congrès de l'UPA en

décembre prochain. Sinon il devra se contenter d'un accueil plutôt froid. Les délégués ont donc demandé à l'UPA d'accentuer ses pressions pour que le dossier débloque cet automne.

La tremblante

Comme leurs collègues du Bas-Saint-Laurent la journée précédente, les délégués de la Côte-du-Sud ont unanimement appuyé les démarches des producteurs ovins dont les troupeaux ont été touchés par la tremblante. Ils ont donc demandé au ministre de l'Agriculture du Québec, Rémy Trudel, de régler une fois pour toutes la question des indemnités touchées par les producteurs dont les troupeaux ont subi des pertes à cause de la maladie.

Rappelons que les premiers producteurs indemnisés ont touché des dédommagements moindres. En effet, le gouvernement fédéral a haussé en cours de route les montants versés pour chaque brebis abattue sur les ordres des inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Mais cette modification n'a pas eu d'effet rétroactif d'où une iniquité entre les producteurs. Les délégués ont voté en faveur de la mise en place d'un régime d'assurance contre les maladies infectieuses dans les troupeaux du Québec.

Une autre production importante dans la région, le sirop d'érable, s'est aussi retrouvée en position inconfortable. Il semble que peu de producteurs acéricoles de la région touchent cette année un revenu suffisant pour bénéficier d'un remboursement de taxes foncières. Lors du verglas de 1998, on avait mis en place des dispositions spéciales pour ne pas pénaliser les producteurs touchés.

Les délégués ont donc demandé au MAPAQ de faire encore cette année une entorse à ses règlements pour aider ces producteurs. On croit d'ailleurs que le programme de remboursement de taxes foncières doit être modifié pour que le calcul soit basé sur le revenu moyen des cinq dernières années.

Un abattoir B

Comme bien des régions, la Côte-du-Sud craint la disparition de tous les abattoirs de type B. Les délégués au congrès régional veulent que le MAPAQ s'assure que les nouvelles normes qui seront mises en place permettent à des abattoirs de fonctionner de façon rentable.

On pourra ainsi maintenir dans les régions des activités de transformation et de découpe. Ils ont aussi demandé à leur fédération régionale d'appuyer les travaux de la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches (TACA) qui étudie présentement la faisabilité d'établir un abattoir de type B dans sa région. Le territoire de la Fédération régionale de la Côte-du-Sud recoupe une partie du territoire couvert par la TACA.

SAVIEZ-VOUS

QUE...

- La série 8200 de MF a un choix du moteur Perkins 6 cylindres à suralimentation et combustion Fastram de 135 CV à la PdF, ou des moteurs SISU/Valmet 6 cylindres à suralimentation et refroidissement secondaire de 145 et 165 CV à la PdF
- Une transmission Dynashift™ 32 vitesses ou Powershift 18AV/6AR avec commande électronique en disponibilité, selon le modèle.



**LE PLUS GROS
VENDEUR DE
TRACTEURS
DEPUIS
35 ANS DANS
LE MONDE**

MASSEY FERGUSON®
Filiale en propriété exclusive de AGCO Corp. Duluth, GA

AMOS
Agritibi R.H. inc.

AMQUI
Machinerie
J.N.G Thériault inc.

BROMPTONVILLE
Les Equipements
R.M. Nadeau

COATICOOK
Service Agricole
Omer Madore inc.

LAURIER STATION
Les Entreprises
Michel Girouard inc.

LÉVIS
Benoit Bilodeau inc.

LOUISEVILLE
Machinerie Patrice Itée

MONT-JOLI
Garage Paul-Émile Anctil
Itée

MONT-LAURIER
F. Constantineau & Fils
inc.

MONTMAGNY
Bossé & Frères enr.

NAPIERVILLE
Equipements Prairie inc.

PRINCEVILLE
André Roux inc.

ROUJEMENT
Equip. Agri-Mont inc.

SABREVOIS
Equipements Guillet inc.

ST-ANDRÉ-AVELIN
Garage André Parisien inc.

ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
Garage N. Thiboutot inc.

ST-BRUNO/LAC ST-JEAN
G.M.D. inc.

ST-CYRIEN
Alcide Ouellet & Fils inc.

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Garage Bonin Itée

ST-GEORGES OUEST
Aurélien Lessard inc.

ST-GERVAIS
FRS. Goulet & Fils inc

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
A. Henri & Fils inc.

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Equipements G. Gagnon inc.

STE-ANNE-DES-PLAINES
Les Equipements
Yvon Rivard inc.

STE-JUSTINE-DE-NEWTON
R. Brisebois & Fils Itée

STE-MARIE-DE-BEAUCE
Faucher & Faucher inc.

STE-MARTINE
Les Equipements
Colpron inc.

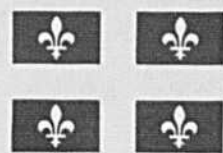
STE-ROSALIE
Cornax.

VARENNES
René Riendeau (1986) inc.

VICTORIAVILLE
Les Entreprises
Michel Girouard inc.

WARWICK
Champoux Machineries inc.

**UN RÉSEAU
À LA HAUTEUR
DE SON PRODUIT
ET DE SA
CLIENTÈLE**



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation **Rémy Trudel**, responsable de la :

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
- Régie des assurances agricoles du Québec
- Société de financement agricole du Québec
- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Rémy Trudel

vous souhaite une bonne lecture de vos nouvelles de Québec.

Se perfectionner en agriculture

L'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe offre encore cette année divers cours de perfectionnement. Le contenu de ces sessions de formation est adapté à la réalité des entreprises agricoles. Elles sont offertes à Saint-Hyacinthe lorsque le nom de la municipalité n'est pas indiqué.

Agriculture durable

- Le PAEF, la loi et vous (15 heures) les 1^{er}, 8 et 15 décembre 2000
- Gestion intégrée des ennemis de la pomme (48 heures) en décembre 2000 et janvier 2001

Fabrication artisanale

- Fabrication artisanale de produits à base de pommes et petits fruits (56 heures) les 24, 25, 30 novembre, 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 décembre 2000

Gestion

- Développer son leadership (24 heures) les 5, 7, 12 et 14 décembre 2000
- Gestion du temps (12 heures) les 11 et 18 décembre 2000 (Granby)
- Sortez gagnant... gagnant d'une négociation (12 heures) les 20 et 27 novembre 2000 (Granby)

Informatique

- Informatisation de l'entreprise agricoles (48 heures) les 21, 23, 28, 30 novembre, 5, 7, 12 et 14 décembre 2000

Mise en marché

- Mise en marché des grains (25 heures) les 24, 28, 30 novembre, 8 et 14 décembre 2000

Productions horticoles

- Initiation à la culture du bleuets en corymbe (7 heures) le 18 novembre 2000
- Initiation à la culture commerciale de la framboise, la mûre... (7 heures) le 25 novembre 2000
- Utilisation et transformation des plantes médicinales (24 heures) les 22, 29 novembre, 6 et 13 décembre 2000 (Saint-Ignace de Stanbridge)

D'autres cours de formations sont en organisation. Pour les connaître ou pour plus d'informations sur ces cours, contacter : Johanne St-Onge
Téléphone: (450) 778-6504, poste 201
ou 1-888-353-8482
Télécopieur: (450) 778-4967
Site Internet : <http://ita.qc.ca>
Courriel : Formation.continue@agr.gouv.qc.ca

36^e remise des diplômes à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe

par Bernard Desautels
ITA de Saint-Hyacinthe

L'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe a procédé récemment à la 36^e cérémonie de remise des diplômes de son histoire en présence de nombreuses personnalités du monde bioalimentaire québécois. La cérémonie, sous la présidence d'honneur de M. Rémy Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a permis d'attribuer 194 diplômes d'études collégiales ainsi que 24 attestations d'études collégiales.

La cérémonie de remise des diplômes a souligné l'excellence et le mérite de certains diplômés. En effet, madame Joanne Prince de Compton, diplômée du programme de Technologie de la transformation des aliments, se voyait attribuer la médaille du Gouverneur général pour avoir conservé la plus haute moyenne pour l'ensemble de ses études parmi tous les diplômés de sa promotion.

Quant à monsieur Daniel Prud'homme, il recevait la médaille d'or du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour avoir conservé la meilleure moyenne durant ses études au programme de Gestion et d'exploitation d'entreprise agricole. Une autre médaille d'or était décernée à madame Pascale Tardif, diplômée au programme Paysage et commercialisation en horticulture



De gauche à droite: monsieur Rémy Trudel, ministre, et Madame Pascale Tardif, de Saint-Hyacinthe, médaillée d'or du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour s'être distinguée par ses succès scolaires pour l'ensemble de ses études.

ornementale, pour s'être distinguée par ses succès scolaires pour l'ensemble de ses études.

Une nouveauté s'ajoute cette année par la remise du Prix du Lieutenant-gouverneur à une ou un diplômé qui, en plus de ses grandes qualités académiques, a démontré un engagement social et communautaire hors du commun durant ses études collégiales. Le Prix était attribué à madame Josée Cournoyer, diplômée du programme Technologie de la transformation des aliments.

Répartition des diplômes

Les diplômes d'études collégiales (DEC)

Gestion et exploitation d'entreprise agricole : 38
Technologie des productions animales : 41
Technologie de la production horticole et de l'environnement : 26
Paysage et commercialisation en horticulture ornementale : 27
Technologie des équipements agricoles : 14
Technologie de la transformation des aliments : 48

Les attestations d'études collégiales (AEC)

Fabrication de produits laitiers : 9
Gestion d'un terrain de golf : 14
Jardinier spécialisé : 1

logie de la transformation des aliments.



De gauche à droite: monsieur Rémy Trudel, ministre, et Daniel Prud'homme, de Repentigny, médaillé d'or du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour avoir conservé la meilleure moyenne durant ses études au programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole.

Plusieurs autres prix, offerts par des entreprises agroalimentaires, ont aussi été remis à celles et ceux qui se sont démarqués par la qualité et l'originalité de leur épreuve synthèse de programme. Cet engagement des entreprises du milieu reflète bien leur préoccupation à soutenir l'effort et la réussite, ainsi qu'à reconnaître la nécessité de posséder une formation de premier plan en vue d'assurer la croissance et le développement de l'industrie agroalimentaire québécoise.

Il faut mentionner que ces diplômées et diplômés, qui proviennent de diverses régions du Québec, sont en grande majorité déjà en emploi, selon les plus récentes données qui indiquaient un taux de placement de 96 %, en septembre dernier.

SPÉCIAL Cultivé et bien élevé

sur l'édition 2000 du concours de l'Ordre national du mérite agricole

En rediffusion sur les ondes de Télé-Québec, le jeudi 2 novembre à 22 h et le samedi 4 novembre à 16 h 30



...Toujours le vent dans les voiles !

FRANÇOIS DROLET, Agr. Saint-Agapit



Consommation volontaire élevée avec le DKC27-11

J'ai été impressionné par la qualité du maïs Roundup Ready DKC27-11 utilisé comme ensilage. Il a une bonne proportion épis / feuilles / tiges. La consommation volontaire de matière sèche est très bonne. Sa senteur sucrée semble lui donner une très bonne appétance. La ration alimentaire que j'utilise se compose de 9 kg de maïs humide, 3 kg de supplément, et le reste est composé de 50% de maïs ensilage DKC27-11 et de 50% d'ensilage de luzerne. La production laitière avec cette ration alimentaire est de 38kg de lait / vache / jour. Le Roundup Ready^{MD} est simple à utiliser; il nous donne une belle fenêtre d'application et crée moins de stress sur le plant.

Roundup Ready MAÏS

SIMPLE & RENTABLE
1 800 799-5228

Dekalb est une marque déposée de Dekalb Genetics Corporation. Roundup Ready est une marque déposée de Monsanto Company

ACTUALITÉS

CONGRÈS DE L'UPA DE LA BEAUCE

Trop de fumiers, trop de boues

Jean-Charles Gagné

SAINT-GEORGES DE BEAUCE - Le bras de fer est engagé entre les préfets des MRC de Chaudière-Appalaches et l'UPA de la Beauce. Les agriculteurs beaucerons ont mal pris que les préfets demandent un moratoire sur toute expansion d'élevages dans toutes les municipalités de la région Chaudière-Appalaches.

Le congrès a répliqué en s'opposant à toute demande d'utiliser les sols agricoles pour l'épandage de boues municipales ou de papetières tant que durera la menace d'un moratoire. S'il manque de terres pour les fumiers, il n'y a sûrement pas de place pour les boues municipales, a dit un délégué. Les délégués ont aussi résolu de s'opposer à toute exclusion sur les sols en culture de la zone verte.

Dans son discours, le président Pierre Demers a signalé aux préfets que « le moratoire qui a duré 10 ans dans Lanaudière n'a eu aucun effet positif sur l'environnement ». Il a ajouté que « ce n'est pas en gelant les fermes qu'on va continuer à avoir une agriculture prospère, mais en gérant son développement de façon intelligente ».

La moitié des résolutions adoptées le 23 octobre dernier, au Georgesville, dans une salle bondée, touchaient l'environnement.

Fumiers

Les congressistes ont rejeté tout moratoire sur les élevages sans toutefois nier que la région Chaudière-Appalaches est aux prises avec d'importants surplus de fumiers. La Fédération est prête à limiter le développement des élevages dans les municipalités où il y a trop de fumiers. Mais les élevages en place doivent pouvoir se consolider et s'améliorer au plan technologique. Le congrès a réclamé la mise en vigueur de la nouvelle réglementation sur les municipalités en surplus de fumiers.

Elle prévoit notamment que les ententes d'épandage seraient à nouveau autorisées dans les municipalités en surplus où la propriété des sols est obligatoire. Bref, elle éliminerait bien des contraintes de gestion pour les élevages existants.

Le congrès a voté en faveur d'une révision de la méthode de calcul des volumes et de la charge fertilisante des fumiers, basée sur les unités animales. Cette approche a pour effet de surévaluer tant les volumes que la charge fertilisante des fumiers et de requérir plus de superficies pour l'épandage. L'assemblée est d'avis qu'il faut plutôt tenir compte des rejets réels consécutifs aux nouvelles techniques d'alimentation et de production.

Prime-Vert

Les congressistes ont réclamé que les petites fermes et les élevages sur litrière aient droit à l'aide financière de Prime-Vert pour l'érection de fosses à fumiers. Pour l'heure, le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole n'oblige pas ces fermes à déterminer de telles fosses.

Ils ont aussi demandé que les nouvelles fermes exploitées par la relève agricole puissent bénéficier de Prime-Vert. À leurs yeux, les fermes participant à un projet de traitement collectif des fumiers ne devraient pas être tenues d'obtenir un certificat



CONGRÈS 2000

d'autorisation pour avoir accès à l'aide financière de ce programme. En Beauce, les animaux doivent souvent traverser des cours d'eau verbalisés pour se rendre aux pâturages. Les congressistes veulent que l'aménagement

d'accès contrôlés aux cours d'eau verbalisés (clôtures, ponceaux, traverses, aires d'abreuvement) demeure possible et qu'une aide financière adéquate de l'État soit disponible.

Selon les délégués, les municipalités ne devraient pas imposer d'autres limites à l'épandage des fumiers que celles déjà contenues à la réglementation provinciale.

Financière et financement

L'assemblée s'est aussi prononcée à l'unanimité en faveur du plan de financement de l'UPA et de la création de la Financière agricole.

L'appui à la réforme de la sécurité du revenu est toutefois conditionnel à ce que les productions déjà couvertes à l'assurance stabilisation retirent des avantages équivalents. De plus, le partage de la cotisation au CSRA de 50 %- 50 % fait toujours problème de même que l'absence de plafonds maximums de cotisation annuelle.

L'assemblée a donné son aval au principe du canal unique de commercialisation de tout le lait et à la révision de la décision de la Régie des marchés agricoles.

Autres résolutions

La flambée du prix des carburants a amené l'assemblée à réclamer une aide de Québec pour les fermes où l'huile à chauffage est une part importante du coût de production, en acériculture et en serriculture notamment.

Le congrès a voté en faveur de programmes collectifs d'assurance salaire pour les travailleurs agricoles. Les conditions de travail et le salaire constituent en effet des éléments limitatifs pour le recrutement de travailleurs agricoles. L'an dernier, le Centre d'emploi agricole de la Beauce n'a pu combler que 47 % des postes signalés.



Offert avec
la transmission
Allison

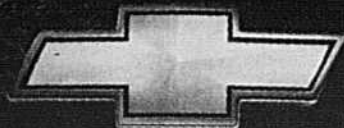


Notre nouvelle série de pick-up HD : de la puissance à la pelle.

Voici le nouveau Silverado HD. Capacité de remorquage : 15 900 lb[†]. De série : V8 Vortec^{MC} 6000 de 300 HP avec couple de 360 lbf-pi. En option : nouveau V8 Big Block 8100 de 340 HP avec couple de 455 lbf-pi. L'option de choix : le tout nouveau et incomparable* V8 Diesel Duramax^{MC} de 300 HP avec couple de 520 lbf-pi. Vous avez dit puissance ? On ne s'attend à rien de moins de l'un des camions les plus fiables et les plus durables. Le Silverado HD de Chevrolet.

Pour information : composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com

SILVERADO HD

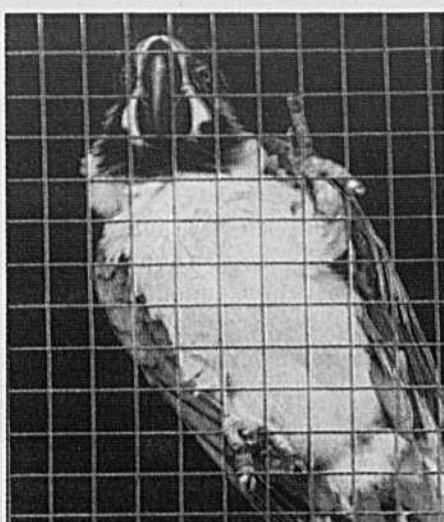


La route. Sans le doute.^{MC}

*Le moteur diesel le plus puissant dans cette catégorie de pick-up. Basé sur la valeur de puissance (HP) disponible. †Avec l'équipement requis. Le poids de remorquage inclut le conducteur, un passager et tout l'équipement de remorquage requis. Détails dans le Guide de remorquage Chevrolet.



Ce cochon chinois est très difficile à photographier, car il nous suit constamment pour se faire caresser.



Ce perroquet de race ara prénommé Jaco se met à danser lorsqu'on chante le thème de l'émission Passe-Partout.



Ces moutons de race jacob peuvent posséder jusqu'à six cornes.

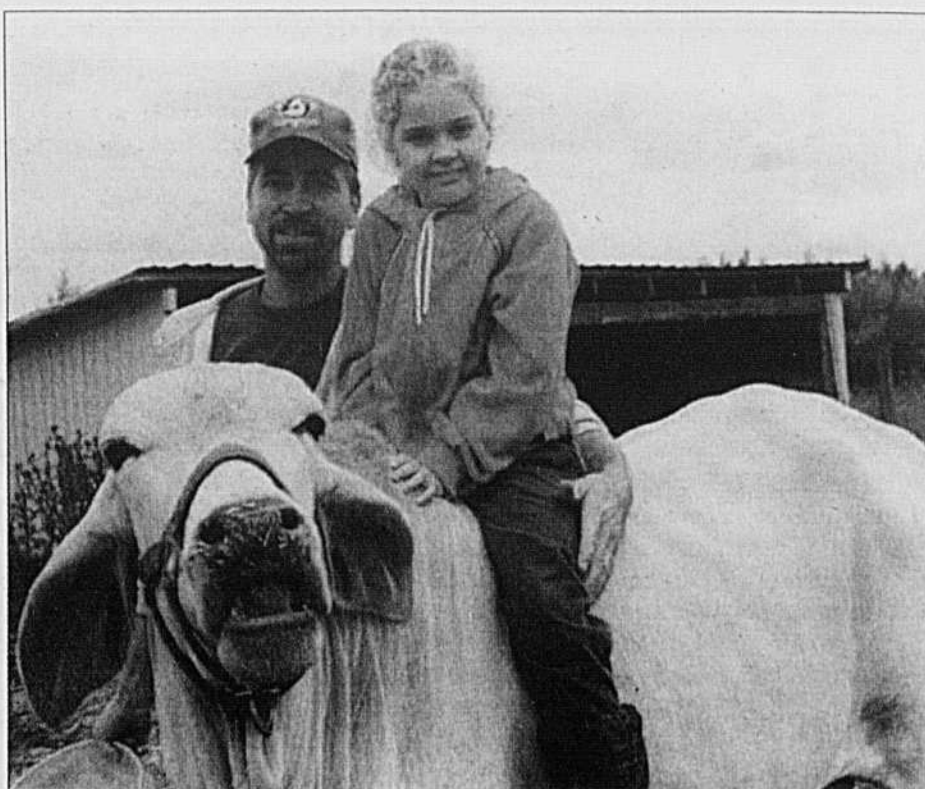


PHOTO: YVES CHARLEBOIS

Claude Descôteaux et sa nièce Joanie montée sur la vache brahma prénommée Belles Orelles.

L'arche de Noé

Yves Charlebois

COLLABORATION SPÉCIALE

Claude Descôteaux n'a pas une ferme comme les autres.

Les animaux en voie d'extinction font partie de ses préoccupations.

Son projet a commencé timidement il y a 24 ans. Il a acheté une demi-douzaine d'œufs de paon pour 30 dollars. Il les a fait couvrir par une poule. Ce qui lui a donné cinq paonneaux. À l'époque, ces petits oiseaux se vendaient 15 dollars chacun. Il a donc fait une bonne affaire. D'année en année, son élevage a pris de l'ampleur au point qu'aujourd'hui il compte 400 animaux de toutes espèces.

On retrouve chez lui plusieurs variétés de chèvres et de moutons, une vache brahma prénommée Belles Orelles et une vache zébu, des cochons chinois et vietnamiens, des ânes, oies, pintades, chevaux miniatures, une truie pesant plus de 700 livres, des chinchillas, lapins, pigeons, faisans, paons, etc. L'Exo-Ranch, situé sur le rang Rivière-de-l'Est à Sainte-Clothilde-de-Horton entre Victoriaville et Drummondville, jouit d'un site tran-

quille pour élever cette ménagerie.

Claude Descôteaux utilise la terre familiale où son père élevait des porcs à l'engrais. Parallèlement, Claude faisait la reproduction et la vente de ses animaux. Il y a six ans, notre Noé a trouvé un autre moyen de rentabiliser son élevage en transformant la ferme en attrait touristique doté d'un volet éducatif. Cette année, près de 3000 personnes ont passé quelques heures à sa ferme. Les gens ont droit à une visite guidée de tous les enclos. Ces derniers sont très gentils avec les visiteurs, signe qu'ils sont bien traités. La femelle lama embrasse les enfants, l'ânesse Mimi fait un câlin sur la joue, même la truie Picotine de 700 livres vient au devant des gens pour les saluer.

Claude a construit deux remorques pouvant contenir 100 places pour transporter ses visiteurs à son érablière vieille d'une centaine d'années où l'on peut boire de l'eau de source. Les jours de canicule, les remorques servent à se rendre à la plage située en bordure de la rivière.

« Les enfants doivent être constamment occupés », de déclarer Claude. C'est pourquoi il a aménagé des aires de jeux, l'une à l'extérieur et l'autre dans un hangar à machinerie où l'on retrouve deux labyrinthes, une « tasse-rie » de foin pour sauter à qui mieux mieux, une glissoire et des balançoires.

Claude est loin de vouloir arrêter sa passion pour les animaux. Il projette d'acquiescer prochainement un chameau dans un encan à Toronto. « J'aime prendre de jeunes animaux que je nourris à la bouteille, ça les rend très dociles. Le chameau que je songe à acheter servira à promener les enfants. » On peut visiter la ferme du mois d'avril à la fin novembre. Pour information, composez le (819) 336-3817 ou consultez le site Internet au <http://www.amiloups.com/exoranch>.



L'ânesse Mimi a été élevée au biberon.

Au carrefour des connaissances...

Le 21^e Colloque sur la production porcine

Une production qui bouge bien!

Le mardi 28 novembre 2000
Hôtel Gouverneur Saint-Hyacinthe

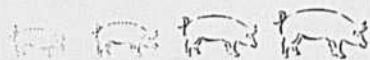
Programme

- **Problématique de l'antibiorésistance**
Conférencier: Robert Charette
- **Production porcine: un portrait de l'Ouest canadien**
Conférencier: Stéphane Lemay
- **Intérêt de la mesure de l'épaisseur de lard dorsal dans la définition des programmes alimentaires des truies reproductrices**
Conférencier: Jean-Yves Dourmad
- **Le développement mammaire... une question de génétique, de nutrition et d'hormones**
Conférencière: Chantal Farmer
- **Funambule sur la double hélice de la vie**
Conférencier: François Pothier
- **Effets des procédures de pré-abattage et d'abattage sur le bien-être des porcs et leur influence sur la qualité de la carcasse et de la viande**
Conférencier: Luigi Faucitano
- **Amélioration de la qualité technologique de la viande**
Conférencier: Claude Gariépy
- **Les marchés insolites: du groin à la queue**
Conférencier: Claude Fortin

Pour savoir comment vous inscrire

Service à la clientèle:

Québec et les environs: 418-523-5411
Ailleurs au Canada: 1 888 535-2537
Courrier électronique: client@regroupement.qc.ca



NORMES ENVIRONNEMENTALES EN GASPÉSIE

Les producteurs demandent un moratoire

Alain Lavoie

COLLABORATION SPÉCIALE

Les producteurs agricoles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine demandent au ministère de l'Environnement du Québec un peu plus de compréhension dans l'application des normes environnementales. C'est en effet ce qu'ils ont demandé la semaine dernière lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les-Îles. Au cours de la dernière année plusieurs membres de cette fédération ont reçu la visite de fonctionnaires d'Environnement Québec. Par la suite, des producteurs ont reçu des avis leur demandant de se soumettre à la loi environnementale.

« Les producteurs ont des certificats d'autorisation. Mais un an après, ils reçoivent une lettre du ministère leur disant qu'ils ne sont pas dans les normes. Comment ça, que six mois ou un an plus tard ces producteurs ne sont pas dans les normes? », questionne la présidente de l'UPA, Nicole Lapointe.

Cette dernière dit que « tous les producteurs veulent respecter l'environnement. Mais quand un producteur reçoit une lettre de l'Environnement et qu'il doit dépenser entre 50 000 et 60 000 \$ pour être conforme et ce dans les 30 jours suivants... il faut que le ministère comprenne qu'il faut du temps pour faire ces choses-là ».

Les principaux problèmes rencontrés par les producteurs face au ministère de l'Environnement sont des dossiers comme les cours d'eau, les amas de fumier au champ qui ne sont pas recouverts, les écoulements d'étables froides, etc. En assemblée, les producteurs ont d'ailleurs demandé un moratoire d'un an permettant de bien évaluer les hypothèses de solution.

La Fédération de l'UPA fera des pressions auprès du CRCD afin d'obtenir une entente spécifique permettant aux producteurs d'évaluer différentes pistes de solutions satisfaisantes pour les entreprises et le ministère de l'Environnement. « Il faut que le ministère nous donne une chance. En Gaspésie, nous n'avons pas les moyens de perdre une seule ferme. Ce sont les produc-

teurs agricoles qui font vivre la Gaspésie », opine la présidente Lapointe.

Cette dernière soutient que si le moratoire ne tient pas et que si le ministère demeure intransigeant, plusieurs producteurs pourraient bien cesser leurs opérations dans la péninsule.

La Financière

À l'instar des autres régions québécoises, l'UPA de la Gaspésie-Les-Îles adhère au projet de convention sur La



CONGRÈS 2000

Financière agricole. La présidente Lapointe précise que ses membres sont en accord avec ce principe à la condition que la partie du financement soit un tiers par le producteur et deux tiers par La Financière ou toute autre formule permettant d'arriver au même résultat. En assemblée générale, les producteurs gaspésiens et madelinots ont présenté une requête auprès de la Financière afin d'établir un coût de production adapté aux régions pé-

phériques. Après deux années de discussions, les producteurs de la Gaspésie-Les-Îles souhaitent la mise en place d'un Syndicat des céréales dès l'an prochain. Une bonne centaine de producteurs font des céréales dont quatre qui en font une spécialité.

L'absence d'un tel regroupement prive les producteurs d'informations pertinentes sur cette production, explique Nicole Lapointe. « Il y a de l'information qu'on n'a pas parce qu'on n'a pas de syndicat ni de comité. L'assemblée des producteurs demande encore une fois la mise en place d'une telle instance. »

Je suis au-dessus de mes affaires.

Entrez dans l'ère du commerce électronique avec les nouvelles solutions Desjardins.

- **AccèsD Affaires.** Fini les déplacements: accédez à vos comptes en direct et effectuez vos transactions financières par Internet, où que vous soyez, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il y a aussi du nouveau! Faites électroniquement vos déclarations fiscales et vos paiements et soyez toujours à temps. Fini le stress des pénalités!
- **Transactions Express.** Voici le logiciel qui vous permet de saisir vous-même vos dépôts-salaires et vos retraits préautorisés qui seront par la suite traités par Desjardins. Une solution efficace et peu coûteuse qui réduit vos frais bancaires.
- **Sécur@ttest.** Plus de doute possible avec ce service d'acquisition de certificat d'authenticité qui atteste de l'intégrité de votre site Internet et permet à vos clients de faire des affaires en toute confiance.

Informez-vous des détails au www.desjardins.com ou au 1 877 ACCESD A.

Desjardins affaires

VOYAGES D'ÉTUDES AGRICOLES

Cette année
TOURS QUÉBEC PLUS
vous fait visiter
L'ARGENTINE

du 15 au 28 janvier 2001
LOUISIANNE / TEXAS

Début février 2001 (2 sem.)
CHINE / HONG KONG

Début mars 2001 (20 jours)
TOURS QUÉBEC PLUS

Accompagné
par Brigitte Comtois, spécialiste
des voyages agricoles

Sans frais : 800-563-8225

Fax : 819-758-7725

Email : tourqc@ivic.qc.ca

CONGRÈS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

« Notre choix: développer l'agriculture »

Victor Larivière

ÉVAIN - « L'Abitibi-Témiscamingue possède un énorme potentiel de développement de son agriculture. Environ 100 000 hectares de terres sont actuellement cultivées, mais l'équivalent reste sans preneur, malgré l'excellente qualité de ces terres argileuses. Comment expliquer ce phénomène ? C'est avec ce thème, retenu pour l'assemblée annuelle de la semaine dernière, que le président de la Fédération régionale de l'UPA, Rosaire Mongrain, invitait la soixantaine de délé-

gués à se retrousser les manches. Il ne manque pas de bonnes terres dans la région et les prix sont alléchants. Est-ce l'éloignement qui freine le développement? Le président ne le croit pas puisque ce qui n'est pas produit en Abitibi-Témiscamingue traverse le parc La Vérendrye sans trop de problèmes. Il y a bien certaines difficultés à obtenir du financement en région, comparativement à ailleurs au Québec. Le premier atout pour le développement de

l'agriculture de la région, Rosaire Mongrain le voit dans la confiance qu'on doit porter aux gens qui veulent démarrer des projets.



CONGRÈS 2000

Ces nouvelles entreprises verront le jour si on bonifie la loi 23 sur le droit de produire, si la mise en marché collective est maintenue et si on évite de tomber dans le panneau des deux canaux de commercialisation, comme le propose la Régie des marchés agricoles pour le lait destiné à l'exportation.

Outils financiers : des questions pertinentes

Sur les treize résolutions votées en assemblée générale, celle portant sur la modernisation des outils financiers a suscité plusieurs questions de la part des délégués, questions restées sans réponses lors de la tournée des syndicats de base. On a donc profité de la présence du président de l'UPA pour éclaircir certains points.

Ainsi le lait d'exportation ne sera pas couvert par le nouveau programme CSRA (compte de stabilisation des revenus agricoles). La transformation à la ferme pourrait aussi être comprise en partie dans ce même programme et ce pour une première étape, mais on n'a pas encore déterminé où on tracera la ligne pour une deuxième ou une troisième transformation.

Le 6% de prime que le producteur aura à déboursier pour joindre le CSRA est basé sur ce qui existe déjà avec le programme fédéral CSRN (compte de stabilisation du revenu net) et qui touche le secteur horticole; ce taux pourrait être ajusté en fonction des besoins futurs du programme.

S'il manquait d'argent dans le fonds, l'enveloppe pourra être rouverte lors de circonstances exceptionnelles (catastrophes climatiques dans une région ou une production); ce paragraphe avait été enlevé du projet de loi créant La Financière agricole, l'UPA a forcé sa réintroduction. Quant aux garanties de prêts offertes actuellement aux caisses et aux banques par la Société de financement agricole, elles seront transférées à la future Financière agricole.

On ne sait pas pour le moment quel sera l'accueil des institutions financières lorsqu'un producteur qui aura emprunté à La Financière voudra se prévaloir d'un marge de crédit. Particularité régionale, les délégués demandent à l'UPA d'accorder une réduction de 50% sur la cotisation aux nouvelles entreprises agricoles en démarrage et cela pour les trois premières années.

Prime-vert : d'autres scénarios

Les producteurs de bœuf de l'Abitibi-Témiscamingue considèrent le programme Prime-Vert sur la gestion et l'entreposage des fumiers comme inadapté à leurs conditions. Ils demandent donc au MAPAQ de porter le taux de subvention de 70% qu'il est actuellement à 90% des coûts des travaux et que ce taux soit rétroactif à toutes les entreprises qui ont eu accès à Prime-Vert. Ils réclament aussi l'engagement d'un ingénieur supplémentaire pour travailler sur la conformité environnementale des projets. Ils veulent finalement être consultés sur l'efficacité des différents scénarios.

Président réélu

Rosaire Mongrain de Saint-Félix-de-Dalquier a été réélu sans opposition à la présidence de la fédération pour un neuvième mandat.

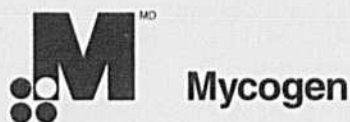


Avec nos hybrides de maïs, fini les compromis entre la qualité et la quantité : Mycogen vous offre une gamme complète afin de répondre à tous vos besoins pour l'ensilage et la production de maïs.

- Lorsque vous semez un hybride TMF spécifique pour l'ensilage, vous semez un hybride de maïs développé par le leader de l'industrie en recherche sur l'ensilage de maïs.
- Les hybrides de maïs TMF produisent de façon constante un rendement maximum combiné à des caractéristiques nutritionnelles optimales qui permettront à votre production animale de performer à sa pleine mesure.
- Mycogen offre une gamme complète d'hybrides de maïs conventionnel et Bt à valeur ajoutée qui vous donnent l'assurance d'obtenir un produit hautement adapté à votre production.

- Lorsque vous semez un hybride de maïs grain Mycogen vous pouvez compter sur un produit qui vous donnera sans compromis: rendement maximum, tenue exceptionnelle et poids spécifique élevé.

Ne faites aucun compromis sur vos hybrides de maïs, semez un hybride de maïs Mycogen. Un leader de l'industrie pour la recherche et le développement de nouvelles technologies, une imposante équipe de vente professionnelle à votre service et un engagement ferme à améliorer la productivité et la rentabilité des producteurs agricoles.



Avez-vous besoin d'autre chose ?

Pour obtenir de l'information complémentaire ou si vous avez besoin d'une recommandation particulière, communiquez avec le représentant de votre région, ou avec le Centre de Solutions au 1 800 667-3852 pour avoir l'adresse du détaillant le plus près de chez vous.



ANNONCES CLASSÉES • (450) 679-7809

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

1 à 4 insertions ou insertions non consécutives

- Prix minimum (20 mots et moins): 12,40\$ la parution
 - Annonce sans cadre: 0,62\$ le mot.
 - Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,25\$ plus 0,62\$ le mot, la parution.
 - Annonces encadrées et encans: 4,10\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce; 2,5 cm).
 - Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,30\$ la parution
- 5 insertions consécutives et plus, d'un même texte RABAIS DE 20%
- Prix minimum (20 mots et moins): 10,00\$ la parution.
 - Annonce sans cadre: 0,50\$ le mot.
 - Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,20\$ plus 0,50\$ le mot, la parution.
 - Annonces encadrées et encans: 3,30\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce; 2,5 cm).
 - Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,50\$ la parution

Annonces classées commerciales: 4,50\$ la ligne agate

Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard, Sylvain Joubert et Sylvain Lalonde

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi avant 12h00 (midi) précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-7809 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax: (450) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement)

Courrier électronique:
sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmacil@tcn.upa.qc.ca

ANIMAUX A VENDRE

AGNELLES F2 DLS croisées Romanov, 2 béliers Romanov 1 an et 4 béliers 3/4 Charollais 8 mois. Wotton. Tél.: (819)828-2715

AGNELLES hybrides Texel/Romanov aussi agnelles Romanov pur sang enregistrées à vendre. Offre suivi pour nouvelles entreprises. Pour informations: (418) 332-2578

AGNELLES TYPE F1, F2 Dorset Romanov, prix à partir 165\$ au sevrage.

200 BREBIS ADULTES Texel Romanov Dorset, prix sur demande. Téléphone: (819) 878-3545 répondre laissez message. Page 2 (819)573-7569

ANES: choix d'étalons ou juments, grandeur large, couleur noire. Pour informations, tél.: (819) 687-3884

ANES, lamas, alpacas, cochons miniatures, chèvres miniatures, moutons Jacob, moutons Barbados, pigeons, cochons d'Inde, faisans, chevaux différentes grosseurs. Informations, tél.: (819)336-3817, (819)336-5423

ANGUS ROUGE 10 Taures gestantes génétique supérieure avec pedigree. Aussi veaux disponibles. Pour informations, Ben, tél.: (450) 295-3369

ARCOTT CANADIEN: troupeau Arcott Canadien pur sang à vendre. Informations, tél.: (819) 292-1071

ASSOCIATION ANGUS: Pour informations: Sylvie Grenier, téléphone: (819) 838-1638, fax: (819) 838-1639, 2285, chemin du Gulf, Stanstead, Qc J0B 3E0.

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE: Inf.: Gaëtan Hinse, 602 rang Couture, Chertsville, G0P 1J0. Téléphone: (819) 359-2397.

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC Brigitte Bergeron, 144 Grande Rue, Saint-Césaire, J0L 1T0. www.charollaisquebec.qc.ca Tél. Fax: (450)469-2775

ASSOCIATION DES ÉLÉVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007.

ASSOCIATION HERFORD DU QUÉBEC. Pour inf.: André Beaumont prés. (418) 875-3031, Jean Tétreault vice-prés. (450) 535-6606, Chantal Castonguay sec.-trés. (819) 889-2679.

ASSOCIATION SALERS DU QUÉBEC. Informations: Jacqueline Pettigrew, 560 Grosse Ile, Lyster, G0S 1V0. Tél.: (819) 389-2129.

ASS SIMMENTAL DU QUÉBEC Information: Pierrette B. Forgues, 383 chemin des Loyalistes, Stukely sud, J0E 2J0. Téléphone: (450) 297-0731, fax: (450) 297-4148.

AUTRUCHES (trio) 5 ans de race bleue avec microcype (dernière année de ponte 64 œufs), incubateur N'koby capacité 70 œufs avec éclosoir. (450)454-1319.

BELGE P.S.E.: juments poulinières et pouliches d'optés. (450)583-6700 ou (514) 946-0311.

BÉLIERS (3) Finnois pur sang nés en avril 2000. Pour informations, téléphone: (819) 875-5124

BÉLIERS (4) Dorset pur sang nés en janvier et février. Pour informations, tél.: (418) 881-4066

BÉLIERS Arcott Rideau quadruplés et sextuplés, de race et enregistrés; BÉLIERS Hampshire de race et enregistrés. Tél.: (418) 668-6666

BÉLIERS Boobly Booroola prolificité, désaisonnement intégral sans photopériode, nés triplets; BÉLIERS CALIPYGE double musculature diminue gras, pesées supervisées. Téléphone: (819)362-2531

BÉLIERS demi Charollais et Suffolk pur, 4 chèvres 8 mois Saanen, mères très bonnes laitières. Pour informations, tél.: (418) 796-2740

BÉLIERS Polypay race pure enregistrés, à vendre avec certificat officiel d'épreuves avec indice ou sans certificat avec PEG. Tél.: (819)288-5749

BORDER-COLLIE: très beaux chiots, une des meilleures lignées descendance écossaise, enregistrés, vaccinés, garantis. Tél.: (819)858-2349

ANIMAUX A VENDRE

BÉLIERS Romanov nés triples et quadruples, indice supérieur, bonne conformation, troupeau fermé, teste Maedi-Visna. Bergerie de l'Estrie. Informations: (819) 849-3221

BISONS: 8 femelles adultes accouplées, 4 jeunes femelles (1988) accouplées et 6 petites (2000). Téléphone: (506)758-2450 après 19h00 et fin de semaine

BORDER-COLLIE: chiots pure race nés le 1er septembre 2000. Pour informations, tél.: (450) 227-8786

BORDER COLLIE Réservez un chiot ou un chien débutant (prêt à rassembler le troupeau). Clinique d'évaluation et de dressage. www.lmoutonnoir.qc.ca (418)737-4227

BOUC Boer de 8 mois à vendre. Pour informations, tél.: (450) 245-3928

CHAROLAIS PUR SANG Vaches et taures gestantes allant à partir de janvier. Marcel Bélanger. Téléphone: après 19h00 (450) 588-3655

CERFS ROUGES
Nordique vous offre

- Troupeau pur-sang certifié
- Génétique d'insémination
- Très grande sélection
- Distributeur clôture girier Solidlock
- Formation et support avec service incomparable

Visite nous fera plaisir!
Paul et Lisette Brosseau
Tél.: (819) 242-0329

NORDIQUE
VACHES
BIBI

BREBIS (120) F1 et F2, Romanov/Dorset, agnelage prévu en octobre pour 50 brebis; aussi BÉLIER p.s. Hampshire et Romanov. Téléphone: (418)642-2192, (418)642-1324

BREBIS: 350 Suffolk croisées, 100 Finnois Rambouillet Dorset; cinq BOUCS Boer pur sang, troupeau excellente qualité. Tél.: (519)368-7691 anglais, (819)371-7585 français

BREBIS croisées (100) gestantes ou non; AGNELLES x Polypay (1/2, 3/4) gestantes ou non; BÉLIER pur sang Polypay. Tél.: (450)264-4768

BREBIS: petit troupeau Dorset pur enregistré (7 brebis et 1 bélier). Tél.: (450)532-5643 soir de 19h00 à 21h00

BREBIS TEXEL: troupeau 52 gestantes pur, (45) 7/8, (7) 15/16, 15 agnelles 15/16, 2 béliers pur. Soir entre 19h00-21h00 (450)532-5643

BREBIS: troupeau Barbados pur (11 brebis, 1 agnelle, 1 bélier). Pour informations, tél.: (450) 532-5643 soir de 19h00 à 21h00

CERFS ROUGES 32 Femelles cerfs rouges gestantes, 20 femelles hybrides 50-97% gestantes, 2 mâles wapitis pur, 3-4 ans, 35 petits cerfs rouges/ hybrides 5 mois. ATTENTION! Producteurs laitiers, câr: réalistes: un élevage de cervidés pourquoi pas? Téléphone: (819)479-9296, (819)395-4557 soir.

CERFS ROUGES Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du cervidé D.J. Tél.: (819) 396-2612

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS SAINT-VINCENT Troupeau éprouvé répondant aux normes de l'ASRA. SPECIAL TAUREAUX. Aussi génisses, vaches. Tél.: (450) 836-2590, St-Cuthbert.

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG Génisses et vaches gestantes, bon tempérament, bonne conformation, excellente génétique, mise-bas à compter de janvier 2001. Informations: (418)247-5188

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix - RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

ANIMAUX A VENDRE

CHAROLAIS: taures, et vaches à vendre, bonne conformation, excellente génétique. Tél.: (819) 389-2170, (819) 362-5282

CHEVAUX CANADIEN enregistrés: pouliche 2,5 noire, pouliche 1,5 noire, poulain 1,5 noir, 2 poulains de l'année, 2 pouliches de l'année croisées Canadien, poulain croisé Clydesdale et Shire 6 mois. (819)832-3493

CHEVAUX Haflinger enregistrés: un étalon, 6 juments pleines, 6 pouliches. Tél.: (450) 438-8182 préférable après 20h00

CHEVAUX Percheron enregistrés: juments, hongres, poulains; bel hongre noir 2 ans; attelage paire de gris: hongre 4 ans et jument gestante 5 ans; 2 jeunes étalons. (705)672-5756

CHEVRES BOER Bouc pur sang 1 1/2 an gagnant concours, très bon ligné, bon prix. Informations, tél.: soir (450) 964-7914

CHÈVRES: croisement Boer et béliers Boer pur enregistrés (de 5 mois à 2 ans). Tél.: (450) 532-5643 soir de 19h-21h00

CHEVRETTES (15) Alpine et Toggenbourg de six mois, 250\$ chacune. Informations, tél.: (819) 839-3826

CHEVRETTES âgées de 4 à 8 mois pur sang Alpine, Toggenbourg et Lamantha, troupeau contrôlé. Pour informations, tél.: (450) 460-0334

CHIOTS Montagne des Pyrénées pure race, vaccinés, vermifugés, parents sur place, élevage privé, garantie 1 an. Tél.: (819) 858-2395

CLYDESDALE: pouliche 5 ans fille Torris Jubilant, calme, dotée, poulain 1 1/2 an fils Greentyles Sunset. Autres sujets. Tous enregistrés. Tél.: (819)479-1323

DORSET pur sang contrôlés: béliers et agnelles Ferme Masya. Téléphone: (450) 263-6403, (450) 539-3424

ÉMEUS: 40 jeunes nés en 1999, 22 autres nés en 1998 et avant, pour la chair ou la reproduction. Informations: (450)794-2626

FERME GERE LI HERFORD Taureaux (6) 20 mois, 2 avec certification ASRA. Livraison disponible. Achetez paille sur champ. Richard. Tél.: (450)539-0125.

HERFORD enregistrés: TAUREAU Kimiorie Déliverance 80 U, 1 1/2 an, aussi des femelles. I.Chamberlin. Informations, tél.: (450) 248-7657

2 + 2 = 5
C'est ce qui se produit quand vous utilisez un système d'élevage croisé planifié

Avec une approche disciplinée, les recherches ont démontré que les livres de veau sevré par vache exposée peuvent augmenter par autant que 25%.

À vendre: 130 génisses croisées de première qualité. Obtenez une solide fondation avec ces excellentes génisses de classe F1. Elles sont maternelles, modérées et charnues.

Croisements Hereford / Simmental / Red Angus d'élevage Red Angus de bas poids à la naissance. Des escomptes sont offerts pour les groupes en lots de charge de camion.

L'hétérosis est un puissant outil!

Pour plus de renseignements sur le type de mathématiques qui vous conservera actif dans l'élevage des vaches, ou pour voir la cassette vidéo, communiquer avec Kim chez Cornell Farms, Devin, Ontario au (807) 486-3477 ou pour l'information en français, appelez Michelle Lavoie au (418) 299-2213 ou 2417.

HOLSTEIN Vaches et taures fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

HOLSTEIN Taures et vaches fraîches vêlées, contrôle officiel, 2 traites, moyenne de 10,000 kg/ vache. Région Rimouski. Téléphone: midi (418) 775-3966, soir (418) 775-7669

ANIMAUX A VENDRE

JEUNES BOUCS Lamantha, Alpin et Toggenbourg pur sang, enregistrés, troupeau sous contrôle officiel. Pour informations, tél.: (450) 460-0334

JUMENTS (2) belles Percheronnes: une blanche 18 mains, 11 ans, dotée pour travail et parade, très bonne, 1,850 lb, une bleue 17 mains, 7 ans, p.s. enregistrée, dotée pour travail et parade, 1,800 lb. Inf.: (819)344-2227

LAMAS Avec l'arrivée de l'automne nous faisons de la place. Voyez ce que 20 ans d'expérience a produit. Lamas enregistrés... parmi les plus beaux au Québec! Garanties, suivi après vente, prix très compétitifs. Près de Lévis. Téléphone/fax: (418)833-4833

LAMAS À vendre des bébés lamas de l'année, aussi adultes. Tous nos sujets reproducteurs proviennent de l'Ouest Canadien. Bonne qualité et prix raisonnable. (819)397-2972

LIMOUSIN: Pour vos saillies d'automne taureaux double "polled" entre 17 et 13 mois d'âge, avec feuille bleue pour l'ASRA (450)799-4073

LIMOUSIN Réduction de troupeau vaches, taures et génisses. Ferme Woodstock. Informations, tél.: (819) 848-2147

MATERNITÉ à vendre: 40 truies croisées dont 25 truies gestantes, 6 avec cochonnets, 6 cochettes, 2 verrats + équipements. (450)568-2691

MOUTONS: troupeau de 64 moutons Dorset F1, F2, aussi à vendre 140 bœufs (ondes de F0IN). Pour informations, tél.: (819)877-3204

PAINT enregistré "gelding" bai overo, 33 mois, 15,3 mains, fils de Dominant Colors, accepterais jument Canadienne en échange; aussi FABRICATION de voitures d'hiver et d'été, plusieurs modèles disponibles. (418)825-2807

PERCHERONS (2) noirs: 2 1/2 ans et 4 1/2 ans, dotés double et simple. Informations, tél.: (819) 826-5804

POULAINS: 2 Percheron gris de l'année, 6 de Dragoner. Pour informations, tél.: (450) 756-2837

POULICHE Clydesdale 2 ans, cendrée, enregistrée, très docile, bonne conformation. Pour informations, téléphone: (418) 329-2681

POULICHE SHIRES pur sang de 5 mois à vendre. Pour informations, tél.: (418) 458-2162 le soir

QUARTER HORSE "gelding" enregistré 6 ans, selle western, cavalier IV plus base en barils, fils de Chanda Poco, lignée de "reining". Informations: (450)296-4578

SANGLIERS: 10 femelles, 2 mâles, 25 de tous âges. Pour informations, tél.: (819) 275-5979

TAUREAU Holstein 1 1/2 an pur sang enregistré, pour le service. Téléphone: (418) 884-2274, (418) 884-4074.

TAUREAU Holstein pur sang 2 ans certificat de l'ASRA, aussi génisses de l'année pur sang. Informations: (450) 293-3601 jour, (450) 293-6565 soir

TAUREAU Holstein pur sang 2 ans certificat de l'ASRA, aussi génisses de l'année pur sang. Informations: (450) 293-3601 jour, (450) 293-6565 soir

TAUREAU Limousin 21 mois avec certificat de l'ASRA, aussi génisses de l'année pur sang. Informations: (450) 293-3601 jour, (450) 293-6565 soir

TAUREAU Holstein pur sang 2 ans certificat de l'ASRA, aussi génisses de l'année pur sang. Informations: (450) 293-3601 jour, (450) 29

SILOS

Harvestore usagés remis à neuf. Toutes grandeurs disponibles. NOUVEAU Maintenant prêt à offrir le service sur videur "HARVESTORE".

Silo Expert inc. Silos Neufs et Usagés. Déménagement. Réhabilitation. Réparation Générale.

LES ÉQUIPEMENTS Daniel Labonté Inc. Tél.: (450) 773-6589. Fax: (450) 773-2046.

AGRI-SILO INC. Pour être bien informé!!! Construction silo neuf et usagé.

les fondations andré lemaire. PORCHERIE-ÉTABLE MUR SANDWICH. COFFRAGE INDUSTRIEL.

Silo à grain. Silo-séchoir. Tour de séchage. Séchoir continu. Élévateur.

SITES INTERNET

http://www.apash.com un supplément alimentaire 100% naturel et efficace pour tous les animaux.

TERRES A LOUER

TERRAIN à louer à Ste-Anne des Plaines 115 arpents. Informations, tél.: (514) 321-2344. TERRE à louer 80 arpents drainés.

TERRES DEMANDEES

20 ANS DANS LA VENTE A. ABSOLUMENT BESOIN! UR-GENT. Recherche fermes, fermettes, domaines, ranchs, commerces.

30 ANS EN AGRICULTURE. 20 ans d'expérience en financement agricole et marketing. Recherche entreprises agricoles.

ANCIEN producteur laitier devenu agent immobilier. Urgent! Pour servir ma clientèle en attente.

ATTENTION! Recherche fermes, fermettes, terres nues, vergers, exploitations agricoles.

AVONS BESOIN de fermes laitières, porcines et autres, avec bâtiments, pour clients sérieux.

RECHERCHE ferme Bas St-Laurent Gaspésie avec terre en culture.

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contactez LES INVESTISSEMENTS.

30 ANS EN AGRICULTURE. * GRANBY. 225 vœux de lait, 110 arpents en culture.

CALIXA-LAVALLEE: 31 arpents, 12 culture, 12 boisé, bâtiments, pas de maison.

CALIXA-LAVALLEE: 90 arpents dont 80 en culture, bonne maison, bâtiments.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

ÉRABLIÈRE: rive-nord, 40 arpents, ruisseaux, étang, 1100 entailles.

TERRES A VENDRE

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

ACHETEURS: ST-SAMUEL: ferme de 250 vœux de lait en production.

TERRES A VENDRE

FERME porcine 75 truies, 450 porcs à l'égrais, toute sur lattes.

FERME PORCINE à Dunham, 107 acres boisées + 5 cultivables.

FERME PORCINE maternité 400 truies en sevrage habit, avec sans troupeau.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

EST DE L'ONTARIO. Ferme de 400 acres en grandes cultures.

TERRES A VENDRE

RÉGION de Victoriaville: terre de 120 hectares dont 70 en culture.

RÉGION FARNHAM: 2 engraissements, 2,500 porcs, maternité 130 truies.

REPRISE. EST ONTARIO (PLANTAGENET). Ferme laitière équipée, prête à opérer.

RIMOUSKI: terre de 83,4 arpents, forêt aménagée, lac, ruisseau.

ROUGE-MONT: 50 arpents, vergers, maison, entropé réfrigéré.

ST-AMBROISE: 30 arpents, 4 serres et maison.

ST-CUTHBERT: 210 arpents et 180 arpents avec érablière.

ST-DIADACE: 93 arpents, bâtiments et maison.

ST-GUTHBERT: 150 arpents, idéal pour maïs-soja.

ST-GUTHBERT: maison style victorien, 12 arpents.

TERRE A VENDRE 120 arpents, à St-Cuthbert. Le soir: (450) 585-4611.

FERME PORCINE A VENDRE. Naissur-finiisseur, 170 truies + 800 places à l'engrais.

STE-ANNE-DES-PLAINES: terre maraichère, 60 arpents drainés.

STE-PERPETUE: ferme de 210 vœux de lait, terrain de 93,700 pica.

STE-JOACHIM-DE-COURVAL: ferme de 140 arpents dont 70 arpents culture.

STE-FORTUNAT: ferme 210 arpents, maison, atelier, grange-étable.

TERRE A VENDRE. TERRE NOIRE RANG DES SLOANES 20 ARPENTS CULTIVABLES.

ST-ISOORE (ONTARIO). 100 kilos de quota, 2 bonnes maisons, 300 acres drainées.

ST-JOSEPH-DE-KAMOURASKA: ferme 141 arpents, bel emplacement.

ST-PHILIPPE: ferme à vendre, 15 km pont Champlain.

TERRE BOISÉE A VENDRE par le PROPRIÉTAIRE, lots de différentes grandeurs.

TERRES A VENDRE

ATTENTION! Vous voulez vendre votre entreprise agricole en CORPORATION.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

Blackstone peut vous aider à réduire vos IMPÔTS. Acheur de vos ACTIONS dans une ferme LAITIÈRE ou QUOTA.

ENCANS

ATTENTION! ATTENTION! Veuillez prendre note des changements apportés à cet encan.

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

ENCAN. Pour FERME MERCIER ENR. (Guy & Véronique Mercier).

CARRIÈRES & PROFESSIONS



Représentant(e) Grandes Cultures / Horticulture

Vous recherchez :

- Une équipe dynamique !
- Une ambiance de travail positive
- Un solide encadrement technique laissant place à votre initiative
- Une équipe de service des plus dévouées
- Un revenu selon votre valeur réelle, assorti d'une camionnette de service.

JOIGNEZ L'«ÉQUIPE SEMICO»

Profil demandé :

- Formation en agriculture (agronome ou technologiste)
- Expérience de 3 ans et + préférable
- Volonté de travailler avec la clientèle agricole (vente et planification)
- Bilinguisme.

Veillez, s.v.p., soumettre votre candidature par télécopieur ou par courrier à l'attention de M. Patrick Lamarre.

SEMICO INC.

C.P. 210, Saint-Isidore, Cté Laprairie, J0L 2A0
Tél.: (450) 454-7578 Télécopieur : (450) 454-4379



Fédération de l'UPA - Estrie

OFFRE D'EMPLOI

Comptable (CGA, CMA, CA)

DESCRIPTION DU TRAVAIL

- Prépare des dossiers courants et permanents et dresse les états financiers d'entreprises agricoles.
- Prépare les déclarations fiscales de compagnies, de sociétés et de particuliers.
- Informe et conseille les clients sur la fiscalité de leurs entreprises.
- Explique les indicateurs de performance financière à des agriculteurs à l'aide de graphiques et de ratios financiers.

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation : - Diplôme universitaire de 1^{er} cycle en sciences comptables et détenir un titre (CGA, CMA, CA)
- Connaissances de l'informatique
- Efficacité, discrétion, intégrité

Rémunération : Selon la convention collective

Précisions : Temps supplémentaire, automobile requise

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 novembre 2000 à:

Diane Lacroix, directrice régionale

Fédération de l'UPA-Estrie

4300, boul. Bourque

Rock Forest (Québec)

J1N 2A6



Carrières et professions
de la TCN

Pour rejoindre
les meilleurs
candidats et
candidates du
milieu agricole.

Agente ou agent syndical

Les Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, Rive-Nord, Lotbinière-Mégantic recherchent une agente ou un agent syndical qui sera affecté au service du secrétariat et de la vie syndicale.

Poste à pourvoir immédiatement

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

- Elle aura à développer des outils d'animation, d'information et de formation reliés au travail de groupe;
- À organiser et animer des rencontres de groupes de productrices et producteurs agricoles impliqués dans les structures du syndicalisme agricole;
- À compiler et analyser les résultats des discussions de groupes et à proposer des actions de suivi.

EXIGENCES

- Doit posséder une formation de niveau universitaire dans des domaines reliés à la communication, animation de groupes, travail communautaire, etc.;
- Avoir une excellente connaissance des productrices et producteurs agricoles et du syndicalisme agricole;
- Avoir une excellente maîtrise des techniques de travail de groupes, expérience pertinente;
- Être autonome et créative;
- Posséder des qualités pour le travail d'équipe, être autonome pour utiliser différents logiciels informatiques.

Conditions de travail :

Selon l'expérience et les modalités de la convention collective de travail.

Envoyer son curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 10 novembre 2000.

Section des ressources humaines

Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, Rive-Nord, Lotbinière-Mégantic

5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2

Télécopieur : (418) 872-3386

Courriel : dbrassard@upa.qc.ca



La Fédération des producteurs de lait du Québec regroupe les quelque 9 300 fermes laitières de la province. Outre la défense et la promotion des intérêts généraux de ses membres, la mission principale de la fédération est de négocier les conditions de vente de tout le lait mis en marché au Québec.

COORDONNATEUR DES FONDS

Service finances et administration

(remplacement congé de maternité - durée approximative 14 mois)

Sous la direction du directeur du Service finances et administration, le coordonnateur des fonds est principalement responsable du fonctionnement de l'application du système comptable et de la production des états financiers des fonds qui lui sont assignés. Il assiste le directeur du service dans la réalisation de dossiers administratifs et participe à la préparation des prévisions budgétaires et à l'administration des fonds. De plus, il supervise le travail du personnel sous sa responsabilité et participe à l'élaboration des politiques.

EXIGENCES :

- Baccalauréat en sciences comptables;
- Deux (2) années d'expérience dans un poste semblable, notamment, dans la gestion de fonds multiples à nombreuses interrelations;
- Expérience de chiffres électroniques et des progiciels comptables usuels;
- Facilité à travailler en équipe et bon communicateur;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais parlé, un atout

Nous offrons un salaire compétitif conforme à l'application de la convention collective en vigueur.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 8 novembre 2000, en indiquant le numéro de recrutement B122.01.00.5

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Direction développement et gestion des ressources humaines

555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9

Télécopieur : (450) 463-5213

Courriel : emploi@upa.qc.ca

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Le monde a rendez-vous au Québec

Pierre-Yvon Bégin

Les éleveurs Holstein du Québec sont fébriles. Il y a de quoi! Au cours des prochains jours, plus de 600 acheteurs venus du monde entier se donnent rendez-vous au Québec pour deux ventes exceptionnelles. À Saint-Hyacinthe d'abord, 56 sujets seront offerts à l'encan à l'Exposition internationale Holstein Québec vendredi, suivi d'un second encan fort attendu celui-là, à la Ferme Comestar de Victoriaville dimanche et lundi, alors que 200 sujets seront mis en vente.

Selon Marie-Josée Gouin, coordonnatrice de l'Exposition Holstein de Saint-Hyacinthe, cette sixième édition dépasse toutes les prévisions puisque 600 personnes provenant de 27 pays ont déjà confirmé leur présence. L'encan qui doit débiter à 13h, sera retransmis sur quatre écrans géants. L'Exposition se déroule vendredi et samedi, alors que plus de 250 sujets se mesureront dans un concours de beauté.

« Nous profitons bien sûr de la vente à la Ferme Comestar, explique Marie-Josée Gouin. Depuis cinq ans, les acheteurs s'arrêtent ici avant de se rendre à l'Exposition royale de Toronto où le jugement Holstein aura lieu vendredi prochain 10 novembre. Nous attendons bien du monde car nos prévisions ne tiennent pas compte des visiteurs du Québec. »

L'encan de la Ferme Comestar suscite aussi bien des attentes. L'entreprise, en raison de la grande qualité génétique de son troupeau, est connue à travers le monde. Une vente de 200 sujets d'un seul élevage n'est pas chose fréquente.

« Ce genre d'événement est spécial et ne se voit généralement qu'aux cinq ans, reconnaît Marie-Josée Gouin. Parce qu'il est aussi juge, Marc Comtois est l'éleveur québécois et canadien qui est le plus en demande au niveau mondial. Pour tenir un événement du genre, il faut que tu bâtisses ton image. Les gens ont confiance car la génétique de cet élevage est prouvée. »

Marie-Josée Gouin estime que la moyenne de vente tournera autour de 10 000 \$, certains sujets pouvant atteindre des montants impressionnants, 35, 40 ou même 50 000 \$. La Ferme Comestar fournit plusieurs taureaux au Centre d'insémination de Saint-Hyacinthe.

« C'est sûrement la plus grosse semaine pour les éleveurs Holstein du Québec », conclut Marie-Josée Gouin.



PHOTO: ROBERT BISONNETTE

La nouvelle grange-étable de la Ferme Breault et Frères de Compton, construite au coût de 1,8 M\$, pourra loger 350 vaches en lactation. Le plancher de lattes cache un gigantesque réservoir à fumier en serpentin, d'une capacité de 300 jours. Au centre, le plafond se trouve à 35 pieds du sol. Mieux encore, l'aménagement des lieux a été conçu pour éventuellement doubler la superficie du bâtiment!

UNE GRANGE-ÉTABLE DE 1,8 M\$

« Pour améliorer notre qualité vie » - Robert Breault

Pierre-Yvon Bégin

Les frères Denis, Adrien, Alain et Robert Breault ainsi que leur associé Vincent Lévesque de Compton n'ont pas froid aux yeux. Ils viennent d'investir une somme de 1,8 M\$ dans la construction d'une grange-étable couvrant 44 000 pieds carrés, un véritable terrain de football intérieur!

Les propriétaires ont certes de l'ambition. Leur troupeau qui compte présentement 235 vaches en lactation devrait être porté à 350 têtes d'ici deux ans. Pas mal pour une entreprise partie avec 90 vaches en 1976!

« C'est la confiance en l'avenir, mais d'abord pour améliorer notre qualité de vie », expliqué Robert Breault à La Terre de chez nous, jeudi dernier, au cours d'une journée portes ouvertes où près de 700 curieux, dont certains du Vermont, s'étaient donné rendez-vous.

« C'est sûr que c'est un pensez-y bien, ajoute Robert Breault. Il y a dix ans, on a quand même fait un pas assez important avec un investissement de 1,5 M\$ pour transformer notre première étable en stabulation libre, incluant l'achat de quotas. En bas, tout est fait à la main tandis qu'ici, tout sera fait mécaniquement. On va sûrement travailler autant d'heures, mais ce sera moins physique. »

La mécanisation dans les moindres détails

Cette mécanisation se traduit par une salle de traite comptant 24 unités et permettant de traire de 100 à 120 vaches à l'heure. Le plancher, légèrement incliné, incite d'abord les vaches à patienter gentiment, la tête dans la bonne direction, et à se reculer le plus près de la trayeuse. Les vaches détestent descendre, semble-t-il. Il faut ce qu'il faut quand il y a trois traites par jour!

Le lait est refroidi par échange de chaleur avec de l'eau. Cette eau, légèrement réchauffée, est conservée pour l'alimentation du troupeau. Une section spéciale a également été aménagée pour le vêlage et la croissance des veaux. Les veaux s'alimentent seuls, cinq fois

par jour, à une tétine contrôlée par ordinateur. Au menu, une poudre de lait brassée avec l'eau et chauffée.

Plancher de lattes

Pourtant, le principal intérêt de cette grange-étable réside sous son plancher de lattes. Ce plancher cache un gigantesque réservoir à fumier, en forme de serpentin avec des murs aux douze pieds, avec une capacité d'entreposage de 300 jours. Une pompe, actionnée aux trois mois, empêche la prolifération de la vermine. La simple circulation des vaches est suffisante pour entraîner le fumier au bon endroit. Finie l'utilisation des grattes et des pelles à fumier!

« On a pensé à tout, affirme avec une fierté bien placée Robert Breault. Pour arriver à ce résultat, on a été voir une dizaine d'installations un peu partout, aux États-Unis et en Ontario. Ce qui

sent le moins, c'est le plancher sur lattes. Avec notre système de ventilation par ballon de plastique à titre de mur, ça ne sentira pas. L'aménagement de la section de vêlage et de croissance des veaux, ça c'est vraiment notre conception personnelle. »

« On a fini de traverser l'étable avec un veau dans les bras », ajoute avec assurance Vincent Lévesque, neveu des frères Breault et associé depuis trois ans.

La ferme, qui est autosuffisante pour l'alimentation du troupeau, enregistre une production moyenne de 11,300 kilos. Les propriétaires estiment qu'un meilleur confort des vaches avec ces nouvelles installations permettra d'augmenter la moyenne de production de 1000 kilos par vache. Le point est important quand on doit rentabiliser pareil investissement.

CARRIÈRES & PROFESSIONS



Notre entreprise bien structurée, en pleine expansion et leader dans son secteur d'activités par la mise en marché des fameuses petites moulées «PORCTOT» phase # 1 et «PORCTOT» phase #2 pour jeunes porcelets, à haut niveau de performance, fabrique et vend des prémélanges de minéraux et de vitamines (premix) destinés aux producteurs de porcs et de poulets qui produisent leur moulée à la ferme, recherche :

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

VOTRE RÔLE :

Vous prendrez les commandes, effectuerez la mise en marché de nos produits et développerez un territoire spécifique en effectuant des présentations, en recherchant de nouveaux clients et en atteignant les objectifs de ventes tout en amenant un encadrement très technique au niveau des statistiques et des résultats des performances des animaux.

VOTRE PROFIL :

Vous êtes agronome et spécifiquement en santé animale ou vous êtes diplômé en technologie de la production ou de la santé animale, vous êtes peut-être quelqu'un qui a beaucoup d'expérience dans la représentation et vous recherchez l'encadrement d'une équipe compétente et dynamique orientée vers le succès vous permettant d'atteindre les objectifs fixés, faisant de vous un leader et un professionnel de la vente et du suivi technique à la ferme. Vous êtes très dynamique et planifié. La possibilité d'une carrière intéressante dans le secteur agricole vous stimule au plus haut point. Votre rémunération sera négociable personnellement selon vos objectifs et à la mesure de vos ambitions.

LIEU DE TRAVAIL : (1 poste)

La grande région de SAINT-HYACINTHE

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 17 novembre 2000 à :

La Compagnie Beauce Mix (1995) Département des ventes
443, rue des Cèdres, St-Elzéar de Beauce (QUÉBEC) G0S 2J0
Tél. : (888) 386-3737 Fax : (418) 386-3737

NOUVELLES BRÈVES

Windsor

Un propriétaire de vaches laitières, Gérard Langlois, du 373, route 143 à Windsor, vient de recevoir une ordonnance pour qu'il cesse de vendre du lait non pasteurisé destiné à la con-

NOMINATION



UPA Il me fait plaisir d'annoncer la nomination de madame Johanne Laplante au poste de directrice régionale de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud.

Titulaire d'un baccalauréat en bio-agronomie et d'une maîtrise en zootechnie de l'Université Laval, madame Laplante a œuvré au sein de la fédération pendant plus de dix (10) ans où elle y a occupé différents postes. Elle a également travaillé quelques années dans d'autres organismes de la région. Depuis deux (2) ans, elle cumule les fonctions de directrice du service de mise en marché et de développement régional, d'agente de commercialisation ainsi que de représentante syndicale de spécialités.

Madame Laplante est en poste depuis le 24 octobre 2000. Je lui souhaite la bienvenue dans l'équipe des directeurs régionaux et bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Jean Larose
Directeur général

sommation humaine. Selon Serge Robert, directeur régional de la Qualité des aliments et de la Santé animale, un inspecteur s'est rendu dernièrement à la ferme de M. Langlois et a pu se procurer du lait cru sans aucun problème. L'ordonnance que vient d'émettre le ministère est effective depuis le 26 octobre 2000. Le fautif doit cesser ses activités pendant 30 jours. L'exploitant possède 30 vaches laitières, mais n'a aucun quota. En 1997, le MAPAQ a entrepris des procédures judiciaires contre M. Langlois, parce qu'il avait également vendu du lait cru. La cause est toujours pendante. Serge Robert a déclaré à la TCN qu'il est interdit de vendre du lait cru, que ce soit de vache, de chèvre ou de brebis, en vertu de la loi sur les produits alimentaires. Les contrevenants s'exposent à des amendes variant entre 2 000 et 15 000 dollars pour une première offense. **Y. C.**

Saint-Pie

Le feu a fait périr 400 truies et 2 000 porcelets le jeudi 26 octobre vers 20 h. Les pompiers de trois municipalités environnantes sont intervenus à la porcherie située au 1211, Grand Rang Saint-François Est à Saint-Pie près de Saint-Hyacinthe. La porcherie, propriété de la Ferme Pasquet, est une perte totale. Les dommages s'élevaient à un million de dollars. La caporale Pierrette Gagnon de la Sûreté du Québec a déclaré qu'une enquête est présentement en cours pour déterminer l'origine du sinistre. **Y. C.**

Diane Montour à la CPTAQ

Une ex-agricultrice de la Mauricie, Diane Montour, a fait son entrée à la Commission de protection du territoire agricole le 30 octobre, pour cinq ans.

Elle fera partie de l'équipe de Longueuil. Mme Montour est bien connue dans le milieu agricole. Elle a été directrice du Service d'emploi agricole de l'UPA de la Mauricie. Elle a été agricultrice et copropriétaire de la Ferme F. Gagnon inc., à Trois-Rivières Ouest. Elle a aussi présidé le Syndicat des agricultrices de la Mauricie, puis la Fédération des agricultrices.

Outre Mme Montour, quatre commissaires sont directement issus des rangs de l'UPA. Il s'agit de Suzanne Cloutier qui a travaillé à la Confédération entre autres sur l'aménagement du territoire et le zonage agricole. De Pierre Rinfret et de Réjean-St-Pierre, agriculteurs et ex-présidents d'une fédération régionale de l'UPA. De Guy Lebeau, qui évoluait au service de l'aménagement du territoire et du zonage agricole aux UPA de la région de Québec.

Michel Lemire, ex-président d'Agropur et vice-président de la Coopérative fédérée de Québec, est aussi fortement enraciné dans le monde agricole.

La Commission compte actuellement 15 membres, incluant le président, Bernard Ouimet.

La loi autorise un maximum de 16 commissaires. **J.-C.G.**

Un recueil de «Page d'histoire»

Depuis quelques années déjà, la Terre publie sous la rubrique «Une page d'histoire» des textes de Mme Christine Larose, historienne, sur divers sujets reliés à la vie rurale d'autrefois. Un certain nombre de nos lecteurs nous demandent à l'occasion des copies de certains de ces textes n'ayant pas conservé l'édition du journal dans laquelle ledit texte avait été publié.

Or, afin de répondre à ces demandes et aussi de répertorier et rendre plus faciles l'utilisation ou la relecture de ces textes, nous prévoyons publier dans un recueil la plupart des textes déjà publiés par La Terre de chez nous. Afin d'avoir une idée plus précise de votre intérêt et partant du nombre de copies à publier, nous vous demandons de nous en informer en composant le numéro de téléphone 1-800-LaTerre (1-800-528-3773).

Il ne s'agit pas d'un engagement de votre part à acheter le recueil éventuel, mais bien de votre intérêt à le faire le cas échéant.

LA DIRECTION

NOUVEAU

MOULÉE PRÉ-DÉBUT POUR GÉNISSES LAITIÈRES

Consultez votre expert-conseil en production laitière



Fédération des producteurs de lait du Québec

Transactions de quota de lait Octobre 2000

Rappel

Vous contactez le Système de vente des quotas par le biais du Réseau Telmatik au numéro suivant: 1-900-565-5248 (1-900-565-LAIT)
Les offres se font entre le 20 et le 28 du mois.
Ayez toujours en main votre numéro de producteur indiqué sur votre paye ou sur votre certificat de quota

Système centralisé de vente des quotas Québec

Prix fixé	23 990,00\$ ▶
Nombre	Quantité kg de m.g./jour
Offres de vente réussies	92 648,60
Offres d'achat réussies	267 669,30
Vente par la réserve	20,70
Achat par la réserve	0,00
Offres totales de vente	254 2 110,70
Offres totales d'achat	437 1 201,30

Ventes			Détails de l'encan			Achats		
Quantité en kg de						Quantité en kg		
Nombre	m.g./jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de m.g./jour		Nombre	de m.g./jour	Cumulatif	
38	221,10		0	à 21 999,00	79	265,40		
26	165,90	387,00	22 000,00	à 22 999,00	41	111,50		
22	160,00	547,00	23 000,00	à 23 499,00	26	67,40		
5	62,80	609,80	23 500,00	à 23 989,00	24	87,70		
1	38,80	648,60	23 990,00		0	0,00	669,30	
48	355,30		23 991,00	à 24 999,00	57	168,70	669,30	
90	822,70		25 000,00	à 26 400,00	129	255,30	500,60	
19	246,80		26 401,00	à 27 700,00	67	218,00	245,30	
5	37,30		27 701,00	et plus	14	27,30		

Prix des quotas dans les provinces du Canada Octobre 2000

Nouvelle-Écosse		Alberta		Colombie-Britannique		Saskatchewan	
Quota unique	\$/kg de m.g./jour	Quota consommation	\$/litre	Quota produit	\$/kg de m.g.	Quota produit	\$/kg de m.g.
19 500,00		805,44		41,00		pas de vente	
22 500,00		53,00		46,00		pas de vente	
23 990,00							
18 522,00							
16 650,10							

POUR AIDER LE MONDE RURAL

Des contrats avec les MRC

Québec n'a pas abandonné le monde rural. C'est du moins ce qu'on peut conclure à la suite d'une fuite dans La Presse de la semaine dernière. Sans doute une fuite savamment orchestrée pour faire baisser la pression des maires ruraux, ulcérés d'attendre la politique québécoise sur la ruralité.

Jean-Charles Gagné

Il semble que Québec veuille signer des « contrats d'initiatives rurales », d'une durée de cinq ans, avec les 57 MRC rurales les plus en difficulté. Ces contrats visent à donner aux milieux ruraux des moyens adaptés à leurs besoins de développement économique et social. Ces ententes feraient partie de la Stratégie de développement des communautés rurales qui a remplacé le projet de Politique québécoise sur la ruralité. Elle comporterait aussi des mesures universelles applicables aux 83 MRC rurales.

Cela vient confirmer les propos du ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, quant au rôle de premier plan

accordé aux MRC dans le développement économique et social. Tout ça devrait être annoncé d'ici la fin de la présente session parlementaire, dit-on, soit un an de retard sur l'échéancier initial.

On ne peut savoir si Québec investira 500 M\$ ou plus dans les régions rurales, car les chiffres publiés par *La Presse* remontent à mai dernier. On ignore s'il s'agit d'argent neuf ou de recyclage.

Régions ressources

Le ministère des Régions est par ailleurs en train de peaufiner un plan d'action touchant les régions ressources (Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, etc). L'objectif est de permettre à ces régions de

participer à la prospérité économique que connaît tout le Québec. Un comité interministériel incluant le ministère des Régions cherche à identifier des projets concrets pour ces régions.

Politique incontournable



Jacques Proulx

Les contrats d'initiatives rurales sont une formule intéressante pour favoriser le développement local, a reconnu Jacques Proulx, le président de Solidarité rurale du Québec, le 30 octobre.

Il a aussi dit apprécier la reconnaissance des MRC et des Centres locaux de développement (CLD) comme palier d'intervention.

Mais selon lui, seule une politique de la ruralité (ou de l'occupation du territoire) permettra à ces contrats de livrer pleinement leurs fruits pour le milieu rural. Autrement, ces contrats

risquent de se concentrer sur les villes-centres et les municipalités à leur périphérie en oubliant tout l'arrière-pays. Il faut plus qu'un plan d'action, il faut une politique, une manière différente de gouverner, a martelé M. Proulx.

La fuite n'a rien changé. Jacques Proulx ferait encore parvenir aux députés du Québec la récente livraison spéciale du bulletin « *Le Québec rural* ».

Il y accuse le gouvernement Bouchard « de trahir sa promesse de doter la province de sa première politique de développement rural ».

Il reproche à Québec de concentrer ses efforts sur les 250 villes-centres alors que 1,5 million de ruraux vivent à leur périphérie dans un millier de villages.

« Lorsque l'État favorise le déploiement des services de proximité dans la seule ville-centre d'une région, il fait son nid en faveur de l'urbanisation. » Jacques Proulx ajoute que « de l'accès aux nouvelles technologies à celui des capitaux, les villages ne figurent pas parmi les priorités ».

ACRA

LE PROGRAMME D'AIDE EN CAS DE CATASTROPHE LIÉE AU REVENU AGRICOLE (ACRA)

POUR L'ANNÉE DE RÉCLAMATION 1999

Au Québec, le programme ACRA vient en aide, pour une deuxième année de suite, aux productrices et producteurs agricoles qui ont subi une baisse importante de leur revenu en 1999, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté.

Le programme d'Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole est un programme dont les frais sont partagés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Le programme ACRA est administré par la Régie des assurances agricoles du Québec, par le biais du Centre de traitement des demandes ACRA.

Le programme ACRA s'adresse à toutes les entreprises agricoles qui ont subi une baisse importante de leur revenu agricole, c'est-à-dire celles dont la marge de l'année 1999 (revenus admissibles moins dépenses admissibles) est inférieure à 70 % de la marge moyenne des années de référence. Le programme ACRA n'est pas lié à un type particulier de production et il concerne l'ensemble des revenus agricoles d'une entreprise, sur une base individuelle.

Pour être admissible au programme ACRA, les productrices et producteurs agricoles doivent avoir été en production durant au moins six

mois consécutifs en 1999 et complété un cycle de production au cours de cette même année. De plus, ils doivent avoir subi une baisse importante de leurs revenus agricoles et cette chute de leur revenu ne doit pas avoir été compensée par le Régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA).

Si des productrices et producteurs agricoles estiment qu'ils sont admissibles au programme, ils peuvent présenter une demande de réclamation au Centre de traitement des demandes ACRA, le seul endroit où obtenir les renseignements et documents nécessaires à une demande de réclamation.

Ils peuvent également obtenir des renseignements sur le programme ainsi que les documents nécessaires à une demande de réclamation en consultant le site Internet du Centre de traitement des demandes ACRA.

LA DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES DE RÉCLAMATION POUR L'ANNÉE 1999 EST PROLONGÉE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2000.

Centre de traitement des demandes ACRA
25, rue Vincent-Chagnon, Lévis (Québec) G6V 4V6

LIGNE SANS FRAIS : 1 877 861-2272
SITE INTERNET : www.acra.gouv.qc.ca

BOVINS

Une reconstruction du cheptel qui retarde: les marchés resteront fermés

Selon les analystes du marché des bovins, les producteurs nord-américains n'ont pas encore commencé à reconstruire le cheptel bovin.

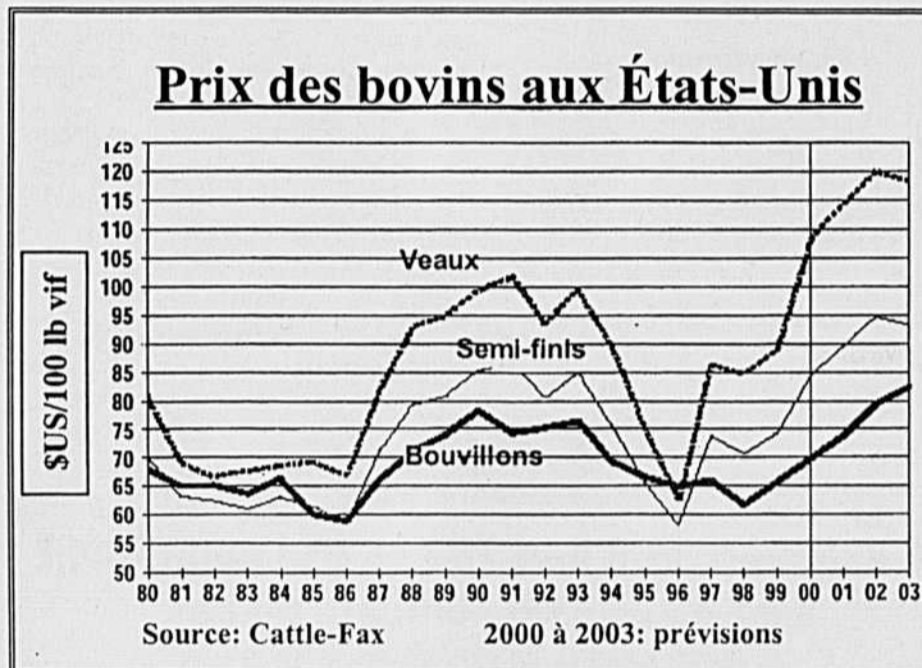
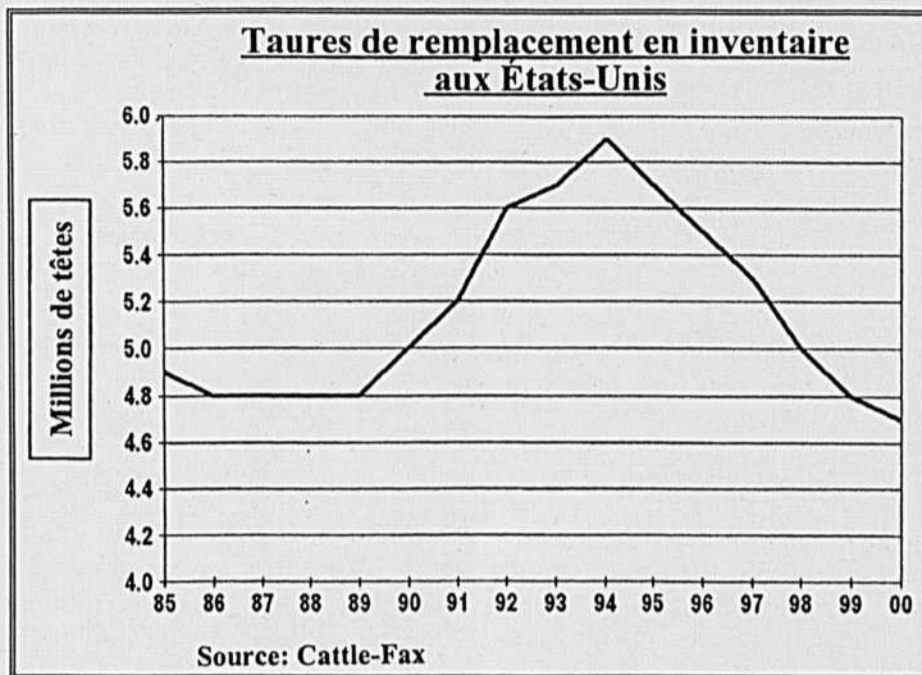
Le nombre de vaches de boucherie et de taures de remplacement dans les inventaires sont à la baisse aux États-Unis (légère hausse au Canada) et la proportion de taures abattues demeure élevée.

Les conditions de sécheresse dans plusieurs régions vache-veau du continent et la rareté des fourrages qui en découle retardent la reconstruction des cheptels. Les producteurs vache-veau seraient davantage enclins à consolider leurs entreprises (réduire leurs dettes et sécuriser leur situation financière) après avoir connu plusieurs années de bas prix. Aux États-Unis, on estime qu'au cours des huit dernières années, cette année ne sera que la deuxième année de rentabilité pour le secteur vache-veau.

De leur côté, les parcs d'engraissement auraient augmenté leur capacité d'engraissement de plus de 10 % au cours de la dernière décennie ce qui devrait maintenir une pression sur la demande de veaux d'embouche.

Les prix de toutes les catégories de bovins devraient donc demeurer relativement élevés au cours des prochaines années et ceux des veaux d'embouche en particulier. La hausse possible du prix des céréales et des taux d'intérêts pourrait cependant limiter cette hausse. Au Canada, l'augmentation du taux de change canadien par rapport à la devise américaine aurait aussi pour conséquence de limiter la hausse de prix sur nos marchés.

Ann Fornasier, FPBQ



REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Volailles vivantes
Semaine se terminant le 4 novembre 2000
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,105 \$
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,125 \$
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,135 \$
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,140 \$
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,130 \$
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,100 \$
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,120 \$
(Prix de référence)	
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,100 \$
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,090 \$
3,01 kg vivant et plus	1,190 \$

DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,425 \$
Dindon à griller mâle	1,390 \$

FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,390 \$
Produite en femelle lourde	1,390 \$

MÂLE(1)	
	1,520 \$

Prix aux producteurs en Ontario	
POULETS(2)	
1,84 à 1,95 kg	1,12 \$
2,65 à 3,2 kg	1,18 \$

Semaine se terminant le 28 oct. 2000			
POULES (Ontario)(2)			
	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 c	02 c	02 c
2,3 kg et plus	30 c	35 c	35 c

POULES (Québec)			
Moins de 2,3 kg(2)	00 c	00 c	00 c
2,3 kg et plus(3)			40 c

Prix fournis par:
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec

OEUF D'INCUBATION
Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	37,00 c
Ontario	38,09 c

OEUF	
Prix des oeufs. Semaine du 30 oct. 2000	
	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,38 \$
A-Gros	1,38 \$
A-Moyens	1,29 \$
A-Petits	0,79 \$
A-Pewee	0,24 \$
B	0,50 \$
C	0,30 \$

LAIT
Péréquation Septembre 2000 FPLQ

Prix par composant				
	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	L.a.s \$/kg	Valeur d'un hl de référence (2)
Production intraquota	5,7426	9,1219	1,3507	57,56
Production hors quota ⁽¹⁾	0,8000	0,8000	0,8000	10,00

En Septembre 91,8 % de la production de lait intraquota s'est qualifiée pour la prime de régularité, cette dernière s'est établie à 0,8704 \$/hl pour ce mois

PRIX HORS QUOTA INDIVIDUEL
Octobre 2000

Prix par composant				
	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	L.a.s \$/kg	\$/hl ⁽²⁾
Production hors quota ⁽¹⁾	0,8000	0,8000	0,8000	10,00

(1) Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction.
(2) Hectolitre de référence:
Matière grasse 3,60 kg/hl
Protéine 3,20 kg/hl
L.a.s 5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de septembre 2000:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,5407 \$/kg.
Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 6,56 \$/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus.
Pulvérisée, Canada 1re catégorie, sacs 4,77 \$/kg. Aliments du bétail: —
Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 3,70 \$/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,84 \$/kg. Animale 0,75 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 20 oct. 2000.
(\$/1 000 p.m.p.)

2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard:	330 \$
	utilité:	245 \$
2 X 4 X 8	colombage:	300 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

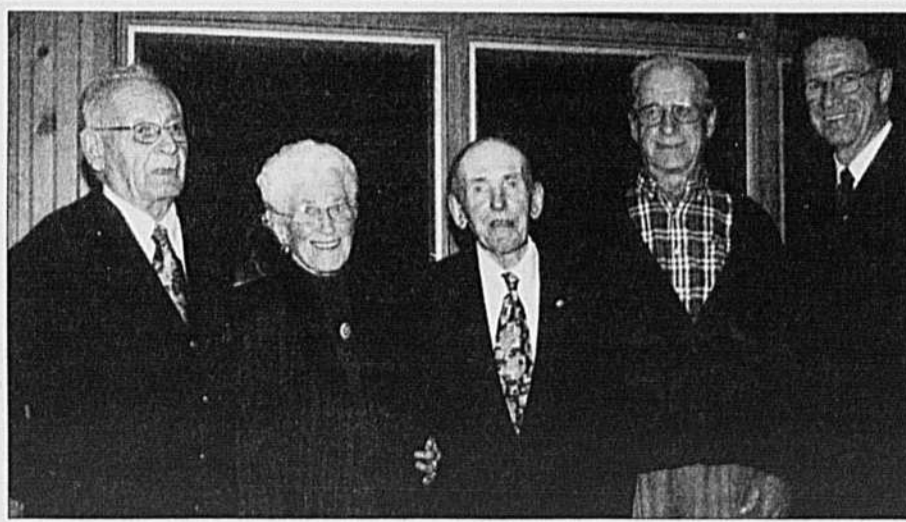
Vente du 30 oct. 2000		
	Qté	\$
Chèvres/boucs	102	24,00-186,00
Chevreaux	83	20,00- 98,00 (env. 2,00 \$/lb pour les boucs)

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

Cinquante ans au Marché de Québec

Le Marché du Vieux-Port de Québec a rendu hommage à quatre producteurs qui vendent leurs produits agricoles sur le site depuis plus de 50 ans.

Dans l'ordre habituel, M. Fernand Canac-Marquis, Mme Fédora Bédard, M. Stanislas Gagnon et M. Gabriel Prémont en compagnie de M. Rémy Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



BCR AGRICOLE INC.
Propriétaires: Guy Coté, Chantal Rsiithe
797, route 143, L'Avenir, Québec

«Nous semons 200 acres d'avoine par année mais pas avec n'importe laquelle variété. Nous avons choisi la «TRIPLE CROWN». Cette avoine blanche est très appréciée des éleveurs de chevaux qui sont nos clients. En 1999, elle nous a donné, en moyenne, un rendement de 1,8 tm/acre et en 2000, 1,5 tm/acre. Nous l'aimons pour sa tenue supérieure et son rendement élevé en paille.»

Client: SCA des Bois-Francis

CO-OP PARTENAIRE pour l'avenir



0% 36 mois d'intérêt

OU jusqu'à

7250 \$ DE REMISE EN ARGENT COMPTANT



DATE LIMITE



Les équipements agricoles les plus vendus sur la planète



NEW HOLLAND www.new.holland.com/na

FRUITS ET LÉGUMES

Prix aux producteurs à Montréal le 27 oct. 2000
AUBERGINE : 24,50-25,50/25 lb
BETTERAVE : attachée 10,50-19,95/12; sans fanes 4,00-6,00/25 lb moyen

Variété Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
Paulared 10,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter du 6 septembre 2000 jusqu'à l'épuisement des stocks

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la transformation - récolte 2000
Suite au comité de prix de la pomme de transformation qui a eu lieu le 31 août dernier, le prix minimum de la pomme de transformation tardive destinée au jus a été fixé à 0,053 \$ la livre ou 2,23 \$ le minot de 42 livres FAB le producteur.

POMMES DE TERRE
Prix déterminés à compter du 3 nov. 2000
Blanche Rouge
Vrac (\$/100 lb) 7,55 10,25

PROVENDES
Prix de fermeture au 30 oct. 2000
Prix de vente des céréales fourragères (\$/t.m.)
Centres rég. St-Jean Québec & St-Hyacinthe

Bourse de Chicago (\$US/boisseau)
27 oct. 2000 (contrat à terme)
Mais: nov. 00 1,96 0,04 2,00 1,96

Valeurs de remplacement (\$/t.m.) le 30 oct. 2000 St-Hyacinthe/Québec

Table with columns: Céréales, Chicago, Calls, Puts. Rows include Mais États-Unis, Blé, Orge, Avoine, Fève de soja, etc.

BOVINS
Vaches de réforme
Lundi Semaine Semaine
30 oct. 00 23 oct. 00 précédente

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, ENCAN VIVANTS, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include volume total, Encans vivants, Prix cible, etc.

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, ENCAN VIVANTS, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include Bons - Laitier, Bons - Boucherie, etc.

Prix du boeuf désossé
Semaine Semaine
23 oct. 00 précédente

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, ENCAN VIVANTS, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include volume total, Encans vivants, etc.

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, ENCAN VIVANTS, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include Males - Bons, Femelles - Bonnes, etc.

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, ENCAN VIVANTS, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include volume total, Encans vivants, etc.

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, ENCAN VIVANTS, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include volume total, Encans vivants, etc.

Veaux de lait

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include ventes directes aux abattoirs, Prix des veaux abattus, etc.

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include volume total de veaux, Males - Catégories G et M, Taures - Catégories G et M, etc.

Table with columns: MARCHÉ À TERME DE CHICAGO. Rows include Feeder Cattle, Novembre 00, Janvier 01, etc.

Table with columns: MARCHÉ DU QUÉBEC, BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS. Rows include Bouvillons et taures, Chargements complets, etc.

MARCHÉS CANADIENS
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE OLEX (ONTARIO)
Semaine Semaine
23 oct. 00 précédente

Table with columns: MARCHÉS CANADIENS, ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE OLEX (ONTARIO). Rows include Bouvillons A1-A2, Taures A1-A2, etc.

MARCHÉ ÉTATS-UNIS
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS
Bouvillons lots «50%»

Table with columns: MARCHÉ ÉTATS-UNIS, VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS. Rows include Choice et 50% Select, etc.

Table with columns: MARCHÉ À TERME DE CHICAGO. Rows include Live Cattle, Octobre 00, Décembre 00, etc.

Table with columns: MARCHÉ À TERME DE CHICAGO. Rows include Live Cattle, Octobre 00, Décembre 00, etc.

Table with columns: MARCHÉ À TERME DE CHICAGO. Rows include Live Cattle, Octobre 00, Décembre 00, etc.

PORCS

Table with columns: Prix de pool, MARCHÉ DU QUÉBEC, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include Pool (\$/100 kg), an. préc., etc.

Table with columns: Prix de pool, MARCHÉ DU QUÉBEC, MARCHÉ EXTÉRIEUR. Rows include Abattages, an. préc., etc.

Table with columns: Prix du porcelet et truie de réforme par région. Rows include Bas-St-Laurent, Côte-du-Sud, Beauce, etc.

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 27 oct. 2000
Prix du porcelet à 33 1/2 lb: 50,74 \$

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).
Sujets Indice Prix
Truies de race pure Base 100 400 \$

Table with columns: Prix des contrats à livraison différée la FPPQ. Rows include Période du CLD, Bas, Haut, Fermeture, etc.

AGNEAUX

Table with columns: Encan de St-Hyacinthe du 30 oct. 2000. Rows include Catégorie, Nombre, Écart de prix, Prix moyen, etc.

Marchés publics de l'Ontario le 23 oct. 2000
Catégorie Écart de prix (\$/100 lb)
50 lb et moins 132,50-190,00

Table with columns: LAPINS
Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix à compter du 13 décembre 1999

SIROP D'ÉRABLE
Le 12 juin dernier, le Comité de gestion de la convention a conclu une entente sur les prix minimums de la récolte 2000.

La politique des petits pas dans la production ovine

Même s'ils consacrent jusqu'à 14 % du prix de vente d'un agneau lourd aux frais de mise en marché et que ce dernier se vend 60 cents de moins le kilo que l'agneau de l'Ouest, les producteurs ovins tiennent à procéder méthodiquement dans l'organisation de leur mise en marché.

Loïc Hamon

L'échec de l'encan électronique, il y a dix ans, est encore présent dans les mémoires. Les délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec (FPAMQ), qui s'est tenue à Drummondville le vendredi 27 octobre, ont donc mandaté leur Fédération pour qu'elle « développe, en cours d'année, un ou des scénarios pour ordonner la mise en marché collective de l'agneau ».

Un sondage réalisé l'an dernier démontrait pourtant que 95 % des producteurs interrogés étaient en faveur d'une mise en réseau des organismes régionaux de mise en marché. Même les représentants de ces organismes s'étaient montrés favorables à l'étude sur les modèles d'agences de vente qui a été présentée à l'assemblée générale de vendredi. Selon les termes de la résolution, la Fédération devra pour l'instant se contenter de favoriser la « concertation » entre les régions. Elle pourra proposer une démarche qui pourra « éventuellement » mener à une « agence provinciale obligatoire qui

verrait à uniformiser les prix, les frais de mise en marché, l'identification du produit, etc. ».

Le virage qualité confirmé

Les délégués ont aussi voulu baliser la démarche de la Fédération qui devra notamment passer par la mise en place d'un « projet » de système de classification des agneaux lourds. Les délégués, qui ont d'ailleurs pu visionner une vidéo fort instructive sur le sujet, ont ainsi confirmé le virage qualité / paiement amorcé en début d'année.

La mise en place de ce système de classification provinciale, basée sur le modèle fédéral, s'inscrit aussi dans le développement de la traçabilité dans l'industrie ovine québécoise. La résolution demande par ailleurs le développement « d'incitatifs » pour assurer un approvisionnement « régulier », le nerf de la guerre, et de « qualité ». Mesures qui pourraient être liées à l'assurance-stabilisation ou qui passeraient par le plan conjoint.

Tremblante

En ce qui concerne les pertes occasionnées par le dernier épisode de



PHOTO: LOÏC HAMON

Les producteurs d'agneaux et de moutons ont discuté en atelier de l'avenir de la mise en marché de leurs produits.

tremblante du mouton, l'assemblée générale revient à la charge auprès de la Fédération pour régler une fois pour toutes ce dossier. L'aide de Québec se chiffre à 1 M\$ jusqu'ici.

Il manque encore, selon la Fédération, 750 000 \$ pour compenser les pertes liées à la remise en production des troupeaux. Dans une optique à plus long terme, les délégués souhaitent que l'UPA profite de la création de La Financière agricole, le futur bras financier du MAPAQ, pour réclamer la mise en place d'un régime d'assurance-mortalité à risques partagés, comme c'est le cas pour l'assurance récolte.

Portrait agroenvironnemental

Le portrait agroenvironnemental du secteur ovin a été présenté à l'occasion de l'assemblée générale. Il en ressort que la production présente peu de risques pour l'environnement sauf pour

un surplus en phosphore de 20 kg/ha. La production ovine, généralement sur litière, est soumise au même règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole que les autres productions animales.

La Fédération déplore d'ailleurs que le législateur ait procédé en ce sens sans posséder d'étude de caractérisation sur le fumier ovin. Compte tenu de la situation, les producteurs souhaitent avoir accès, comme les autres, au programme d'aide financière Prime-Vert pour la construction d'infrastructures d'entreposage de fumier.

Budget à la hausse

Les délégués ont finalement adopté un budget de 560 000 \$, en hausse de 200 000 \$, malgré une rationalisation des dépenses. Une croissance due à l'augmentation de 30 % du cheptel mais surtout à une multiplication des projets spéciaux.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec



PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS (Source : FPBQ) POUR LES BONS VEAUX D'EMBOUCHE (\$/100 lb)

BOUVILLONS	Gatineau 24/10/2000 136 têtes			Marché Talbot 25/10/2000 1 122 têtes			St-Stanilas 26/10/2000 756 têtes			Sawyerville 27/10/2000 1 466 têtes			Marché Talbot 28/10/2000 1 390 têtes			Moyenne des encans 4 870 têtes	Prix cible
	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée		
400 lb et moins	150	150-188	162,43	150	161-189	178,23	84	149-190	170,90	160	160-195	179,00	160	160-183	173,86	173,61	
401 - 500 lb	137	150-188	167,25	85	155-181	171,92	136	150-180	165,88	150	159-182	170,28	146	158-181	170,03	169,62	
501 - 600 lb	120	120-154	139,79	140	149-166	157,28	128	130-165	146,10	140	152-167	158,23	143	153-164	157,52	156,29	
601 - 700 lb	125	125-140	132,83	133	140-158	149,33	116	125-158	138,60	136	142-159	152,04	135	140-157	149,53	149,06	
701 - 800 lb	125	125-125	125,00	127	130-140	135,00	109	122-137	131,89	125	130-145	139,11	129	130-142	137,07	135,98	
801 - 900 lb	123	123-123	123,00	120	120-126	123,75	100	100-125	109,75	111	111-127	123,20	120	120-130	125,82	122,76	
901 et plus	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	122	122-122	122,00	-----	-----	-----	116,17	
TAURES																	
400 lb et moins	164	164-164	164,00	151	151-174	164,09	130	140-180	159,63	154	160-184	172,73	134	158-178	166,75	165,81	
401 - 500 lb	117	117-144	131,08	146	150-175	163,54	133	139-175	157,29	133	150-177	160,87	118	145-172	156,59	158,77	
501 - 600 lb	120	120-143	129,71	128	129-157	142,08	130	134-156	143,62	127	136-152	144,75	133	134-150	139,84	142,40	
601 - 700 lb	110	110-130	122,82	125	125-135	129,94	122	129-138	133,29	125	129-137	132,38	126	128-138	132,48	131,52	
701 - 800 lb	-----	-----	-----	118	118-126	121,63	79	79-130	117,67	125	125-125	125,00	118	119-126	123,57	122,30	
801 - 900 lb	-----	-----	-----	111	111-114	112,50	-----	-----	-----	116	116-116	116,00	115	115-119	117,75	116,00	
901 et plus	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	108	108-108	108,00	108,00	

PRIX POUR LA SEMAINE DÉBUTANT LE LUNDI 23 OCTOBRE 2000 (Source: CANFAX)

POIDS	ENCAN ONTARIO HEBDOMADAIRE ET SPÉCIALISÉ				ALBERTA				
	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne	
400 lb et moins	-----	-----	137-166	152,54	401 lb et moins	160-228	200,43	145-221	185,61
401 - 500 lb	143-177	161,05	133-160	146,60	401-500 lb	143-210	176,52	134-190	162,24
501 - 600 lb	137-161	149,85	130-154	143,35	501-600 lb	134-180	154,97	120-164	145,63
601 - 700 lb	127-148	138,75	121-143	132,46	601-700 lb	125-156	141,54	115-154	133,03
701 - 800 lb	120-138	129,45	112-128	121,31	701-800 lb	118-146	131,02	110-137	123,98
801 - 900 lb	114-127	121,30	102-119	112,33	801-900 lb	111-137	124,83	90-132	112,85
901 et plus	106-121	114,39	-----	-----	901 et plus	95-129	113,45	-----	-----

ENCANS SPÉCIALISÉS DU QUÉBEC

Diffusion des prix : Répondeur téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (514) 496-4873

NOTE : Pour le calcul de l'écart, certains veaux hors-type ou de qualité exceptionnelle ont été exclus puisque jugés non représentatifs face à l'ensemble des prix.

Agrométéo

En collaboration avec :



RÉFÉRENCE:

Agrométéo contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de stations localisées au Québec. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal.

LA TERRE publiera ainsi jusqu'au 3 novembre 1994 ces différentes données météorologiques; leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: Environnement Canada (le Centre météorologique du Québec), Environnement Québec (la Direction des réseaux atmosphériques) et le Service de phytotechnie de Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (le réseau d'avertissements phytosanitaires). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Unités thermiques maïs saisonnières:

Cumul basé sur une date de départ fixe à chaque station nécessitant un ajustement selon la date réelle de semis et une date de fin d'accumulation basée sur les températures gélives néfastes aux maïs à cette même station.

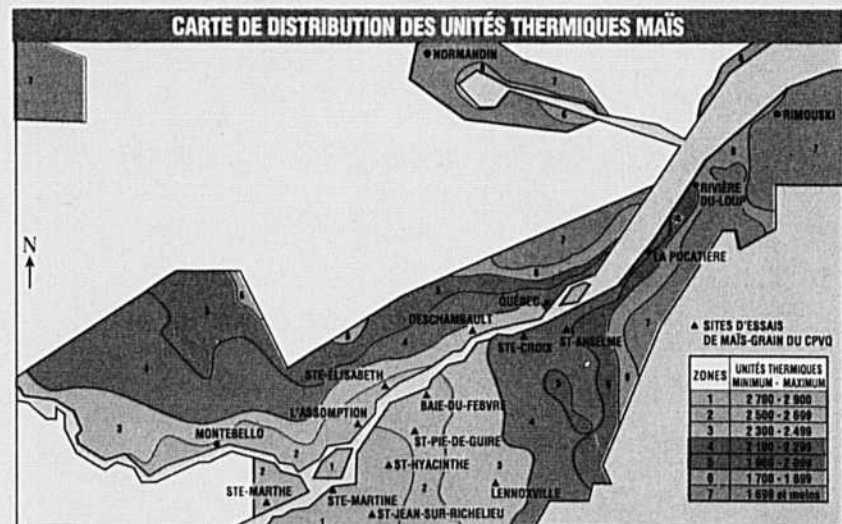
TERMES ET ABRÉVIATIONS

Temp: température °C: degrés Celsius mm: millimètre

Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant quotidiennement les degrés de température qui excèdent la base de 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.

Unités thermiques maïs (saisonnières): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs.

Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.



Région #	Stations météorologiques	Semaine du 22 au 28 octobre 2000					Données cum. du 01 avril au 28 oct 2000				
		Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipit. totale (mm)	Jours de précipit. (0,2 mm et +)	Degrés-jours de crois. (5°C et +) depuis 1er avril	Écart de la normale	Unit. thermiques maïs effectives Cumul.	Écart de la normale
1	La Pocatière	7.9	4.2	19.3	-3.5	9	2	1632	-299	2457	-304 Gell
	Mont-Joli	6.8	3.8	20.5	-5.1	4	2	1425	-356	2105	-338 Gell
	Saint-Clement	6.4	3.1	19.5	-6.5	0	0	1448	19	2141	74 Gell
2	Lac-a-la-Croix	6.7	5.2	18.6	-3.0	2	1	1551	-328	2280	-394 Gell
	Normandin	5.5	1.7	17.1	-6.2	0	0	1311	-160	1866	-162 Gell
	Peribonka	6.5	2.4	18.5	-6.0	3	2	1530	21	2233	132 Gell
	Saint-Ambroise	5.4	1.8	18.6	-7.5	3	3	1492	28	1992	-59 Gell
3	Baie Saint-Paul	7.4	2.4	18.8	-3.0	0	0	1704	92	2595	231 Gell
	Sainte-Foy	6.7	1.5	18.7	-4.1	0	0	1700	-39	2514	-74 Gell
4	Arthabaska	7.3	2.4	21.0	-5.0	0	0	1871	53	2717	129 Gell
	Nicolet	7.6	0.9	19.4	-3.4	2	2	1806	-161	2698	-275 Gell
	Saint-Guillaume	8.0	1.4	19.5	-4.0	1	1	1912	-77	2757	-123 Gell
	Louiseville	8.0	(M)	(M)	(M)	0	0	1797	-125	2658	-137 Gell
	Saint-Narcisse	7.7	2.2	19.5	-2.0	1	1	1792	-34	2605	-30 Gell
	La Perade	7.2	1.7	19.0	-2.5	0	0	1792	-28	2604	33 Gell
5	Ditton	7.2	(M)	(M)	(M)	0	0	1493	-67	2270	-108 Gell
	Richmond	6.9	0.5	20.5	-5.0	0	1	1892	27	2704	-34 Gell
	Saint-Ludger	6.6	1.8	20.5	-6.0	0	0	1599	8	2314	3 Gell
7	Angers	8.0	2.3	17.0	-3.0	5	2	1933	128	2822	243 Gell
	Maniwaki	7.3	2.0	18.0	-5.8	9	1	1626	-147	2316	-191 Gell
8	La Sarre	7.3	4.7	17.0	-2.8	7	3	1454	40	2081	253 Gell
	Roquemaure	7.7	4.5	17.9	-2.4	8	2	1307	-169	1890	-262 Gell
	Ville-Marie	8.4	3.4	18.0	-2.2	8	5	1554	-282	2231	-370 Gell
11	New-Carlisle	6.2	1.4	14.5	-4.3	24	2	1402	-119	2165	-130 Gell
12	Saint-Prosper	6.4	2.4	20.2	-9.0	9	1	1617	90	2054	-57 Gell
	Montmagny	8.6	3.3	19.0	-2.5	1	2	1877	125	2705	263 Gell
	Saint-Ephrem	6.9	2.3	19.5	-3.5	0	0	1632	-3	2383	58 Gell
	Saint-Flavien	8.0	2.9	20.0	-1.0	0	1	1778	80	2618	166 Gell
14	L'Assomption	7.7	0.7	18.7	-2.7	0	0	1853	-165	2720	-284 Gell
	Saint-Jacques	8.5	2.0	20.0	-2.7	0	0	1962	-41	2836	-53 Gell
15	Mont-Laurier	7.2	2.6	18.5	-4.9	5	1	1714	43	2425	92 Gell
	Saint-Benoit	7.6	1.0	18.5	-5.0	6	3	1937	-90	2760	-251 Gell
16	Farnham	9.8	2.6	21.0	-1.0	0	1	2122	86	3159	180 Gell
	St-Hyacinthe (ST)	8.6	1.5	19.6	-2.1	4	3	2012	-189	2989	-197 Gell
	Coteau-du-Lac	10.0	3.1	21.4	-0.5	0	0	2113	111	3219	253 Gell
	Sabrevois	8.4	1.7	19.5	-4.5	2	1	2016	-67	2860	-169 Gell
	Lacolle	9.8	2.5	20.9	-0.9	0	0	2138	48	3268	193 Gell
	St-Polycarpe	8.6	1.5	21.0	-2.0	0	1	1965	-133	2802	-282 Gell
	Sainte-Martine	9.4	1.9	22.0	-3.0	1	1	2087	-26	2805	-290 Gell



LE GUIDE OFFICIEL DU SALON DE L'AGRICULTEUR DE SAINT-HYACINTHE 2001

Encore cette année, les organisateurs du Salon de l'Agriculteur de Saint-Hyacinthe ont choisi «La Terre de chez nous» comme éditeur du Guide officiel pour le 15ième Salon qui se tiendra les 9-10 et 11 janvier 2001, à l'Hôtel des Gouverneurs.

Nous sommes heureux de nous joindre aux organisateurs de ce Salon pour produire le Guide officiel qui sera encarté dans l'édition régulière du journal «La Terre de chez nous» de la semaine du 14 décembre 2000.

Une occasion à ne pas manquer pour tous les exposants à cet événement.

DATE DE TOMBÉE POUR ESPACE PUBLICITAIRE LE 17 NOVEMBRE 2000

Pour information

	Longueuil	Toronto
Téléphone:	(450) 679-8483	(905) 335-5700
Télécopieur:	(450) 670-4788	(905) 335-5001

SÉRIE STX STEIGER

La nouvelle norme de l'industrie



SÉRIE STX STEIGER

Une révolution
chez les
quadruplés.
Bâtie selon les
spécifications
de nos clients.

TOUTE LA DIFFÉRENCE

Un tracteur complètement
nouveau.

NOUVEAU 4 moteurs plus puissants

275 cv 8,3 litres

325 cv 9 litres

375 cv 15 litres

440 cv 15 litres

COMPLÈTEMENT
ÉLECTRONIQUE

NOUVEAU Système hydraulique plus performant

NOUVEAU Transmission powershift 16 vitesses

17^e vitesse de transport 40 km/h

NOUVEAU & EXCLUSIF Pneus 46 pouces de diamètre de série

NOUVEAU Essieu Accuie Steer

Pour des virages serrés et une précision
inégalée lors de culture en rang

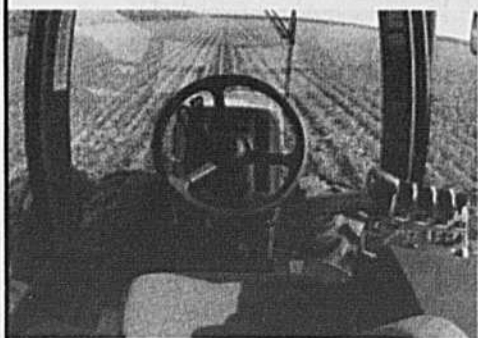
QUADTRAC

Plus de traction
moins de compaction



- Nouvelles chenilles
- Commandes finales encore plus robustes

2 modèles de 375 cv et 440 cv.



- Des commandes au bout des doigts
- Une visibilité incomparable
- Un confort jamais vu
- Deux portes

TOUTE LA DIFFÉRENCE... CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL!

Membre d'un réseau plus fort que jamais.

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

Deuxième Cahier

Sarrasin, le mal-aimé

Pierre St-Yves

COLLABORATION SPÉCIALE

LOUISEVILLE - La récolte de sarrasin est terminée depuis quelques semaines et pour plusieurs producteurs a été l'une des meilleures des cinq dernières années. « Personne ne peut dire pourquoi les rendements ont été si mauvais ces dernières années », explique M. Alain Ricard, producteur laitier et de sarrasin de Louiseville en Mauricie. « Même les experts ne sont pas catégoriques sur les causes de cette baisse de rendement que nous avons connue pendant deux ou trois ans depuis 1995. D'une année à l'autre, les conditions étaient différentes et pourtant les rendements restaient de loin inférieurs à la moyenne d'une tonne par hectare. La pollinisation n'a peut-être pas été suffisante », avance son frère Pierre.

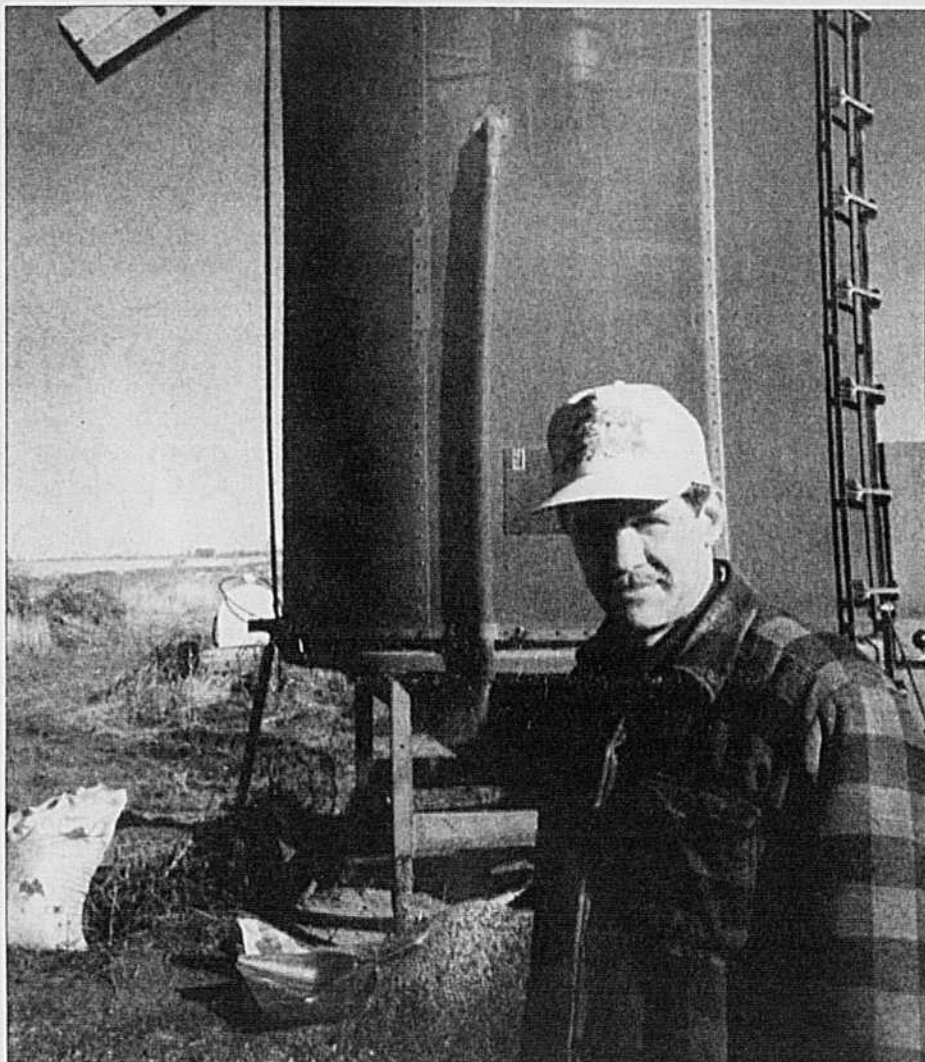
« La densité des abeilles est en effet un facteur qui peut expliquer cette baisse de rendement », explique Mme Claire Roy, agronome au ministère québécois de l'Agriculture en Mauricie.

Une culture boudée

Même s'il est appelé le « blé noir », le sarrasin n'est pas une céréale mais plutôt un fruit ou une noix. Il en existe actuellement 18 espèces naturelles et deux créées par l'homme. Il s'agit d'une plante à ensemencement tardif qui a longtemps été la seule à être semée une fois que le fleuve se retirait des terres agricoles en bordure du lac Saint-Pierre, parfois tard au printemps.

La farine qu'on en tire a longtemps fait partie de l'alimentation des hommes, notamment des colons qui l'ont importé en Amérique. Mais les temps ont changé et le sarrasin n'a plus la cote auprès des producteurs et plusieurs l'ont tout simplement abandonné. « Il y a quelques années presque tous les agriculteurs avaient quelques hectares de sarrasin », explique Alain Ricard. « Maintenant nous ne sommes que cinq ou six dans le secteur. » Non seulement les Ricard sont-ils les plus importants producteurs dans la MRC de Maskinongé et les environs, ils la cultivent aussi depuis plusieurs générations sur leurs terres inondables, riveraines du lac Saint-Pierre.

Les statistiques du ministère fédéral de l'Agriculture confirment cette tendance à la baisse dans la production. La superficie en culture au pays en 1995 était de 42000 hectares. Elle est passée à 33000 hectares l'an dernier. Le ministère prévoyait une augmentation



Alain Ricard, producteur de sarrasin.

PHOTO: PIERRE ST-YVES

des superficies cultivées cette année mais les données ne sont pas encore disponibles. Il va de soi que la production a chuté durant la même période passant de 21000 tonnes à 13000 tonnes. Le Québec est la deuxième province productrice après le Manitoba où est concentrée 70% de la culture. Plus de 60 % de la production canadienne, c'est-à-dire 7000 tonnes l'an dernier, était exportée au Japon.

Le « blé noir » doit son nom à la couleur des grains noirs dans sa farine

Au moins deux facteurs expliquent le désintéressement des producteurs. Il y a les mauvais rendements des dernières années associés à l'absence de compensation des pertes puisque le sarrasin n'est pas sur la liste des productions couvertes par l'assurance stabilisation, ce que déplore d'ailleurs Alain Ricard. « Mes pertes de rendement ne sont pas assurées alors que celui qui cultive du soja tout juste à côté lui peut obtenir une compensation. Il ne faut pas se demander pourquoi la culture du sarrasin est en déclin. » Il y a

aussi la concentration des marchés qui réduit les débouchés. « Autrefois les cultivateurs avaient une tournée de quelques épiceries à faire pour écouler le gros de leur production », raconte Pierre Ricard. « Maintenant pour entrer dans les supermarchés il faut négocier avec quelques grosses compagnies et fournir des quantités impressionnantes. » Les Ricard eux parviennent encore à écouler leurs 40 tonnes de farine sur les marchés locaux en même temps que leur production maraîchère. Ils cultivent le sarrasin sur une superficie qui varie de 30 à 40 hectares. Ils ont déjà cultivé jusqu'à 120 hectares de sarrasin.

Souvenir d'Orient

Le « blé noir » doit son nom à la couleur des grains noirs dans sa farine. Sa culture au Canada remonte à la colonisation européenne.

Le blé noir est depuis toujours reconnu comme un excellent engrais vert. Il occupe une place importante dans la pratique de la rotation des cultures. Ce « conditionneur de sol » permet notamment de contrôler les mauvaises herbes sans laisser de résidus qui pour-

raient être nuisibles. Depuis plusieurs années, la MRC de Maskinongé s'impose comme le pays du sarrasin. Les producteurs voudraient aussi que des efforts accrus soient déployés pour encourager la production de « blé noir » avant qu'il ne disparaisse complètement des champs du Québec.

Au pays du sarrasin!

Louiseville et la grande région de la MRC de Maskinongé n'ont pas le monopole du sarrasin au Québec. Elles sont toutefois reconnues pour leurs efforts constants dans la mise en valeur et la transformation de cette culture.

Le Festival de la galette de sarrasin demeure l'une des plus éloquentes expressions de la volonté du milieu. Pour sa 22e édition, les dix jours du festival durant la période de l'Action de grâce ont rempli les rues de Louiseville de 300,000 visiteurs. « Notre festival a permis de redonner au sarrasin ses lettres de noblesse », affirme M. Jules Baribeau, alias Le Père Sarrasin, devenu grand ambassadeur de l'événement et de la communauté. L'idée de ce festival est attribuée à Mme Madeleine Bélanger et à son époux J. Roland Bellemare alors à la tête de l'Association France-Québec de la localité.

Le Festival a d'ailleurs donné à la ville un rayonnement international en raison d'échanges socio-culturels avec des pays européens, principalement avec la Belgique.

Il y aura dix ans l'an prochain que l'organisation du festival a initié des rapports étroits par le biais de jumelage avec quelques communes du sud du pays dont celle de Philippeville. Au-delà des échanges culturels, ces relations entre les deux communautés ont aussi eu des retombées économiques. C'est d'ailleurs au cours de la visite d'une délégation louisevilloise en Belgique qu'a germé l'idée de lancer une bière de sarrasin comme les Belges en produisaient déjà.

Les promoteurs ont profité de l'expérience de M. Joseph Delwart, lui-même propriétaire d'une micro-brasserie en Belgique, pour lancer en 1998 Les Bières de la Nouvelle-France, dont les installations sont intégrées au complexe récréo-touristique Le Baluchon de Saint-Paulin. Pour répondre à la demande croissante, la petite entreprise a dû augmenter substantiellement sa production cette année. L'ouverture cet automne au cœur de la ville du

VOIR SARRASIN À LA PAGE 34

SARRASIN

SUITE DE LA PAGE 33

Café-bistro et de la boulangerie du Père Sarrasin, doublé d'une galerie d'art, est une initiative d'une OSBL, une organisation sans but lucratif, vouée à la promotion des produits du sarrasin. Même si le « retour » du sarrasin est associé au folklore et aux produits du terroir, il s'intègre aussi dans les habitudes alimentaires modernes. Ainsi plusieurs commerces de restauration de la ville et des environs l'ont intégré à leur menu. Le sarrasin se sert donc en pizza, en pain, en sous-marin, et il va de soi en galette.

Le sarrasin fournit même des prétextes à des échanges sociaux permettant de stimuler la solidarité dans la communauté. C'est dans cet esprit qu'a été

lancée récemment la Confrérie du Sarrasin, une organisation d'entraide à l'image des confréries européennes avec son décorum et ses rituels.

Et c'est sans compter l'Ordre du Sarrasin devenu la distinction par excellence accordée par la milice aux personnes qui se sont distinguées. Le Père Sarrasin et ses acolytes n'en continuent pas moins de rêver.

Ils imaginent très bien La Maison du Sarrasin, un projet de musée sur lequel travaillent un groupe d'étudiants d'un collège privé de Trois-Rivières.

Ils rêvent aussi d'un projet d'auberge pour répondre aux besoins en hébergement notamment durant la période du festival. Il n'y aura pas de lit de sarrasin mais peut-être y offrira-t-on des oreillers en écailles de sarrasin reconus pour soulager les maux de dos et les migraines.



PHOTO: PIERRE ST-YVES
Jean-Claude Gauthier et Cécile Goulet, les meuniers qui ont repris le moulin en 1992, prennent leur retraite.

Le meunier prend sa retraite

SAINTE-URSULE - Le vieux moulin Saint-Louis se cherche un nouveau meunier parce que Jean-Claude Gauthier qui occupe actuellement cette fonction prend sa retraite. « Nous avons rempli notre tâche », dit-il en parlant de la relance du vieux moulin plus que deux fois centenaire. Abandonné pendant cinq ans, les meules ont recommencé à tourner en 1992 après que M. Gauthier et son épouse Mme Cécile Goulet l'aient pris en main. Ça a été un coup de cœur, disent-ils. Tous deux se sont laissés prendre au défi de relancer la production, la condition imposée par le vieux meunier de l'époque M. Jean Saint-Louis, forcé à la retraite pour raison de santé. L'arrivée d'un successeur lui a toutefois donné l'énergie de transmettre sa science et ses techniques pour perpétuer son art.

Cette nouvelle carrière a obligé le couple à abandonner la production ovine avec ses 125 animaux de race sur la ferme de Pierreville. Il y a quelques années M. Gauthier délaissait sa fonction de directeur d'école et son épouse celle d'enseignante pour se consacrer à leur nouvelle entreprise et à la production de farine. « Je suis venu au monde dans une boulangerie. J'ai grandi dans la farine, je sais comment ça se fait du pain. Maintenant je sais comment faire la farine. »

L'année même de l'achat de la propriété, les engrenages et les courroies ont été remis en marche avec la force d'un nouveau moteur électrique successeur de l'énergie hydraulique qui pendant 238 ans avait fourni au moulin la force de moudre les grains.

Le vieux moulin Saint-Louis a tout de même gardé tout le charme de ses origines avec son revêtement de planches, ses larges pièces de bois équarris à la hache et son système d'entraînement d'origine. Le bâtiment a été construit en 1758. Plusieurs meuniers se sont succédés au fil des décennies et des siècles, jusqu'à ce que Jean Saint-Louis l'obtienne de son oncle en 1965. Le nou-

veau meunier est intarissable lorsqu'il parle de son moulin, de ses meules de pierre de cinq pieds de diamètre, de son bluteau de 18 pieds à quatre portes et de son art nouvellement acquis et bonifié par les connaissances techniques transmises par l'ITA, tout ce qui lui permet de produire la meilleure farine de sarrasin selon le meunier lui-même mais il est vrai étonnamment blanche. « Vous n'êtes pas habitué d'en voir aussi blanche. » « De par la quantité de farine que je sors au 100 livres de grains, je sais que je suis allé chercher tout ce qui est nutritif. Les sels minéraux, les acides aminés, les acides gras, les protéines ne doivent pas brûler sous l'effet des meules, c'est fondamental. » Pour la seule période de la récolte de l'automne il a moulu environ neuf tonnes de farine de sarrasin. Le moulin dessert plusieurs producteurs de la région certes, mais aussi de l'extérieur, de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière.

Le meunier choisit les meilleurs grains parmi ceux qui lui sont apportés pour produire la farine qu'il vend à son nom. « J'encourage ainsi une dizaine de producteurs. » Évidemment il s'agit d'opérations artisanales c'est-à-dire accomplies manuellement.

Le moulin Saint-Louis n'est pas le seul à produire de la farine de sarrasin mais il demeure l'un des rares à s'en faire une spécialité. Pour assurer la rentabilité de ses installations, le couple de meuniers a élargi ses activités en offrant le gîte du passant et une table champêtre auxquelles se greffent évidemment les visites au moulin. Toujours en habit d'époque il va de soi et dans un décor saisissant, en bordure d'un petit cours d'eau et à l'ombre de grands et vieux arbres.

Maintenant que les affaires sont bien lancées, le couple de meuniers aspire à la quiétude de la retraite. Il est prêt à transmettre le domaine et les techniques appropriées pour perpétuer la tradition. **P.S.Y.**

Entreprendre...

pour mieux vivre!



**14^e Colloque
de l'entrepreneur
gestionnaire**

Auberge Universel Drummondville
Le vendredi 24 novembre 2000

Animateur

Bernard Belzile, agronome, Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec

8 h **Accueil et inscription**

9 h **Ouverture et mot de bienvenue** par Jeannot Lachance, président du comité organisateur

9 h 15 **L'avenir de la ferme moyenne progression et défis** par Claude Lafleur, agronome, Coopérative fédérée de Québec

10 h **Partir en affaires : du rêve... à la réalité** par Chantale Roy, c.o., Réflexion carrière, et Richard Levesque, producteur

10 h 45 **En agriculture... ça ne clique pas assez!** par Pierre Rhéaume, NADJA COMMUNICATIONS INC.

Lancement AGROclie et Agri-Réseau

12 h **Dîner**

13 h 30 **Concours «Place aux jeunes»**

14 h **Quoi faire à part du lait?** par Guy Beauregard, agronome, MAPAQ

14 h 45 **Le transfert : de la théorie à la vraie vie!** par Yvan Lafontaine, agronome, Société de financement agricole, et Lucie Gauvreau, Centre Multiservices d'Établissement en Agriculture (CMÉA) Montérégie Ouest

15 h 30 **Mot de clôture**

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec.

Téléphone : (418) 523-5411 (Québec et les environs)
1 888 535-2537 (ailleurs au Canada)

Courriel : client@regroupement.qc.ca



Pour vous inscrire, veuillez remplir ce formulaire et le retourner accompagné du paiement avant le 13 novembre 2000 à l'adresse suivante :

14^e Colloque de l'entrepreneur gestionnaire

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
225, Grande-Allée Est, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 2H8

Nom _____	Mode de paiement
Prénom _____	<input type="checkbox"/> Chèque
Adresse _____	(à l'ordre du RQDDCA, daté du jour de l'envoi)
Ville _____ Code postal _____	<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard*
Téléphone _____	Numéro de la carte _____
Entreprise ou organisme _____	Nom du détenteur _____
Frais d'inscription (incluant cabier des conférences, dîner et taxes) 75 \$	Signature _____
	Expiration _____
	* S'il s'agit d'une MasterCard, veuillez indiquer le code de validation à trois chiffres inscrit à l'endos de votre carte : _____

Savoir briser la peur de s'impliquer

Marie-Josée Parent

COLLABORATION SPÉCIALE

L'engagement procure un lieu de formation et d'expérimentation irremplaçable. C'est ce que Nathalie Arès et Ariane Olivier Ouellet ont appris dans leurs nombreuses implications.

Lors du colloque « Agricultrices présentes! » tenu à Drummondville en octobre, cette agricultrice de la relève et sa collègue d'expérience visaient rien de moins qu'à stimuler tout près de 200 agricultrices à s'impliquer à tous les niveaux. Si l'engagement n'était pas évident pour elles au début, avec le temps, elles y ont pris goût.

Dernière d'une famille de 13 enfants, Nathalie Arès était bien jeune quand la ferme familiale a été vendue. Elle ne s'imaginait pas alors qu'elle ferait un retour aux sources.

Mariée très jeune, 19 ans, mère de deux filles et détentriche d'un diplôme collégial en zootechnologie, elle a travaillé quelques années comme technicienne agricole avant d'acquiescer, en 1990, une ferme porcine avec son conjoint Mario, à Saint-Liboire.

« J'ai toujours eu le goût de m'impliquer, dit-elle. Pendant mes études, j'ai été présidente de classe et responsable du financement d'un voyage en France. » Ensuite, elle a fait partie du comité d'école et du comité de parents pendant plusieurs années.

Après avoir été déléguée pendant un an, elle devenait, en 1996, la première femme à siéger comme administratrice de COMAX en 50 ans d'histoire. « Je n'avais que 29 ans et j'allais siéger avec des administrateurs qui avaient jusqu'à 15-20 ans d'expérience. J'allais être administratrice d'une des plus grandes coopératives d'approvisionnement du Québec. Vous imaginez? », relate cette Mme Arès.

Nathalie Arès a alors eu le goût de s'impliquer davantage en agriculture. Comité des naisseurs en production porcine, animation de l'atelier « Prudo et Casse-Cou à la ferme » et conseil d'administration du Syndicat des agricultrices sont devenus ses lieux d'action.

Pour Nathalie Arès, le goût de l'engagement est quelque chose qui s'apprend jeune, mais qui peut aussi se développer. Même si elle doit souvent travailler avec principalement des hommes, ou seulement des femmes dans le Syndicat des agricultrices, elle est persuadée qu'il n'y a pas de meilleure équipe qu'une équipe mixte. « Mais enfin, dit-elle, l'essentiel, c'est que chaque membre de l'équipe travaille pour la collectivité et ait le goût de faire avancer les dossiers... »

Oui à l'engagement

Ariane Olivier Ouellet a, tout comme sa consœur Nathalie Arès, pris le goût de l'engagement il y a plusieurs années déjà. À 55 ans, cette mère de cinq enfants et agricultrice sur une ferme bovine avec son conjoint cumule un nombre impressionnant de fonctions.



Nathalie Arès



Ariane Olivier Ouellet

D'abord, à 18 ans, elle était cheftaine d'un groupe de louveteaux. À 24 ans, elle était présidente de l'AFÉAS de son village. Ariane Olivier Ouellet a également œuvré au niveau scolaire comme présidente de comité d'école et comme parent commissaire. Elle a aussi fait partie d'une délégation de femmes agricultrices, d'abord en France en 1975 et ensuite en Afrique en 1985.

Finalement, à 45 ans, elle réalisait un rêve de jeunesse. Celle qui n'avait qu'une septième année a fait un retour aux études. Elle a ensuite obtenu un baccalauréat et une maîtrise afin de réaliser son rêve le plus fou : devenir écrivaine. « Mon implication dans le mouvement des femmes en agriculture a été mon engagement le plus significatif, celui qui a soulevé en moi le plus de ferveur et de détermination dans l'action », raconte Mme Olivier Ouellet. Son implication comme conseillère municipale lui a permis également de constater combien il est difficile pour une femme de s'impliquer dans un milieu conçu pour les hommes. L'an dernier, elle recevait le titre d'agricultrice de l'année.

Rêve et réseau

Deux conférencières ont également pris la parole lors de ce colloque.

Si la première, Mado Desforges, exhortait les femmes à réaliser leur rêve le plus profond, la seconde, Lise Cardinal, rappelait que le succès est une affaire de réseau.

Conseillère spécialisée en pédagogie, Mado Desforges propose aux femmes de partir de soi pour pouvoir réaliser son rêve le plus fou. Quelle est la chose la plus audacieuse que vous avez eu le goût de faire? L'avez-vous faite? Si vous l'avez faite, qu'est-ce que ça vous a rapporté? Si vous ne l'avez pas faite, qu'est-ce qui vous a retenue?

Les résistances expliquent souvent le manque d'implication des femmes. « C'est ce que j'appelle notre côté noir », décrit Mme Desforges. Là encore, elles sont nombreuses : culpabilité, manque de confiance en soi, peur de ne pas être à la hauteur, perfectionnisme, peur du refus, arrêt à des postes de subalterne, rancune. Les femmes elles-mêmes favorisent souvent les hommes dans les postes importants par rapport aux femmes, comme lors des élections.

Pour passer à l'action, il faut réussir à laisser son côté noir de côté. « Il faut avoir confiance en soi et en ses compé-

tences », explique Mado Desforges. Acquiescer l'audace si évidente pour l'homme, faire preuve d'humour, apprendre par l'exemple des autres, apprendre à déléguer, dire ce que l'on veut et savoir ce que l'on veut sont d'autres défis pour les femmes qui veulent prendre une place plus grande dans la société. Finalement, le développement d'un réseau solide fait partie des lignes d'action dressées par Mme Desforges.

« Un réseau c'est fait pour aller plus loin, plus vite », explique Mme Cardinal. Un réseau est un groupe de personnes qui sont en interrelation pour s'aider mutuellement à aller de

l'avant plus rapidement. Le réseautage est l'établissement, de façon intentionnelle et stratégique, de ces liens qui permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives. Si le bénévolat est un excellent moyen d'établir un réseau, Lise Cardinal exhorte les femmes à prendre un poste visible.

Mais attention, il faut agir comme si on était payé! Cette dame impliquée dans le réseau des femmes d'affaires du Québec rappelle qu'on « achète la personne avant son expertise, ses compétences ».

Ce colloque était organisé conjointement par la Fédération des agricultrices et la Coopérative fédérée.

AMENDEZ INTELLIGEMMENT ...CHAULEZ NATURELLEMENT



LA PIERRE À CHAUX NATURELLE

Un intrant essentiel et éprouvé pour la productivité durable des sols

CARRIÈRES CERTIFIÉES PAR LE B.N.Q.

AGRÉGATS WATERLOO (LES) Stukéley-Sud (450) 297-2838	CARRIÈRE SAINT-JACQUES INC. Saint-Jacques-le-Mineur (450) 659-7791	GRAYMOND (QC) INC. Bedford (450) 248-3307
CALCITES DU NORD (LES) Mistassini (418) 276-1538	ENTREPRISES SERGE MALTAIS LTÉE (LES) Saint-Bruno, Lac St-Jean (418) 668-6476	Joliette (450) 759-8361 Marbleton (819) 887-6773
CARRIÈRE D'ACTON VALE LTÉE Acton Vale (450) 546-3201	GRAYMOND (PORTNEUF) INC. (418) 268-3584	SINTRA INC. St-Jacques de Montcalm (450) 759-8071
CARRIÈRES SAINT-DOMINIQUE LTÉE Saint-Dominique (450) 773-2591		

CONSULTEZ VOTRE TRANSPORTEUR-ÉPANDÉUR FIABLE

CHAUDIÈRE-APPALACHES Alexandre, Georges (418) 595-2327 Auger, Louis (418) 796-2882 Caux, Yvon (418) 475-6749 Transport Alain Latulippe inc. (418) 253-5053 Transport Réal Labrecque inc. (418) 475-6301	MONTÉRÉGIE OUEST Centre Agricole de St-Clet inc. (450) 456-3244 Fertibec inc. (450) 427-2132 Transport Georges Noël (450) 371-5144	GASPÉSIE & BAS DU FLEUVE Transport J. M. Sinclair (418) 772-6228 Entreprises Gérald Dubé Ltée (418) 898-2146
MONTÉRÉGIE EST Agrocentre St-Pie inc. (450) 772-2475 B. Frégeau & fils inc. (450) 346-3487 Cargill Ltée (450) 799-3245 Entreprises YBERPO inc. (450) 797-3316 Excavation Guy Benoit inc. (450) 658-9920 Ray Adam & fils Ltée (450) 773-4429 Transport Hanigan inc. (450) 296-4996	CENTRE DU QUÉBEC Cyrille Frigon inc. (819) 228-9491 C. Lemire & fils inc. (450) 564-2102 Jacob & frères inc. (418) 328-8484 Transport J. W. Thibault inc. (819) 285-2920 Transport René Proteau inc. (819) 362-2324	SAGUENAY & LAC ST-JEAN Charri-Chaux inc. (418) 695-7521
	LAURENTIDES & LANAUDIÈRE Excavation M. & P. enr. (450) 258-4347 Y. & R. Paquette (450) 476-0471	QUÉBEC Entreprises St-Ubalde inc. (418) 277-2060 Fortin & Fournier inc. (418) 598-6497 Transport Gérard Savard (418) 435-6138 Transport G. Thibault inc. (418) 247-3529
		ESTRIE Transport Richard Nadeau inc. (819) 563-3879 Nadeau Raymond-Marie (819) 887-6821



LES PRODUCTEURS
DE PIERRE À CHAUX
DU QUÉBEC



TRANSPORTEURS-
ÉPANDÉURS
DE CHAUX AGRICOLE
DU QUÉBEC

Céline Bélanger, agricultrice de l'année

Marie-Paule Villeneuve

C'est Céline Bélanger, une productrice laitière de Saint-Albert dans le Centre-du-Québec, qui a remporté le prix de l'agricultrice de l'année lors de la dernière soirée Saturne.

Cette mère de famille exploite, avec son conjoint, la ferme Rochalain qui compte 155 têtes Holstein, pursang, de haute production.

Acquise en 1975, l'entreprise s'est agrandie en 1997 pour atteindre 285 acres et se diversifie avec la production de 700 veaux de grain certifiés par année, démarrage et finition.

Bien connue par son engagement et

son militantisme, Mme Bélanger a travaillé particulièrement à la reconnaissance de la place de la femme en agriculture.

Mise en marché et développement durable font partie des objectifs du couple qui concilie vie de famille, travail et engagement social.

La soirée, qui a pour but de couronner trois productrices dynamiques parmi 13 candidates en nomination, s'est tenue dans le cadre du colloque annuel de la Fédération des agricultrices du Québec.

Pour sa part, Brigitte Parent de Saint-Isidore, a été nommée agricultrice entrepreneure de l'année. Seule pro-

priétaire d'une porcherie, elle dirige une production composée de 175 truies, 720 porcelets et un engraissement de 310 porcs. Mère de deux enfants, elle reçoit de l'aide de son conjoint qui travaille à l'extérieur, mais c'est elle qui dirige son exploitation.

Finalement, Lise Leclair a décroché le titre de jeune agricultrice. Elle possède avec son père et ses frères une ferme maraîchère de 800 acres où sont cultivés radis, oignons, carottes et pommes de terre. Pionnière au Québec dans la mise en marché des carottes coupées pelées, elle se consacre activement au rayonnement de la ferme Leclair et frères ltée.



Céline Bélanger, agricultrice de l'année

NK™ vous propose une nouvelle façon de penser.

Dr Tom Francis,
directeur de la recherche, NK

Qu'entendons-nous exactement par «une nouvelle façon de penser™»? Pour nous, il s'agit d'un engagement à l'innovation qui s'étend à toutes les activités de notre entreprise.

L'innovation appliquée à la technologie et à la qualité des produits. À la convergence des ressources mondiales pour la recherche de solutions locales. À la mise au point de façons originales d'offrir à nos clients tout l'appui dont ils ont besoin, au moment opportun. Et à la création d'un milieu de travail qui incite tous les membres de l'équipe NK au dépassement dans toutes leurs activités, de la mise en place de parcelles expérimentales à la conception de sites web.

Chaque jour, vous devez penser au développement et à la rentabilité de votre entreprise. NK vous propose de nouvelles façons de penser pour vous aider à y parvenir.

Pour plus d'information,
communiquiez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui!
Ou composez le 1 888 300-0147.
Visitez notre site web www.nkcanada.com



NK et Une nouvelle façon de penser sont des marques de commerce de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc.
NK et le logo sont des marques déposées de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc.

LAC-SAINT-JEAN 150 000 livres de canneberges

DOLBEAU-MISTASSINI— La seconde récolte commerciale de canneberges a été de 150 000 livres, au Lac-Saint-Jean. C'est le minimum que prévoyait, il y a cinq semaines, le président d'Atocas Lac-Saint-Jean, Robert Paradis.

La récolte 2000 s'est faite sur 12 acres et demie. M. Paradis parle de fruits plus petits, en raison d'une moins belle saison: «Par manque de soleil, de chaleur, le fruit n'a pu grossir...» Cette année, la floraison s'est terminée le premier août, comparativement au 10 juillet, l'an passé.

Atocas Lac-Saint-Jean a récolté environ 100 000 livres de Ben Lear et 50 000 de Stevens. Le rendement moyen a été de 14 000 à 15 000 livres à l'acre, ce que Paradis établit comme le rendement d'un été jugé moyen.

Il s'attendait à au moins 12 000 livres à l'acre. Le rendement 2000 a été légèrement supérieur pour la variété Ben Lear que pour la Stevens, variété qui avait eu plus de difficulté à s'implanter.

Il demeure difficile de comparer les rendements des deux variétés, au Lac-Saint-Jean, selon Paradis. Les fruits étant plus gros avec la variété Stevens, c'est elle que l'entreprise utilisera, si elle développe de nouveaux champs.

En 1999, la récolte avait été de 236 807 livres, sur la même superficie, mais l'été avait été exceptionnel. Le rendement moyen avait donc été de quelque 19 000 livres à l'acre.

Cette année, le prix de la canneberge, sous le prix coûtant, n'aide pas les producteurs, ajoute Paradis: «Quelqu'un qui commencerait la culture de la canneberge et dont ce serait le seul revenu ne pourrait en vivre...» **P.-É. T.**

MINIBUDGET DE PAUL MARTIN

La classe moyenne passe à la caisse



FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

Marc St-Roch

Le 18 octobre dernier, le ministre des Finances fédéral Paul Martin présentait un exposé économique et une mise à jour budgétaire pour tenir compte des importants surplus du gouvernement fédéral. Selon le ministre, il était maintenant possible de réduire le fardeau fiscal des Canadiens.

Si l'on additionne les mesures du 18 octobre et celles déjà annoncées le 28 février dernier dans le cadre du budget 2000-2001, il s'agit d'une baisse d'impôt sans précédent de plus de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Voici les principales mesures annoncées.

Réduction de l'impôt

À compter de l'année 2001, les taux d'impôt fédéraux pour les individus seront abaissés. Ainsi, pour la tranche de revenu imposable n'excédant pas 30 004 \$, la baisse sera de 1% ce qui veut dire environ 300 \$ de moins à payer en impôt par année pour une personne qui a un revenu de 30 000 \$.

Chaque individu admissible au montant pour adulte du crédit pour la TPS recevra 125 \$

Pour la tranche de revenu imposable excédant 30 004 \$ sans excéder 60 009 \$, le taux sera abaissé de 4 %. Une personne ayant un revenu imposable de 60 000 \$ aura donc une baisse d'impôt de 1 500 \$.

Pour la tranche de revenu imposable excédant 60 009 \$ sans excéder 100 000 \$, la baisse sera de 3 %, ce qui veut dire qu'une personne gagnant 100 000 \$ verra son impôt annuel diminué de 2 700 \$. Tout revenu imposable excédant 100 000 \$ demeurera imposé comme auparavant. Cependant, la surtaxe qui s'appliquait à ce niveau de revenu sera éliminée à compter de 2001.

Frais de chauffage

Compte tenu de la hausse des coûts du pétrole, le ministre offre, pour une seule fois, une allocation pour frais de chauffage aux individus et aux familles qui reçoivent des versements aux termes du crédit pour la TPS. Chaque individu admissible au mon-

tant pour adulte du crédit pour la TPS recevra 125 \$. Ceux qui demandent le crédit pour la TPS pour eux-mêmes et un proche admissible (conjoint ou personne à charge), toucheront un montant total de 250 \$.

Même si le crédit pour la TPS est réduit en fonction du revenu, tous les bénéficiaires de ce crédit (même ceux qui ne reçoivent qu'un dollar) obtiendront le montant intégral de l'allocation pour frais de chauffage.

Gains en capital

Dans le budget de 2000-2001 du 28 février 2000, le gouvernement avait ramené de trois quarts à deux tiers le taux d'inclusion des gains en capital à compter du 28 février 2000. Le ministre des Finances propose maintenant d'aller plus loin et de ramener le taux d'inclusion des gains en capital à 50 % à compter du 18 octobre 2000.

Trois taux d'inclusion différents s'appliqueront en 2000 :

- pour la période du 1er janvier au 27 février, le taux d'inclusion sera de trois quarts;
- pour la période du 28 février au 17 octobre, le taux d'inclusion sera de deux tiers;
- pour la période du 18 octobre au 31 décembre, le taux d'inclusion sera de 50 %.

Par conséquent, on devra déclarer séparément les gains et les pertes en capital réalisés au cours de chacune de ces trois périodes.

Vente de quotas et autres actifs incorporels

Comme le taux d'inclusion du gain en capital a changé, il y aura des changements pour le montant à inclure dans le revenu quand on disposera

d'un actif intangible comme du quota.

Le montant à inclure, dans le calcul du revenu d'un contribuable sera de 2/3 du produit de disposition pour les années d'imposition se terminant après le 27 février 2000 et avant le 18 octobre 2000 et de 1/2 pour les années d'imposition se terminant après le 17 octobre 2000.

Cela veut donc dire que pour un producteur agricole qui a vendu son quota durant l'année 2000 et qui a une fin d'exercice financier au 31 décembre 2000, seulement 50 % du montant reçu pour le quota sera à inclure dans son revenu comparativement à 75 % auparavant. Il s'agit d'une baisse de 33 1/3 % du fardeau fiscal.

Prestation fiscale pour enfants

En plus d'abaisser les taux d'imposition, le ministre des Finances a annoncé qu'il bonifierait la prestation fiscale canadienne pour enfants en accordant un nouveau supplément de 100 \$ par enfant et qu'il augmenterait le seuil de revenu à partir duquel la prestation sera réduite.

Aide aux étudiants

À compter de 2001, les montants pour lesquels un étudiant ou son parent pourra réclamer un crédit d'impôt pour études seront doublés et passeront à 400 \$ par mois pour un étudiant à temps plein et 120 \$ par mois pour un étudiant à temps partiel.

L'impôt sur le revenu des sociétés

Le ministre des Finances a proposé une accélération de la réduction du taux d'imposition des sociétés annoncée lors du Budget du 28 février 2000



PHOTO: CANAPRESS

dans les cas de certains revenus d'entreprises qui n'ouvrent pas droit actuellement à des dispositions fiscales particulières comme par exemple le revenu d'entreprise qui dépasse 200 000 \$

**Fiscaliste du Réseau des Services de comptabilité et de fiscalité (SCF) de l'UPA*

Desjardins : le choix des gagnants

Médaille d'or



Pépinière Abbotsford Inc.
Caisse populaire Desjardins de St-Paul d'Abbotsford

Médaille d'argent



Les vergers Denis Charbonneau Inc.
Caisse populaire Desjardins de Mont St-Grégoire

Hommage à deux entreprises membres des caisses Desjardins qui ont reçu les honneurs lors de la 111^e édition du prestigieux concours de l'Ordre national du Mérite Agricole



Desjardins, partenaire de confiance des entreprises horticoles d'envergure

QUOI DE NEUF

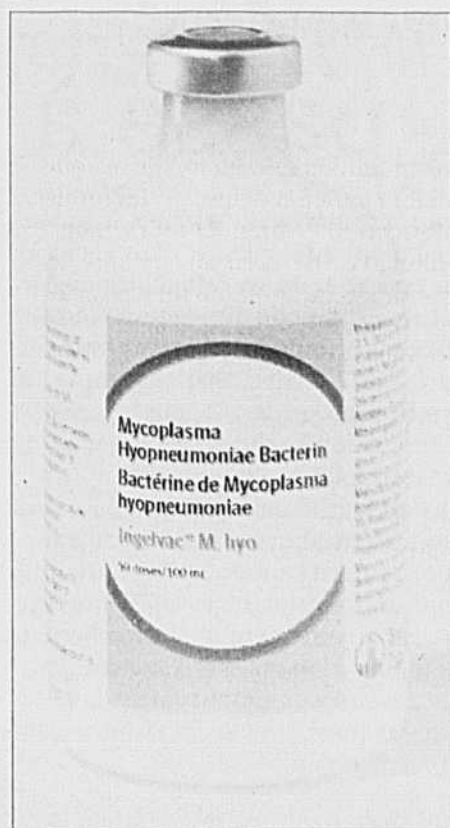
Régnald Bourgeois

Pulvérisation aérienne de Matador

Zeneca a reçu une homologation pour la pulvérisation aérienne de l'insecticide Matador 120 EC. Cet insecticide perfectionné de troisième génération (lambda-cyhalothrine) contrôle notamment une vaste gamme d'insectes dans les cultures de fruits, de légumes, de graines oléagineuses, de céréales et de tabac. L'application aérienne sur les cultures de pomme de terre, de canola, de moutarde, de tournesol, de lin, de blé, d'orge et d'avoine sera maintenant possible. Ce mode d'application offre une plus grande souplesse. Il faut cependant respecter certaines conditions pour assurer l'efficacité et éviter la contamination des environs.

Contre la pneumonie des porcs

Boeringer Ingelheim vient d'obtenir l'enregistrement de Ingelvac M.hyo, un vaccin qui assure une protection de 120 jours contre la pneumonie causée par *Mycoplasma hyopneumoniae*. Le vaccin tué est livré avec un adjuvant



biodégradable de type eau dans l'huile. L'antigène dans l'eau est libéré plus rapidement tandis que celui dans l'huile est libéré plus lentement, le système immunitaire reconnaît ainsi graduellement sa présence. Cette libération lente étend la protection. Il s'agit d'une des maladies les plus coûteuses et difficiles à gérer pour les producteurs de porcs. Le vaccin antérieur devait être

appliqué en deux doses. Or, l'injection de porcs plus gros est plus difficile de sorte qu'ils ne sont pas tous injectés correctement. Il en résulte aussi plus de stress et une incidence plus élevée de blessures.

Nouvel herbicide sélectif

Novartis essaie présentement dans le maïs un herbicide sélectif contrôlant les mauvaises herbes à feuilles larges et le chiendent. Les quelque 200 parcelles d'essai chez des producteurs du Québec et de l'Ontario ont donné de bons résultats. Utilisé en postlevée, il offre une solution en un seul passage. En voie d'homologation, le nouvel herbicide sera connu sous le nom de Summit. Il offre une liberté de rotation avec le maïs de culture comme la luzerne, le trèfle, les haricots secs, le soya et les céréales. Outre le Summit, le programme de désherbage en démonstration comprend également une application de Dual II Magnum ou de Primextra II Magnum. Il offre trois à quatre semaines d'activité résiduelle contre les adventices à levée tardive. Le Summit se présente sous forme de granulé mouillable permettant de traiter huit hectares. Il contient deux ingrédients actifs (Groupes 2 et 4, soit du primisulfuron-méthyle et du dicamba).

Alfa Laval Agri devient DeLaval

Alfa Laval Agri de Suède revient à son nom d'origine DeLaval. Le nom rend hommage au fondateur de la compagnie qui a 117 ans. Ce retour au nom d'origine marque aussi l'arrivée d'une nouvelle image et stratégie corporatives. Changer le nom de la compagnie a entraîné le placement de nouveaux signes sur les 50 bâtiments de mise en marché, les 80 agents, 2800 camionnet-

tes de service et les 1400 camionnettes d'installation et d'entretien.

Dow achète Cargill Seeds

Dow Chemical, par sa filiale en propriété exclusive Mycogen Seeds, a acheté Cargill Hybrid Seeds de Cargill. Les compagnies fusionnées pourront offrir une plus grande variété de semences aux agriculteurs de l'Est canadien. L'acquisition comprend les activités de recherche, de production et de distribution pour l'Est du Canada et les États-Unis. Cargill Seeds était présente dans la production de maïs, de soya, de tournesol, de canola, de sorgho et de luzerne. La vente devrait se conclure le 31 octobre prochain. Les producteurs de grandes cultures se verront offrir par Dow, une gamme plus grande de semences. La recherche sera aussi accélérée par la combinaison du matériel génétique et l'apport des chercheurs provenant des deux compagnies. Les conditions financières de l'entente n'ont pas été divulguées.

Produit biologique pour les vergers

Biotepp de Charlesbourg vient d'obtenir, de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'homologation pour le Canada de Virosoft CP4, un insecticide viral spécifique contre le carpocapse de la pomme pour l'écozone 4. La compagnie a été fondée en 1996 pour développer des insecticides biologiques à base de baculovirus non modifiés génétiquement.

L'insecticide est totalement spécifique, respectant ainsi la diversité biologique des vergers. Il est offert en vente par la compagnie que l'on peut rejoindre au (418) 626-7628.

prêtons main-forte

Centraide

Lorsque vous donnez à Centraide, vous contribuez à bâtir un véritable réseau d'entraide. Vous appuyez plusieurs organismes communautaires et quantité de bénévoles de votre milieu qui aident un nombre grandissant de personnes démunies à se prendre en main.

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.

NOUVEAU LAURIN INC.
LAVAL (QUÉBEC) CANADA

CABINE

- Cabine en acier sécuritaire R.O.P.S.
- Deux portes vitrées
- Essuie-glace avant pantographe
- Air pressurisé
- Chauffe-vent 44 000 BTU
- Lumière intérieure
- Lumière de travail avant
- Plafond de plastique moulé
- Deux vitres de côté ouvrantes
- Tapis de plancher
- Finition intérieure

. Et plus...

SÉCURITÉ ET CONFORT AVANT TOUT

Voyez le concessionnaire le plus près de chez vous !

L'UPA D'EST EN OUEST

TRIBUNE

Lapins : l'heure des choix a sonné!

Dans le secteur cunicole, soit l'élevage du lapin, tous misent sur la journée du 4 novembre 2000.

Qui que nous soyons, concernés par la production du lapin, nous aurons à poser une geste démocratique qui restera gravé dans l'histoire de notre production, un geste qui demande toute la réflexion nécessaire quant aux conséquences de ces choix. Peu importe ce que nous sommes actuellement dans le secteur et les visées que nous avons.

Tous nous sommes conscients des enjeux auxquels nous faisons face afin de nous positionner quelque part dans le monde agroalimentaire.

Nos choix sont donc d'autant plus importants. Il n'est pas plus facile d'élever des lapins que d'œuvrer dans d'autres productions agricoles.

Donnons-nous l'orientation nécessaire à un positionnement de l'an 2000

Afin de faire avancer les choses nous devons fournir autant d'efforts, d'acharnement et de détermination que n'importe qui d'autre en agriculture.

Tout débute par la défense des nos droits, le respect de qui nous sommes, par nous-mêmes et par les autres. N'oublions surtout pas la dimension humaine, nos valeurs, nos familles, notre intégrité, notre respect et surtout notre fierté d'être des producteurs de lapins. Dans cette conjoncture, nous sommes tous obligés de nous poser des questions sur notre avenir et d'avoir une réflexion sérieuse à son sujet. Mais quelque part, nous croyons en notre production, parce que nous connaissons son potentiel.

Regardons ce qui se passe dans notre effort à travailler tous ensemble, en visant des objectifs collectifs et équitables pour tous.

Orientons nos efforts vers des solutions et des façons innovatrices pour notre collectivité. Dotons-nous d'outils clairs, pouvant nous servir en nous permettant de vendre nos lapins.

De cette façon nous serons en mesure de répondre à l'éternelle question du grand public: « Où trouvons-nous du lapin? » Prouvons que nous sommes capables de faire franchir une étape importante à notre production. Donnons-nous l'orientation nécessaire à un positionnement de l'an 2000. Plusieurs intervenants autour de nous sont prêts à nous aider et nous démontrent un grand intérêt.

Gardons l'œil sur l'avenir, en nous fiant à des gens prêts à nous représenter en toute liberté d'esprit, capables de répondre aux attentes du secteur et à ses besoins. Soyons présents et vigilants afin de faire valoir nos droits dans la construction d'un avenir meilleur pour notre production.

D'un producteur de lapins, confiant en l'avenir de sa production.

Lucas Sévigny, administrateur de la Fédération des producteurs de lapins St-Hugues

Le fumier sous analyse

Cet été, plus de 120 entreprises ont participé à un projet d'échantillonnage de leurs engrais de ferme. Nous avons ainsi compilé plus de 150 analyses de fumier de toutes les productions animales.

Nous avons constaté qu'il existe des écarts importants entre les fumiers d'une ferme à l'autre, variant parfois du simple au triple pour les teneurs en matière sèche et en N-P-K. Pour un même type d'animal, l'alimentation, la sorte et la quantité de litière, la durée d'entreposage et la plus ou moins grande dilution par les

UPA DE LA MAURICIE

précipitations sont autant de facteurs qui font varier la richesse d'un fumier. Information de premier ordre pour tout plan de fertilisation équilibré, les entreprises ont tout intérêt à posséder leurs analyses, plutôt que de se fier à des moyennes régionales.

Riche de son fumier

Utilisant ces données recueillies chez les producteurs, nous avons chiffré la valeur monétaire des engrais de ferme. Par exemple, un fumier de vache vaut de 3 à 6 \$ la tonne et un lisier de porc de 2 à 4 \$ la tonne (220 gallons) en équivalent

d'engrais chimique N-P-K, et ce, sans compter la matière organique et les éléments mineurs. À raison de 25 à 30 tonnes épanchées par hectare, ce sont autant de dollars à soustraire aux achats d'engrais chimiques.

Ce qui faisait dire à un producteur que « le fumier, c'est pas juste d'la m...! ». Bien utilisés comme fertilisants, les engrais de ferme permettent de recycler les minéraux sur les terres et de nourrir le sol en matière organique.

SUITE À LA PAGE 41



Globus 55 65 75



Ghibli 80 90 100



Mythos 90 100 110

Maintenant offert avec inverseur hydraulique



Atlas 70 80 90



Legend 105 115 130 145 165

Landini

AU CANADA DEPUIS 25 ANS

Pendant que certains vantent leurs couleurs nous vantons nos nouveaux tracteurs

Fiez-vous à vos concessionnaires

Landini

COATICOOK
Service agricole
Omer Madore

LAC MÉGANTIC
Société Co-op agricole
Mégantic

LAURIER STATION
Les Entreprises
Michel Girouard Inc.

LOUISEVILLE
Machineries Patrice Ltée

MONT-JOLI
Garage Paul-Émile Anciau Ltée

POULARIES
Machineries horticoles d'Abitibi Inc.

ROUJEMENT
Équipements Agri-Mont Inc.

SABREVOIS
Équipements Guillet Inc.

ST-ANDRÉ-AVELIN
Garage André Parisien

ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
Garage N. Thiboutot Inc.

STE-ANNE-DES-PLAINES
Les Équipements Yvon Rivard

STE-BRIGITTE DES SAULT
Les Entreprises Michel Girouard Inc.

ST-BRUNO (LAC SAINT-JEAN)
G.M.D. Enr.

ST-CYPRIEN
Alcide Ouellet & Fils Inc.

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Garage Bonin Ltée

ST-GERVAIS
Frères Goulet & Fils Inc.

STE-HÉLÈNE DE BAGOT
Les Entreprises
Michel Girouard Inc.

STE-JUSTINE-DE-NEWTON
R. Brisebois et Fils Ltée

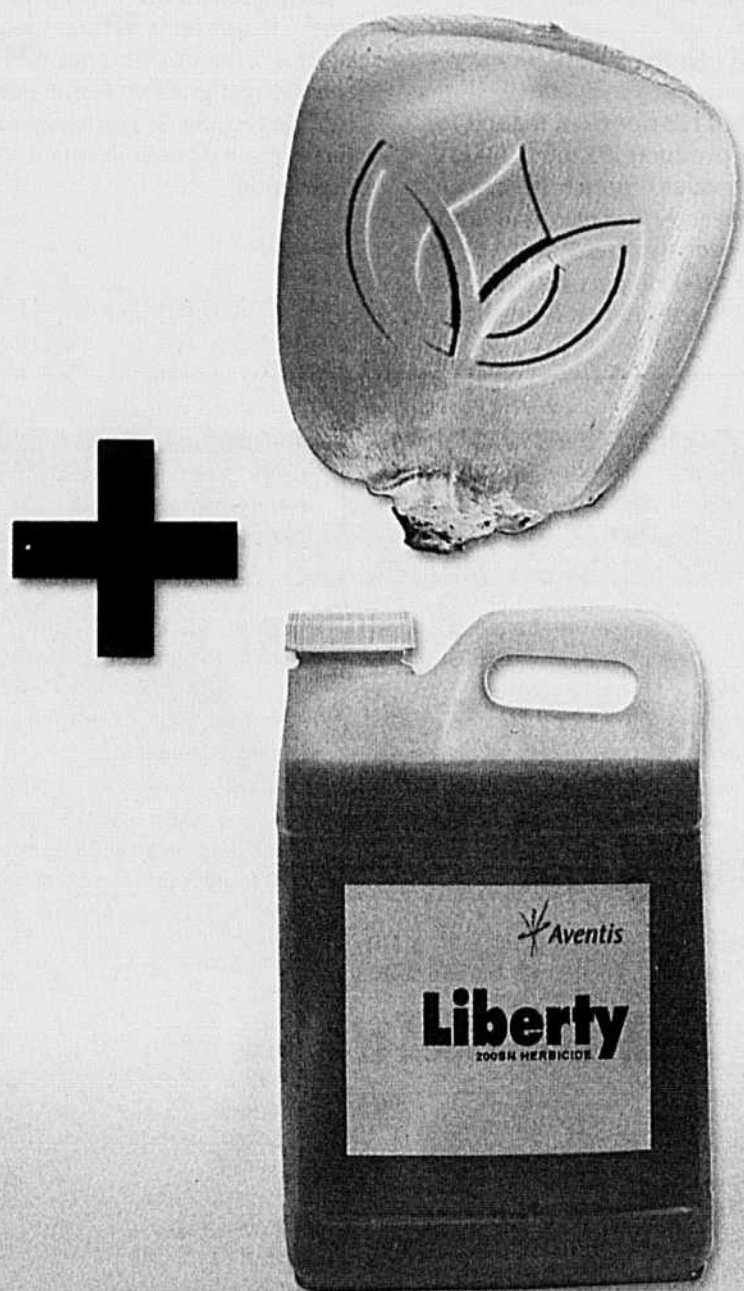
STE-MARTINE
Les Équipements
Colpron Inc.

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
A. Henri & Fils Inc.

VARENNES
René Riendeau
(1986) Inc.

VICTORIAVILLE
Les Entreprises
Michel Girouard Inc.

Dépôt de pièces et distribution dans l'est du Canada



**Moins
de stress,
champs
propres,
plus de
rendement**

7

**boisseaux de
plus/acre***

*C'est tout ce qu'il y a de plus
simple : vous avez la semence,
utilisez maintenant Liberty!*

**1-888-AVENTIS
(1-888-283-6847)**



*Se basant sur 58 essais côte à côte effectués sur une période de plus de trois ans, qui comparent Liberty aux programmes réguliers d'herbicides pour les mêmes hybrides. Toujours lire et respecter les directives retrouvées sur l'étiquette. Aventis, Liberty et LibertyLink sont des marques déposées du Groupe Aventis.

L'UPA D'EST EN OUEST

UPA DE LA MAURICIE

SUITE DE LA PAGE 39

Derrière ce « bien utilisés », il y a l'analyse chimique, les quantités appliquées, le bon moment d'épandage, la bonne profondeur d'incorporation, des équipements d'application uniforme... Ce sont là tous les ingrédients d'une gestion optimale des engrais de ferme.

Les producteurs et productrices participants à ce projet seront invités cet hiver à s'inscrire à une formation sur la fertilité des sols. L'été prochain, des cliniques de calibration des épandeurs et des citernes seront organisées. Soulignons que ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et du bureau régional du MAPAQ.

Syndicat des producteurs de bovins

Lors de son dernier conseil d'administration, le Syndicat des producteurs de bovins de la Mauricie a amorcé une réflexion sur l'amélioration des revenus des productrices et producteurs de bovins et des conditions de mise en marché au niveau régional.

À cet effet, le Syndicat des producteurs de bovins de la Mauricie organise une consultation à l'usage de ses membres, pour le maintien ou la transformation de la maison d'encan d'animaux vivants située à Saint-Stanislas.

Les productrices et producteurs de bovins sont invités à discuter de ce service unique en Mauricie et sur la Rive-Nord, lundi, le 30 octobre 2000, à compter de 20 h, à l'Hôtel du Roy, salle Bellefeuille, situé au 3600, boulevard Royal, à Trois-Rivières.

La formation: un intrant essentiel

Quels sont vos objectifs à court et à long terme pour l'entreprise agricole? Quelle direction et quels moyens devez-vous prendre pour les atteindre? Quel sorte de gestionnaire êtes-vous? Qu'attendez-vous de vos employés?

Comment augmenter le niveau de rentabilité? Pour trouver réponse à ces questions et plus encore, le Collectif régional en formation agricole de la Mauricie organise le premier colloque régional en formation professionnelle agricole qui aura lieu le 9 novembre prochain à l'hôtel du Roy de Trois-Rivières à compter de 9h30. Cette journée permettra à chaque participant de repositionner ses priorités de formation en fonction de ses objectifs et de son profil de compétence, le tout dans un contexte d'évolution des marchés, d'approvisionnement des nouvelles technologies et de gestion des ressources humaines ou de cogestion.

Le succès du développement de l'entreprise passe sans contredit par le développement des individus qui la composent, qu'il s'agisse de l'employeur / entrepreneur, des cogestionnaires, de la relève ou des employés.

Les participants ont l'occasion d'utiliser ce colloque comme outil d'orientation. C'est le moment de l'année pour se donner une vision de l'entreprise et tracer l'itinéraire personnalisé qui convient, étape par étape, pour concrétiser cette vision. Sur place, conférenciers, agricultrices, agriculteurs, spécialistes et employés partageront leurs expériences de formation pour évaluer l'impact du niveau de compétences sur les tâches quotidiennes à la ferme. Tous les intervenants agricoles y trouveront leur compte. L'invitation s'adresse donc à l'entrepreneur, mais aussi aux employés

et à la relève car ils sont des éléments incontournables dans l'évolution de l'entreprise. Il faut mettre toute l'équipe dans le coup en participant à cette journée, parce que l'avenir est en formation! Dès la mi-octobre, des formulaires d'inscription seront postés à tous les producteurs agricoles de la Mauricie. Pour obtenir plus de détails, vous pouvez communiquer avec Mme Dany Doucet, agr., répondante en formation agricole au 819-371-6761.

Le 1er méchoui annuel deviendra une tradition

Le Syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie a donné naissance à une activité régionale annuelle lors de la tenue de son 1er méchoui. Avec le succès remporté par cette première édition, le 19 août dernier, le SPPM a décidé d'en faire, désormais, une tradition.

Le SPPM a profité de l'occasion pour honorer deux fermes porcines mauriciennes où le thème « Environnement » a été retenu afin de démontrer des résultats concrets dans le cadre du plan agroenvironnemental.

Dans la catégorie « Naisseurs », le représentant des naisseurs, Monsieur Conrad Bournival, a remis le méritas à la Ferme Côte des Fonds inc. de Saint-Barnabé, propriété de Michel Lemay et Guy Lessard. Pour ce qui est de la catégorie « Naisseurs-Finisieurs », le représentant des finisseurs, Monsieur Yvon Gélinas, a remis le méritas à la Ferme Famille Porcs inc. de Saint-Barnabé, propriété de Daniel et Micheline Giguère. Félicitations à ces deux entreprises et souvenons-nous de cette première activité comme un lieu propice aux échanges entre producteurs, fournisseurs, clients et autres intervenants du milieu.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC

Rencontre sur les tomates de serre

Au courant du mois d'octobre, le Syndicat des producteurs en serre du Québec a tenu une série de rencontres avec les producteurs de tomates de serre, dans le cadre des travaux du comité de mise en marché, comité mis en place à la demande de l'assemblée générale à l'automne dernier. Ces rencontres avaient pour but de valider la problématique vécue dans la mise en marché des tomates de serre au Québec et étudier quelles pourraient être les solutions à mettre en place. En tout, plus de 25 producteurs ont assisté à l'une ou l'autre des trois rencontres.

La présentation préparée pour l'occasion couvrait, dans un premier temps, les points suivants : origine, constitution et mandat du comité de mise en marché, profil du secteur et description de la problématique. La discussion qui s'ensuivit a permis de valider la problématique telle que présentée et même d'en préciser certains aspects.

Dans un deuxième temps, on a présenté les modes d'organisation des producteurs de tomates qui sont en vigueur en France, en Californie et en Floride, puis en Colombie-Britannique et en Ontario. Force nous est de constater que dans

tous les cas présentés, les producteurs ont mis en place une structure qui permet au secteur de se développer.

Dans tous les cas, il existe un premier niveau obligatoire qui permet de financer la promotion, la recherche, le lobbying général et parfois la mise en place de normes dans le secteur.

Dans un deuxième niveau d'organisation, parfois à adhésion volontaire, parfois obligatoire, on prend en charge la mise en marché comme telle.

Par exemple, tandis qu'en Colombie-Britannique, les producteurs sont obligés de vendre leurs produits par l'entremise d'une agence de vente, en Ontario, les alliances entre producteurs sont libres. Finalement, la discussion a porté sur les modes d'organisation possibles sous le chapeau de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Les modèles de plan conjoint et chambre de coordination ont alors été examinés. Globalement, les discussions ont été fort intéressantes et animées. Les participants ont exprimé le désir soit poursuivie la discussion et surtout, qu'elle soit étendue à l'ensemble des producteurs de tomates de serre du Québec. Justement, une rencontre fixée au 17 novembre, à laquelle seront invités tous les

producteurs de tomates de serre du Québec, permettra de faire le point sur la suite à donner à ces rencontres d'information et de validation, ou plus précisément, à définir le mandat qui sera donné au syndicat pour la prochaine année. De plus, les réunions régionales qui se tiennent dans toutes les régions, avant l'AGA prévue le 17 novembre en après-midi, permettront aux producteurs de se réunir et de rediscuter de ces idées.

Huile à chauffage : rencontre prévue

Pour faire suite à la demande déposée par le SPSQ au ministère de l'Agriculture en avril dernier, relative à la crise du prix de l'huile à chauffage, le SPSQ a été invité à rencontrer le MapaQ le 6 novembre prochain, à Québec.

Il sera bien sûr question des résultats du travail du comité mis en place par le Ministre Rémy Trudel, comité mandaté à évaluer la demande d'aide. Rappelons que les serriculteurs sont mal équipés en termes de sécurité du revenu pour contrer rapidement les effets d'une crise de cette ampleur. Déjà, plusieurs serriculteurs ont soit fermé boutique ou limité la durée de leurs activités (et donc, de leurs revenus).



Voici ce qu'ont à dire les producteurs qui ont utilisé LibertyLink^{MD}:

« Liberty^{MD} est l'un des herbiz pour les producteurs de maïs comme je le suis. Nous utilisons Liberty depuis quatre ans et nos champs sont plus propres. Liberty employé avec le bon hybride nous fournit de meilleures récoltes de maïs. »

— Rick Kootstra, Clinton, Ontario

« Malgré les conditions fraîches et humides rencontrées cette année, l'herbicide Liberty a très bien fait son travail. J'emploie cet herbicide depuis maintenant 3 ans et je prévois l'utiliser encore l'année prochaine car il laisse mes champs de maïs très propres peu importe la température »

— Bernard Morel, St-Guillemme, Québec

« Nous avons une très forte infestation de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées nuisibles à certains endroits, qui je pense ne pouvait pas être contrôlée. Nous avons appliqué Liberty seul à une dose de 0.8 litre lorsque la culture avait entre 7 et 8 feuilles par temps chaud. Les mauvaises herbes sont tombées si rapidement que je pouvais presque entendre un bruit sourd ! La sécurité envers la culture a été tout aussi remarquable. »

— Bill Nightingale, Delhi, Ontario

Pour plus d'informations sur l'herbicide Liberty ou pour obtenir une liste complète de tous les hybrides LibertyLink disponibles, téléphoner au 1-888-AVENTIS (1-888-283-6847).

Aventis, Liberty et LibertyLink sont des marques déposées du Groupe Aventis.



Chez nous

Les marmelades à l'oignon

Pour la personne qui demandait des recettes de marmelade ou compote d'oignons, en voici deux envoyées par notre internaute Denise N.

RECETTES

Marmelade à l'oignon, sucrée

2 lb d'oignons jaunes sucrés, tranchés finement (environ 8 petits oignons)
2 tasses de bouillon de poulet ou de bouillon en conserve
1/2 c. à thé de feuilles de thym
1 chopine de crème épaisse
1/4 c. à thé de poudre d'ail
2 c. à table de vinaigre balsamique

Placer les oignons dans une poêle épaisse et ajouter le bouillon de poulet. Couvrir et cuire sur feu moyen 15 minutes. Ajouter les feuilles de thym et cuire non couvert 45 minutes ou jusqu'à ce que les oignons commencent à changer de couleur et que le liquide soit presque évaporé. Ajouter la crème et cuire jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajouter le vinaigre et cuire 2 minutes. Retirer du feu et mettre de côté.

Préchauffer le four à 350°F.

Se sert sur 8 filets de poisson-chat rôti au four comme ceci.

Placer les filets de poisson-chat sur une surface uniforme, plat. Assaisonner de sel et de poivre. Étendre 1 c. à table de marmelade d'oignon sur chaque filet. En commençant par le bout de la queue le plus petit, rouler serré les filets et tenir en place avec des cure-dents. Disposer les filets roulés dans un plat de service peu profond à distance l'un de l'autre. Couvrir d'une cuillerée à table de marmelade.

Cuire 10 minutes ou jusqu'à ce que le poisson s'écale ou se pèle facilement quand vous testez avec une fourchette. Retirer du four et laisser reposer 5 minutes. Mettre 3 c. à table de marmelade sur chaque assiette de service, chaude et recouvrir les filets cuits. Retirer les cure-dents avant de servir.

Marmelade d'oignons

2 oignons moyens
1 c. à table d'huile d'olive
1/4 tasse de vinaigre balsamique
1/4 tasse de sherry (facultatif)
1/4 tasse de dattes séchées en dés
1 pomme, moyenne, pelée et coupée en dés

Bouillon de poulet, si nécessaire

Faire sauter les oignons dans l'huile d'olive jusqu'à ce qu'ils deviennent mous. Ajouter le vinaigre, le sherry, les dattes et les pommes et cuire jusqu'à ce que les fruits soient tendres. Ajouter le bouillon de poulet si nécessaire pour obtenir la consistance désirée.



BRICOLAGE

Jeannette Hamel-Bellefeuille

Topiaire fruitée

Voici une décoration à la fois rafraîchissante et délicieuse. Elle se réalise à partir de fruits artificiels. Serait-elle réalisable en fruits véritables.

Peut-être à la condition que les fruits soient dégustés dans un laps de temps assez court, en plus les fruits au bas de la boule devraient être retenus avec des supports spéciaux à cause de leur lourdeur.

Matériaux nécessaires

- une boule de polystyrène
- un seau de bois de 12,5 cm de diamètre
- 1 paquet de fraises artificielles
- 3 grappes de raisin vert artificiel et 3 grappes de raisin rouge
- 4 paquets de chaque fruit: pommes vertes, pommes rouges et citrons (6)
- 5 paquets de chaque fruit: poires, bananes, bleuets
- 3 sarments de lierre de 30,5 cm
- quelques cônes de pin
- de la mousse en feuille
- un bloc de mousse floral
- 5 tiges de fil de fer de calibre 22 (voir un fleuriste)
- teinture couleur noyer (facultatif)
- pistolet à colle chaude

Comment procéder au montage

Couper en deux les fils de fer. Attacher chaque grappe de raisin à un fil de fer.

Pour la base: teindre le seau en laissant les cerceaux non teints (facultatif). Coller la mousse florale dans le seau et la recouvrir de mousse en feuille.

Couper la tige de l'arbre pour qu'elle mesure 35,5 cm de long et l'enfoncer au centre de la mousse florale et la coller en place.

Coller une pomme, une grappe de raisin vert et une autre de raisin rouge sur la mousse en feuille.

En commençant par la base de la boule de polystyrène, enrouler un sarment de lierre le long de la tige de l'arbre.

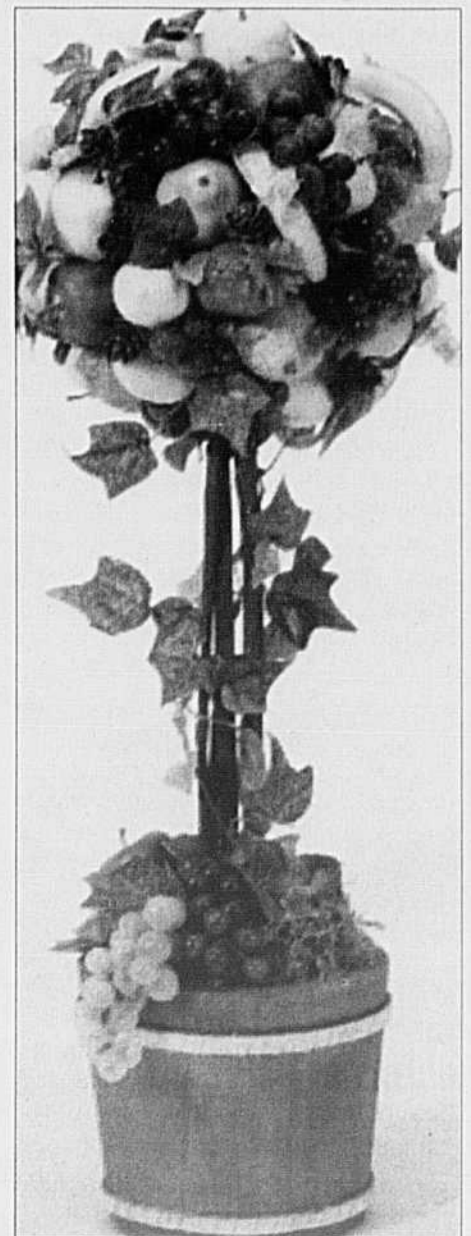
Coller une pomme au sommet de la topiaire, puis ajouter en collant chaque fruit tout en les espaçant uniformément autour de la boule.

Comblé les espaces vides avec des cônes de pin, ainsi que des bleuets.

Insérer des tiges de feuilles de lierre parmi les fruits.

Voici une décoration idéale qui saura vous mettre l'eau à la bouche.

Bon travail !



LE COURRIER DE
Marie-Josée



«D'un agriculteur passionné de son métier»

En réponse au «Passionné d'agriculture» du courrier du 24 au 30 août. En lisant l'article je suis vite venu à la conclusion que ce n'était pas un fils d'agriculteur, mais un illusionné qui pensait savoir ce qui en était de l'agriculture moderne parce qu'il avait passé quelque temps sur les bancs d'école et probablement chez les petits «mon oncle» de la campagne durant les vacances d'été. Je ne m'étais pas trompé car le père du «Passionné» nous le confirme dans le courrier du 28 septembre au 4 octobre.

Ayant été élevé sur une ferme laitière d'une vingtaine de vaches, ayant moi-même fait mon cours d'agriculture et ayant œuvré sur d'autres fermes de bonne envergure tant dans le poulet, le bovin de boucherie et la vache laitière, j'ai eu la chance de constater que tout ne s'apprend pas sur les bancs d'école, mais bien sur le «pavé des vaches».

Possédant moi-même aujourd'hui une maternité de 400 truies, je peux vous dire qu'il est résolu le temps de croire que c'est toujours payant en agriculture. Il faut vraiment avoir le «feu sacré» et ne jamais compter ses heures pour réussir en agriculture.

Avec 1500 truies, ton patron ne t'avait pas engagé pour tes beaux yeux, mais pour travailler! Pas besoin de contempler les petits nouveau-nés trois heures à la naissance car plus d'une centaine par jour viennent au monde dans une ferme comme celle-ci. Il est faux de prétendre que la génétique n'y est pas, même si les porcelets semblent tous identiques car nos centres d'insémination du Québec possèdent une qualité de verrats que bien d'autres aimeraient avoir à leur disposition, ce qui est une des raisons qui fait que notre porc du Québec est en demande dans le monde.

En terminant, j'aimerais dire que les nouvelles constructions de porcheries de nos jours sont ultra-modernes et très bien ventilées pour respecter les normes environnementales. Elles sont en général très bien équipées pour faciliter les tâches des travailleurs. Un vrai passionné doit être plein d'idées d'avancement, de dépassement et de nouveautés pour améliorer son sort et celui des autres autour de lui, ce qui facilite souvent l'harmonie et l'évolution de l'agriculture moderne, ce que je crois que ledit «passionné» n'avait pas. Il faut savoir suivre la mondialisation agricole de nos jours car on ne reste pas longtemps dans la course. «Passionné» devrait à mon avis se trouver autre chose que l'agriculture pour gagner sa vie au lieu de noircir celle-ci puisqu'il dit en être passionné!

La réussite en agriculture ne dépend pas seulement des gouvernements et de l'UPA, mais aussi de ceux qui la vivent quotidiennement avec ardeur et fierté, d'accomplissements nouveaux, sans être dérangés par de faux passionnés! *D'un agriculteur passionné de son métier*

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: Le Courrier de Marie-Josée, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9.
Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca

Pour oiseau nocturne

Ce sont les chaleurs de la ménopause qui m'ont surprise le plus, c'est la même chose pour moi depuis un

bon 25 ans. Surtout ne mange à peu près pas de sucre, il y en a assez dans les fruits et les légumes

Ce sont peut-être les produits laitiers qui ne te conviennent pas, le bœuf

traité n'en mange pas, ni les épices, pizzas, marinades.

Les tomates, bananes et des bonne «bines» ça remplace la viande. Deux fois la semaine mange du poisson, des œufs et aussi ne mange pas trop le soir. Des céréales, un peu de fromage et un fruit c'est déjà beaucoup.

Trop de fatigue donne des chaleurs, le grand soleil l'été et aussi les trop grands froids de l'hiver, l'humidité et le grand vent. Enfin, une semaine essaie une chose, le lendemain essaie une autre chose et tu verras, tu vas finir par te connaître et aimer un peu plus la vie.

Notre assiette c'est la meilleure pilule. *75 printemps*

Avis à Pierrette

Celle qui signait ainsi et qui voulait une «pompe à mouches» voudrait-elle nous envoyer son adresse? Nous lui ferons parvenir une offre reçue pour elle.

Des conseils biologiques svp

Chère lectrice et cher lecteur de La Terre de chez nous. J'aimerais savoir comment on peut devenir producteur biologique. Est-ce que je peux comme producteur de l'Abitibi vendre les produits agricoles biologiques sur les réseaux de commercialisation spécifique?

Ici les consommateurs sont-ils assez demandeurs de cette spécialité? Je crois que l'avenir est bon pour ces produits. Car les gens sont conscients d'une bonne alimentation pour leur santé.

Dans notre région de Val-Paradis, en Abitibi, les terres agricoles ne contiennent pas beaucoup de produits chimiques. Nous sur notre ferme nous n'utilisons pas de produits chimiques, juste de la chaux pour rétablir l'équilibre alcalin de la terre qui est assez acide par endroit. Mais rien d'autre ne sera ajouté à la terre. Le fumier est rendu à la terre naturellement à l'année longue.

J'aimerais que l'agriculture soit harmonieuse avec la nature sans l'abîmer.

D'une femme intéressée à des changements utiles et biologiques

R/ J'espère que beaucoup de producteurs voudront vous donner les conseils nécessaires.

Topinambours

Je me nomme Diane Ouellette, j'ai 41 ans. Je voudrais offrir à vos lecteurs des semences (patates) de topinambour. Je demeure dans la région de Nicolet, sur la rive sud de Trois-

Rivières. Votre courrier est très intéressant. Si des gens en veulent, ils pourront me contacter et venir les chercher. Merci.

Diane Ouellette
Grand-St-Esprit, Qc
Tel : (819)289-2302

Noix et rouet

J'aimerais demander dans votre courrier s'il n'y aurait pas quelqu'un qui a en sa possession une recette de tarte aux noix avec une sorte de gelée sucrée, c'est une tarte que ma grand-mère faisait à l'œil sans que personne dans la famille ait été capable de la refaire.

De plus, je suis à la recherche d'un rouet et accessoires qui sont encore utilisables et ce à un prix abordable. Marie-Josée a mes coordonnées.

Yolande

L'amour à tout âge

De temps en temps dans votre courrier, on vous écrit au sujet de la difficulté pour rencontrer l'âme sœur.

La plupart du temps il s'agit de jeunes gens. Je suis une femme de 53 ans et j'ai le même problème. Disons que trouver l'amour en milieu rural ce n'est pas évident. Je suis une personne calme, j'aime les choses simples de la vie, la nature, les activités de plein air, les animaux et surtout une passion pour les chevaux. J'aimerais rencontrer un homme de 55 ans et plus, au cœur tendre et avec un bon sens de l'humour, qui aurait les mêmes goûts que moi et dont le cœur serait prêt à aimer.

Je vous remercie de m'avoir lue. *Dodo*

Un ange pour Lune

Je suis la maman de ce beau grand blond dont vous rêvez, fils d'agriculteur. Il travaille à Montréal. Il a toutes les qualités requises. Mon petit ange n'a pas d'amie en ce moment, c'est un petit ange qui flotte dans les nuages à la rencontre de la lune. Si vous voulez son numéro de téléphone, ce serait une heureuse rencontre. Écrivez au courrier. *Sa maman*

On veut un truc

Dernièrement, plusieurs lettres m'ont rejointe car elles parlaient de la difficulté à rencontrer quelqu'un; je parle principalement de YC et de Lune.

Ce ne sont pas seulement les agriculteurs qui ont de la difficulté à rencontrer quelqu'un, je crois que c'est un problème général de notre société.

Les gens sont beaucoup plus intéressés par le «standing» d'une personne que par ses qualités. Beaucoup de femmes

ont peur de rencontrer un agriculteur car elles croient que ces derniers travaillent sept jours sur sept et n'ont aucune autre activité, ce qui je crois est totalement faux.

Il y a plusieurs femmes qui, comme moi, aimeraient rencontrer un agriculteur. Même si je demeure maintenant en ville, j'espère sincèrement un jour m'installer à la campagne et fonder une famille.

Malheureusement, on ne sait pas où rencontrer ces hommes. Si quelqu'un a un truc, svp n'hésitez pas à le communiquer au Courrier de Marie-Josée...je suis certaine que vous ferez bien des heureux. *Tulipe de Montréal*

Ah! Rina Ketty

J'aimerais si c'était possible avoir les paroles des chansons suivantes : «O sérénade près de Mexico» par Rina Ketty et l'autre «La marche de la jeunesse», ce sont des chants des années 40 et 50. Dans la marche de la jeunesse il y a les paroles suivantes : «Réveille-toi, réveille-toi, c'est un jour nouveau qui commence»; les autres mots me manquent.

J'espère que vous me procurerez une adresse en faisant une demande dans votre courrier. Merci à l'avance. *Léontine*

Grosses fautes

J'ai été voir le site AgriRencontre de votre correspondant Carl. J'ai voulu lui faire une remarque concernant certaines fautes de français comme le 1er mot: Accueil.....Accueil (grosse faute de français, qui choque l'oeil). Je voulais lui dire par E-Mail mais son E-Mail ne fonctionnait pas, il m'est revenu avec la mention.....non trouvé....
Merci. *Margog*

Beaucoup de courriels sont en effet truffés de fautes. Les connaissances techniques ne se marient pas toujours avec une connaissance suffisante de la langue. L'avènement de l'informatisation a d'ailleurs abaissé hélas! trop souvent la qualité du français des journaux. À moins d'avoir une correctrice d'épreuves aussi diligente que la nôtre.

Merci à Marie-Ange

Merci chère Madame d'Amqui d'avoir envoyé une photocopie de la publication d'Agriculture Canada sur les confitures, gelées et marinades, pour Mme Jocelyne.

Si d'autres lectrices en désirent, svp nous envoyer vos coordonnées postales en incluant trois timbres de 46 sous à l'intérieur de votre enveloppe pour couvrir les frais.

Tout le monde n'aimait pas Willie

En notre coin de pays, quand une célébrité meurt, on s'empresse de lui ériger une statue. Même si pendant sa vie il a pu être ignoré, voire méprisé par une certaine élite. Une fois la Bolduc morte, les plus exigeants la magnifiaient, il en fut de même pour Olivier Guimond.

C'est au tour de Willie Lamothe de recevoir les consécration d'usage, par un téléfilm charmant, coloré et de facture accessible au plus grand nombre. La série commencée jeudi dernier, à 21 heures à TVA, présente tous les ingrédients susceptibles de plaire. Le «petit gars de St-Hyacinthe», peu instruit, débrouillard, fort en gueule et en poings s'élève par la force de ses talents de guitariste, de bonimenteur et de charme au sommet du palmarès du western québécois pure laine.

Pour lui, comme pour Olivier Guimond, et même René Lévesque, le goût immodéré pour les femmes lui a servi de promotion plutôt que de démotion. La série Willie bénéficie de l'apport de l'un de nos meilleurs réalisateurs, Jean Beaudin, l'inoubliable metteur en scène des *Filles de Caleb* et aussi de deux interprètes extraordinaires, Luc Guérin et Nathalie Mallette.

Même si Guérin n'a pas tout le physique de tombeur de Willie, il en capte l'âme et l'émotion. Nathalie Mallette, celle qui deviendra l'épouse fidèle et ignorée de Willie, offre un charme profond que ne gâche pas l'irrégularité des traits. Joliesse et vie intérieure n'ont rien à voir avec la longueur du nez.

Là où le bât blesse, c'est au niveau du scénario qui dans cette première partie du moins présentait des faiblesses. Le recours fréquent au «flash back» où toutes les images sortaient de la mémoire d'un Willie vieillissant devient assez vite lassant. De même certaines scènes que l'on veut érotiques pour capter l'attention des friands de sexe me semblaient incongrues. Ainsi le très jeune Willie aurait, en phase pré-pubère, découvert



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

le plaisir du corps des femmes dans une Schéhérazade de cirque.

Ensuite, dès la première guitare acquise, il entraîne sa très jeune amie dans la tasserie de foin pour la pelo-

La série Willie bénéficie de l'apport de l'un de nos meilleurs réalisateurs, Jean Beaudin, l'inoubliable metteur en scène des Filles de Caleb et aussi de deux interprètes extraordinaires, Luc Guérin et Nathalie Mallette

ter. Non seulement elle se laisse faire mais son baiser bouche entrouverte n'est pas représentatif des couventines des années 40 qui pour la plupart alors ne savaient pas embrasser.

Quand Willie s'emploie aux Corsets Grenier, il est comme un renard dans le poulailler, où toute la volaille glousse devant ses charmes. La jambe accrochée aux tablettes de boîtes de brassières de l'une des ouvrières me faisait penser aux cigarières de l'opéra Carmen toutes en chaleur devant le bel Escamillo. C'est racoleur et irritant à la longue.

De même, beaucoup de séquences offrent une prévisibilité qui gâche le plaisir : on sait qu'en Ti-Coq boxeur, Willie va mettre au plancher le Goliath du village. Tout comme dans le

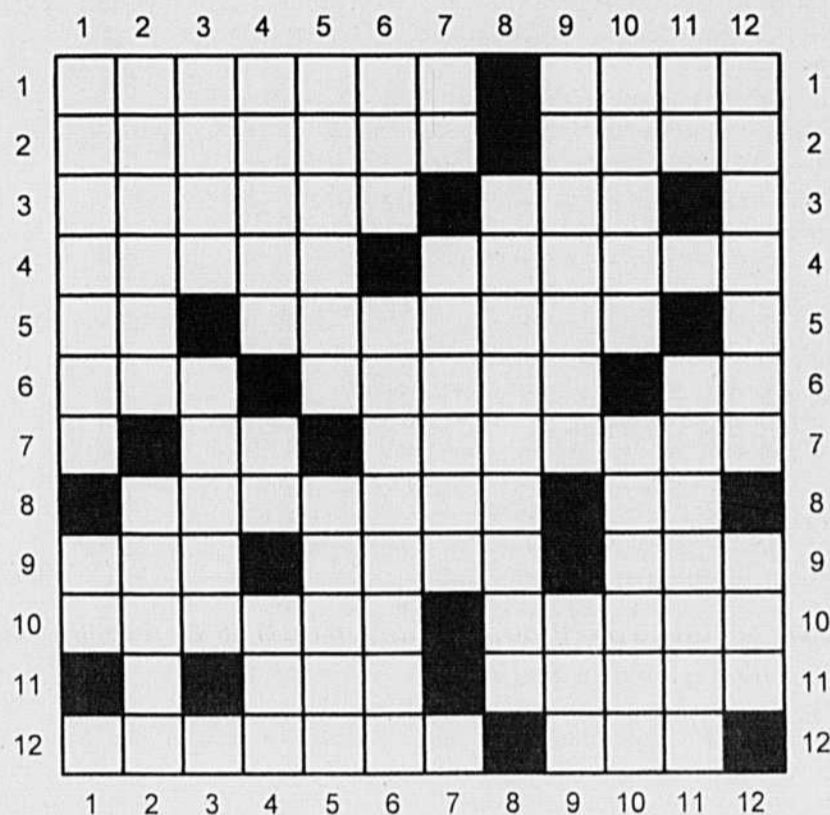
jeu de souque-à-la-corde on sait que sa blonde va tomber dans ses bras et que dans les belles scènes de tango c'est Jeannette qui l'emportera.

C'est la recette éprouvée de tous les films américains qui marchent et Willie ça va marcher. Dans le premier épisode, on n'entend que les quatre accords de guitare de Willie dans des chansons françaises d'époque.

J'ai hâte de voir l'extraordinaire homme de scène à son meilleur dans tous les clubs de la Province, où il savait faire taire les soulards par ses calembours bien amenés et par ses meilleurs accords de guitare.

Cow-boy sans cheval, Willie va encore une fois gagner la partie où à la fin des épisodes tout le monde va aimer Willie.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALLEMENT

- Plante potagère herbacée. – Nourriture pour le bétail.
- Famille d'arbres. – Herbe d'Espagne.
- Plante de montagne. – Ondulation de terrain.
- Terre gagnée sur la mer. – Petit ruminant.
- Pluriel. – Terminaison de l'étagère (Bot.).
- Désert rocheux. – Despote. – Stokes.
- Rubidium. – Moderne.
- Poisson d'ornement. – Alcoolique anonyme.
- Lettre. – Charge d'un âne. – Lettre grecque.
- Oiseau gallinacé. – Partie de l'État de Saint-Kitts-et-Nevis.
- Oc. – Béchamel.
- Boiser. – Fatigué

- Unité monétaire du Nigeria. – Avalé. – Faveur.
- Signe sur une voyelle. – Fête mondaine.
- Poulie. – Dictature.
- Article partitif. – Huile bénite.
- Peuple mentionné dans l'Odyssée.
- Vin estimé dans l'Antiquité. – Suc de certains fruits.
- Fruit à noyau. – Grain de beauté.
- Conifère. – Plante telle que l'immortelle bleue.
- Plante voisine du colza. – Résine malodorante.

Solution de la semaine dernière



VERTICALEMENT

- Débarrasse un cep des jeunes pousses inutiles. – Palladium.
- Plante des bois humides proche des bruyères. – Relatif à la glie.
- Congénital. – Museau du porc.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

Invités dimanche le 5 novembre

• **Sylvie Lavoie**, agronome
Banque Nationale de St-Rémi
L'agriculture en Montérégie



• **Suzanne Vinet**,
Agriculture Canada
Reportage sur le commerce agricole



• **François Dupont**,
Directeur du marketing - Pétroles SONIC
Avantages du chauffage à l'huile

Dimanche :- 100,5 Lévis-Beauce 7h
- 103,9 Montmagny-Bellechasse 7h
- 103,1 Montérégie 7h15
- 97,3 Laurentides-Outaouais 8h30
- 95,6 Estrie 8h45
- 99,1 Lanaudière-Mauricie 9h30
- 1340 Bois-Francs 12h.

Samedi: 1400 Appalaches 8h15
Mardi: 103,3 Rive-Sud - Richelieu 10h.

LA SEMAINE VERTE

Le dimanche 5 novembre à midi trente

LA CHÈVRE TRANSGÉNIQUE : Un gilet pare-balle... tissé en soie d'araignée... elle-même tirée du lait d'une chèvre. Non, il ne s'agit pas d'un conte surréaliste mais plutôt d'une réalité biotechnologique qui rejoint la science-fiction. **Caroline Fortin**, journaliste, nous fait pénétrer dans un avenir fantastique auquel participent deux lignées de chèvres transgéniques, l'une ayant reçu un gène humain et l'autre un gène d'araignée, produites au Québec par l'entreprise Nexia Biotechnologies.

Aussi à l'émission :

- **Les hérons du Québec** : L'observation des hérons dans leur milieu naturel nous en apprend beaucoup sur la qualité de l'environnement.
- **Une femme capitaine** : Sans expérience de bateau ni connaissance de la pêche, à l'âge de 43 ans, elle a décidé de se faire capitaine...
- **La chênaie du Mont-Royal** : Visite d'un écosystème bien protégé compte tenu de son emplacement : le parc du Mont-Royal
- **En flash info** : Les aires protégées.

ACTUALITÉS



PHOTO: JACQUES LÉGARÉ

La Maison est dirigée par une coopérative de solidarité, qui est formée de parents et de sympathisants au projet.

FUTURS AGRICULTEURS

Réussir autrement

« Réussir autrement », telle est la devise de la Maison familiale rurale du Granit. Des élèves de niveau secondaire y sont pensionnaires et passent la moitié de l'année en stage, tout en faisant leurs cours général et professionnel simultanément.

Jacques Légaré

COLLABORATION SPÉCIALE

Et ça marche! Tellement qu'après moins de deux ans d'existence, on a dû entreprendre la construction d'un nouvel internat plus spacieux.

Présentement, l'internat de la Maison est situé à Lambton dans la MRC du Granit, près des limites de l'Amiante et de la Beauce.

Les élèves suivent cependant leurs cours dans les locaux de l'école du village voisin de Saint-Romain, ce qui fait à la fois l'affaire de la Commission scolaire locale (en aidant à garder l'école ouverte) et de la Maison familiale rurale (elle n'a pas à payer pour des locaux de classe). Comme l'internat était devenu trop petit, on a décidé d'en construire un nouveau tout près de l'école. Il aura une capacité de 84 élèves, alors qu'on en compte présentement 55 à la Maison familiale rurale.

Importée de France, où on l'applique à divers corps de métiers, la formule de la Maison familiale rurale offre une façon différente de concevoir l'enseignement, tout en respectant les programmes du ministère de l'Éducation. Les élèves de sec. 3-4-5 y sont tous pensionnaires et après deux semaines de cours, ils partent pour deux semaines chez leur « maître de stage », où ils auront des travaux pra-

tiques à réaliser. C'est à cause de cette formule que l'internat, qui compte en fait 42 places, pourra accueillir 84 jeunes. Au bout de trois ans, les étudiants ressortent avec un Diplôme d'études professionnelles (en production animale ou matière ligneuse) et un Diplôme d'études secondaires.

Les jeunes attirés par cette formule sont souvent des élèves qui fonctionnaient difficilement dans une école traditionnelle. Mais au lieu de leur proposer un programme « allégé », on leur demande d'obtenir deux diplômes à la fois... Et le miracle se produit! « Les cours professionnels sont réussis à 100%, et les cours généraux à plus de 90% », nous affirme Mme Maryse Giguère, qui est directrice adjointe à cette école.

La Maison est dirigée par une coopérative de solidarité, qui est formée de parents et de sympathisants au projet. Son président est M. André Campeau, qui est aussi président du Syndicat des producteurs de lait de la Beauce. Ce dernier s'attend à ce que les élèves puissent occuper leur nouvel internat « d'ici novembre 2000 ». L'an prochain, l'institution espère pouvoir offrir une autre option en enseignement professionnel, qui serait la production acéricole.

On peut rejoindre la Maison familiale rurale au (418) 486-2200.

On leur demande d'obtenir deux diplômes à la fois...



...Toujours le vent dans les voiles!

RICHARD LEMAY
Saint-Edouard



Date de semis :
15 mai
Date de récolte : 25 octobre

Rendement super pour la région de Québec!

Le DKB00-99 a une bonne vigueur au semis. Les plants sont restés bien droits et c'était facile à battre. Considérant la saison courte qu'on a eu, un rendement de 1,18 t/acre de moyenne sur 18 acres pour la région de Québec, c'est super! Les mauvaises herbes sont faciles à contrôler avec le Roundup Ready^{MD}. Un seul passage au Roundup Transorb^{MD} à raison de 1 1/2 litre/acre et les champs sont demeurés très propres.

Roundup Ready
SOYA

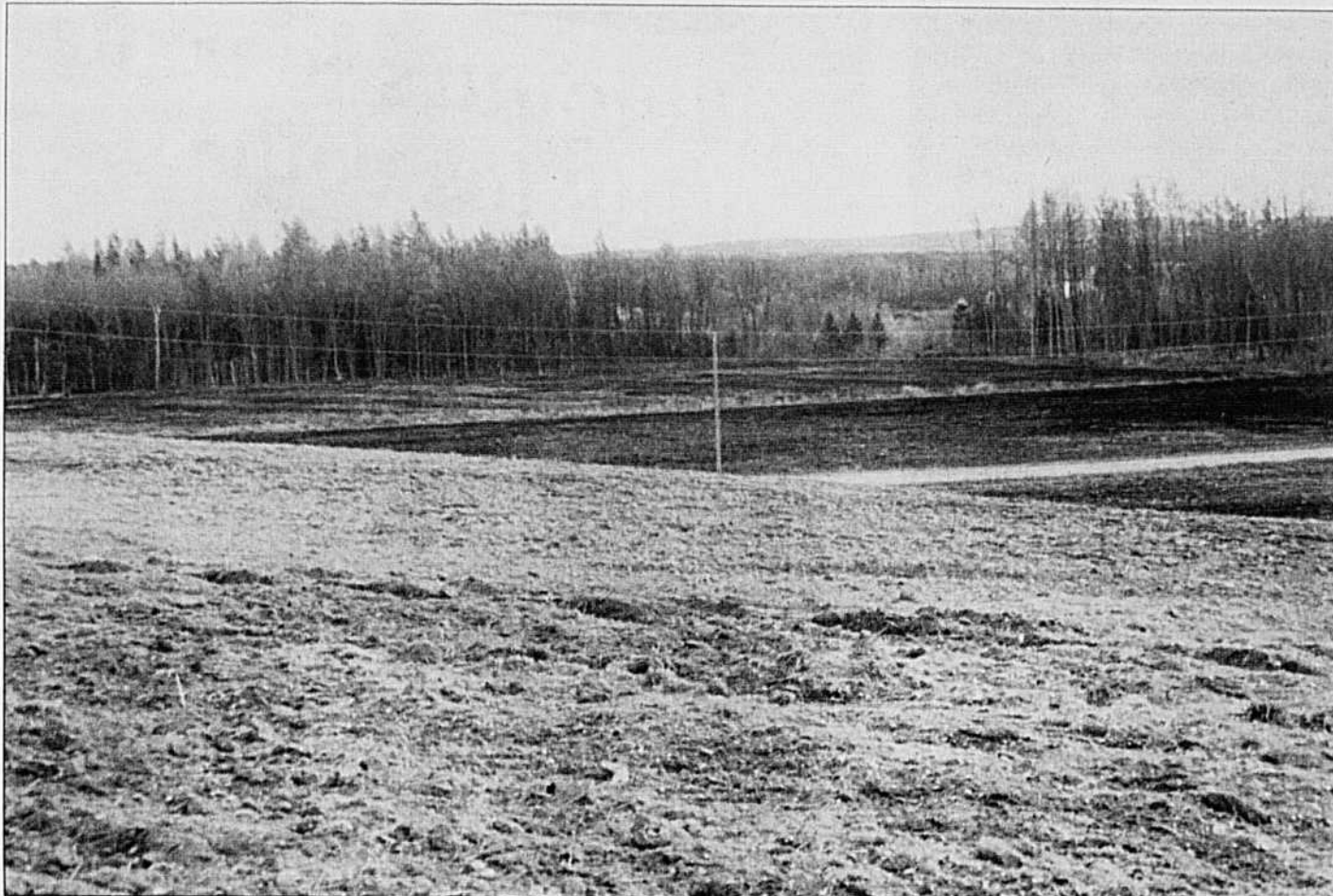
SIMPLE & RENTABLE
1 800 799-5228



DeKalb est une marque déposée de DeKalb Genetics Corporation. Roundup Ready est une marque déposée de Monsanto Company.

DÉBOISEMENT POUR ÉPANDAGE EN BEAUCE

Une solution discutable



Un exemple de terre défrichée, à Saint-Isidore.

PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ

Jean-Charles Gagné

En Beauce, le rasage des boisés ne dégagerait pas les superficies suffisantes pour régler le problème des surplus de fumiers.

C'est du moins l'avis de la MRC de la Nouvelle-Beauce qui a adopté un règlement pour limiter la remise en culture des surfaces boisées. Contesté au départ, ce règlement a toutefois réussi à endiguer la ruée vers le déboisement.

Des MRC voisines se préparent d'ailleurs à emboîter le pas.

Cette limitation ne fait toutefois pas l'affaire des agriculteurs. En congrès, le 23 octobre, les délégués de l'UPA de la Beauce ont réclamé que les fermes puissent déboiser pour augmenter leurs superficies cultivables. L'UPA vise les boisés dont l'usage actuel et la mise en valeur sont négligeables pour consolider les exploitations agricoles et mieux gérer les fumiers. Le congrès a donné son accord au fait qu'il faille

**Au Collège d'Alma,
un DEC en Gestion et exploitation
d'entreprise agricole
peut vous mener loin...**



Le groupe G.E.E.A. 2000



Nos finissant se distinguent... Membres de l'équipe gagnante de la finale provinciale Agri-génie 2000: Daniel, Michelle, Patrice, Anne-Emmanuelle entourés de nos commanditaires.

Faites comme nous!

Pour renseignements:
(418) 668-2387, poste 238
dptagri@calma.qc.ca
www.calma.qc.ca

Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Régie des assurances agricoles du Québec
Société de financement agricole

NUTRINOR



Collège
d'Alma

TERRITOIRE

protéger des bandes boisées en bordure des érablières et à proximité des cours d'eau. Les délégués ont aussi demandé aux MRC d'appliquer une réglementation sur le reboisement des terres agricoles. Pendant que des agriculteurs veulent déboiser, d'autres intervenants cherchent à, en effet, reboiser des terres agricoles.

Pas une solution

Aux yeux des municipalités, le déboisement n'est pas une solution appropriée au problème des surplus de fumiers. Couper tout le bois ne permettrait d'éliminer que 10 % des surplus, disent-elles.

La MRC de la Nouvelle-Beauce a pris des mesures pour éviter un déboisement excessif dans 7 de ses 10 municipalités. Il est entre autres interdit de couper les érablières et les coupes d'autres essences ne doivent pas viser à augmenter les unités animales d'un élevage. Une coupe autorisée doit laisser du bois à au moins 100 mètres des lignes de propriété. Un agriculteur peut effectuer la coupe d'une forêt arrivée à maturité à condition de conserver la vocation forestière de cette superficie. Un déboisement illégal oblige le contrevenant à replanter la surface visée.

Depuis 1995, un règlement sur le déboisement régissait les coupes de quatre hectares et plus principalement effectuées par les compagnies forestières. Le déboisement pour la remise en culture du sol était alors permis sans que les agriculteurs s'en prévalent vraiment.

Aux yeux des municipalités, couper tout le bois ne permettrait d'éliminer que 10 % des surplus

La situation a radicalement changé après 1997 avec l'obligation de détenir des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF). Les sols sont alors devenus nettement insuffisants pour recevoir tous les fumiers produits par les élevages. Le prix des quelques terres disponibles pour l'épandage a grimpé en flèche. D'où le rabattement des éleveurs sur les boisés pour régler leur problème de surplus. Les demandes de déboisement ont commencé à pleuvoir. Un phénomène jusque-là inexistant a vu le jour : des roulottes de bûcheron s'installaient à l'orée du bois et de la grosse machinerie arrivait, car il fallait sortir le bois au plus vite.

Un rôle essentiel

La crainte des impacts négatifs de la disparition des boisés est venue des agriculteurs eux-mêmes, à Saint-Isidore d'abord. Leur demande d'empêcher les coupes à blanc a fait tache d'huile. À Saint-Isidore, à Saint-Bernard et à Sainte-Hénédiène, les boisés n'occupent plus qu'une faible superficie de la zone agricole (voir carte). Les érablières constituent l'essentiel des arbres

toujours debout. Or, les boisés jouent un rôle vital, y compris pour l'agriculture. La disparition des boisés avec l'intensification des cultures a donné plus d'emprise au vent et entraîné des problèmes d'érosion des sols, de verse des cultures et d'assèchement.

Les boisés permettent des microclimats et contribuent à la conservation de l'eau, des éléments bénéfiques pour le rendement agricole. Une simple brèche dans la lisière boisée du trécaré vient rompre l'équilibre et mettre fin au microclimat.

Les boisés peuvent en outre constituer un revenu d'appoint pour les agriculteurs (bois de chauffage) ou être exploités intensivement, en acériculture par exemple. Lieux de détente et de villégiature, ils enrichissent les paysages ruraux.

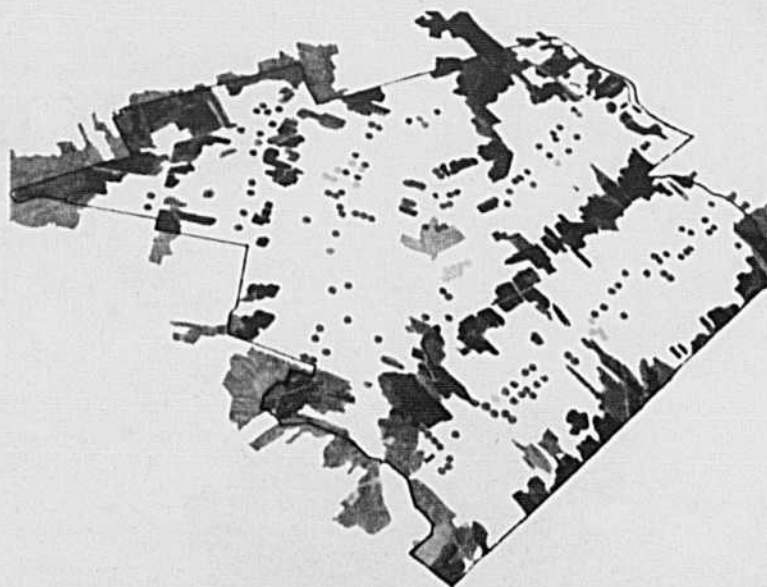
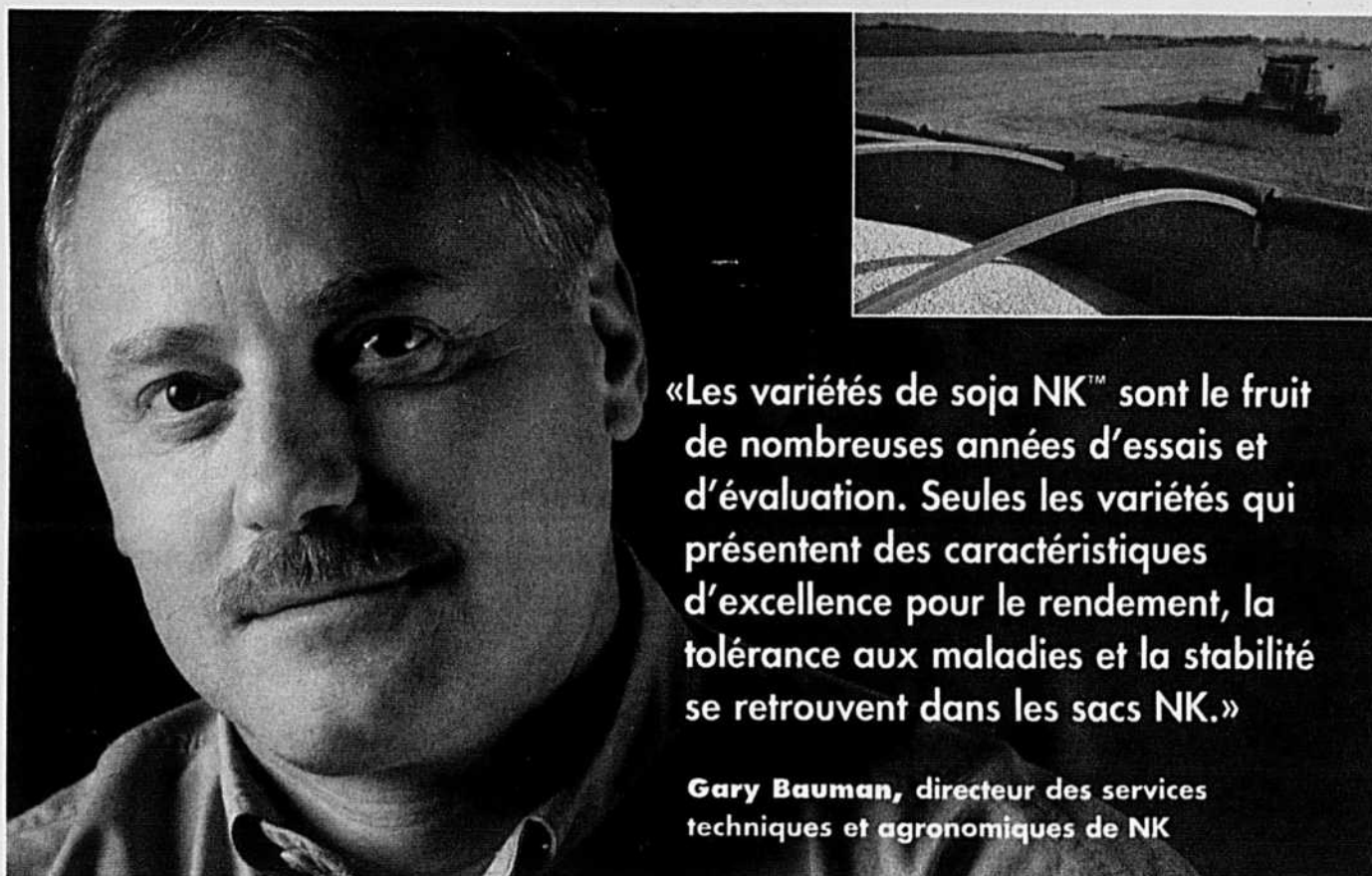


PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ
Il reste peu de boisés (en vert) à Saint-Isidore. Le vert foncé représente les érablières. À plusieurs endroits, on aperçoit des brèches dans les lisières de bois.



«Les variétés de soja NK™ sont le fruit de nombreuses années d'essais et d'évaluation. Seules les variétés qui présentent des caractéristiques d'excellence pour le rendement, la tolérance aux maladies et la stabilité se retrouvent dans les sacs NK.»

Gary Bauman, directeur des services techniques et agronomiques de NK

Le soja NK. Toujours numéro un. Notre nouvelle façon de penser vous permet de bénéficier de la génétique qui produit les meilleurs rendements.

Et ce n'est pas tout. Nous avons sélectionné de remarquables caractéristiques de résistance aux maladies et aux ravageurs qui protègent le soja NK contre la moisissure blanche, le pourridié phytophthora et le nématode à kyste. De plus, nous vous offrons une nouvelle génération de variétés Roundup Ready®.

Consultez votre détaillant NK à propos des variétés de soja NK et découvrez comment notre nouvelle façon de penser permet au soja NK de demeurer toujours numéro un.

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK ou appelez-nous au 1 888 300-0147. Visitez notre site web www.nkcanada.com.

S 00-66 2575 U.T.

- Potentiel de rendement élevé et maturité hâtive
- Bonne résistance à la verse
- Bonne hauteur des gousses qui facilite la récolte
- Excellente tolérance à la moisissure blanche

S03-W4 2650 U.T.

- Potentiel de rendement élevé
- Grain à hile jaune d'excellente qualité
- Excellente vigueur à la levée
- Très bonne résistance à la verse
- Bonne tolérance à la moisissure blanche
- Variété recommandée pour l'exportation

S 08-80 2750 U.T.

- Potentiel de rendement élevé et excellente stabilité
- Grain à hile jaune de bonne qualité
- Teneur en protéines du grain supérieure à la moyenne
- Excellente tolérance à la moisissure blanche
- Variété recommandée pour l'exportation

S10-F2 2750 U.T.

- **NOUVEAU** Excellent potentiel de rendement
- Excellente levée et vigueur des plantules en semis direct
- Très bonne résistance à la verse
- Bonne tolérance aux maladies

*P.O.V. : protection des obtentions végétales

NK. Une nouvelle façon de penser™



NK et Une nouvelle façon de penser sont des marques de commerce de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc. NK et le logo sont des marques déposées de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc. Roundup Ready est une marque de commerce de Monsanto Company, utilisée sous licence.

GMC

TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG

Sonoma SLS 2001
3 portes 4x4 à cabine allongée



338 \$
/mois*

- Moteur V6 SFI 4,3 L de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues • Roues en aluminium
- Volant inclinable • Régulateur de vitesse • Pont arrière autobloquant

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
ou	0 \$	445 \$
25 998 \$	1 901 \$	388 \$
à l'achat***	3 566 \$	338 \$

Sierra SL 2001 cabine régulière



328 \$
/mois*

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
	0 \$	418 \$
	1 307 \$	378 \$
	2 927 \$	328 \$

- Moteur Vortec 4300 V6 de 200 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues • Banquette avant divisée avec appui-bras central • Calandre, pare-chocs et roues chromés • Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable • Pont arrière autobloquant



378 \$
/mois*

Safari SLE 2001

- Moteur Vortec 4300 V6 SFI de 190 HP • Système antiblocage des freins aux 4 roues • Climatiseur
- Verrouillage des portes et vitres à commandes électriques • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Porte-bagages sur le toit • Chauffrette arrière auxiliaire • Équipement de remorquage spécial • Pont arrière autobloquant

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
ou	0 \$	498 \$
24 998 \$	2 012 \$	438 \$
à l'achat***	4 011 \$	378 \$

Jimmy SLS 2001
2 portes 4x4



318 \$
/mois*

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques • Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues • Volant inclinable et régulateur de vitesse
- Pont autobloquant • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts et ensemble Bose • Pneus tout terrain

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Complant (ou échange équivalent)	Mensualité**
ou	0 \$	449 \$
29 498 \$	1 818 \$	398 \$
à l'achat***	4 620 \$	318 \$



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 575 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. *** Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois à la location lorsqu'indiqué. **** À l'achat, préparation incluse, transport (Sonoma et Jimmy : 810 \$; Safari : 940 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

